

can-am



SÉRIE RYKER

GUIDE DU CONDUCTEUR

Comprend des informations sur la sécurité, le véhicule et son entretien

N O N O

⚠ AVERTISSEMENT

Découvrez ce qui le distingue des autres véhicules.

Lisez ce Guide du conducteur et regardez la vidéo de sécurité à :

<https://can-am.brp.com/spyder/owners/safety/safety-information.html>

Suivez un cours de formation (si disponible), pratiquez et familiarisez-vous avec les commandes.

Informez-vous à propos des lois locales - les exigences de permis de conduire peuvent varier en fonction des endroits.

Conservez ce guide dans la boîte à gants.

AVERTISSEMENT DE LA PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE

AVERTISSEMENT

L'utilisation, la réparation et l'entretien d'un véhicule de passagers peuvent vous exposer à des produits chimiques, incluant le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb issus des gaz d'échappement, reconnus par l'État de Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproductif. Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement et ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si cela est nécessaire. Réparez le véhicule dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre véhicule. Pour en savoir davantage, visitez le www.p65warnings.ca.gov/products/passenger-vehicle.

^{MC}® Marques de commerce de BRP ou de ses affiliés.

Voici une liste partielle des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

Les marques commerciales peuvent ne pas être enregistrées dans toutes les juridictions.

ACEM^{MC}

Can-Am[®]

D.E.S.S.^{MC}

ROTAX[®]

RYKER[®]

XPS[®]

Tous droits réservés. Aucune partie du présent Manuel du conducteur ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bombardier Produits Récréatifs Inc.

©Bombardier Produits Récréatifs Inc. (BRP) 2025

Deutsch	Dieses Handbuch ist möglicherweise in Ihrer Landessprache verfügbar. Bitte wenden Sie sich an Ihren Händler oder besuchen Sie: www.operatorsguides.brp.com
English	This guide may be available in your language. Check with your dealer or go to: www.operatorsguides.brp.com
Español	Es posible que este manual esté disponible en su idioma. Consulte a su distribuidor o visite: www.operatorsguides.brp.com
Français	Ce guide peut être disponible dans votre langue. Vérifier avec votre concessionnaire ou aller à: www.operatorsguides.brp.com
Italiano	Questa guida potrebbe essere disponibile nella propria lingua. Contattare il concessionario o consultare: www.operatorsguides.brp.com
中文	本手册可能有您的语种的翻译版本。请向经销商询问，或者登录 www.operatorsguides.brp.com 查询。
日本語	このガイドは、言語によって翻訳版が用意されています。 ディーラーに問い合わせるか、次のアドレスでご確認ください： www.operatorsguides.brp.com
Nederlands	Deze handleiding kan beschikbaar zijn in uw taal. Vraag het aan uw dealer of ga naar: www.operatorsguides.brp.com
Norsk	Denne boken kan finnes tilgjengelig på ditt eget språk. Kontakt din forhandler eller gå til: www.operatorsguides.brp.com
Português	Este manual pode estar disponível em seu idioma. Fale com sua concessionária ou visite o site: www.operatorsguides.brp.com
Русский	Воспользуйтесь руководством на вашем языке. Узнайте о его наличии у дилера или на странице по адресу www.operatorsguides.brp.com
Suomi	Käyttöohjekirja voi olla saatavissa omalla kielelläsi. Tarkista jälleenmyyjältä tai käy osoitteessa: www.operatorsguides.brp.com
Svenska	Denna bok kan finnas tillgänglig på ditt språk. Kontakta din återförsäljare eller gå till: www.operatorsguides.brp.com

Modèles couverts
Ryker 600 ACE
Ryker 900 ACE
Ryker Rally 900 ACE
Ryker Sport 900 ACE

Au Canada, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués et entretenus par BRP US Inc.

Dans l'Espace économique européen (qui comprend les États membres de l'Union européenne plus le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), la Communauté des États indépendants (y compris l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie, les produits sont distribués et entretenus par BRP European Distribution S.A. et d'autres sociétés affiliées ou filiales de BRP.

Dans tous les autres pays, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou de ses sociétés affiliées.

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS GÉNÉRALES	10
Avant de partir	10
Messages sur la sécurité	10
À propos de ce Guide du conducteur	10
Référence à d'autres sources d'information	11
Remerciements	11
Soyez un conducteur responsable.	11

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

ÉVITER TOUTE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE	14
ÉVITEZ LES FEUX D'ESSENCE ET LES AUTRES DANGERS	15
ÉVITER DE SE BRÛLER AVEC DES PIÈCES CHAUDES	16
ACCESSOIRES ET MODIFICATIONS	17

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES PRINCIPALES	20
Guidon	21
Accélérateur	21
Pédale de frein	22
Levier de position de stationnement	22
Levier sélecteur	24
COMMANDES SECONDAIRES	25
Système de radiofréquence D.E.S.S. (Digitally Encoded Security System)	26
Bouton de démarrage du moteur	26
Interrupteur d'arrêt du moteur	26
Commutateur de phares	27
Bouton de clignotants	27
Bouton du klaxon	28
Bouton des feux de détresse clignotants	28
Bouton du Régulateur de vitesse électronique	28
ÉQUIPEMENT	31
Repose-pieds du conducteur et pédale de frein	31
Siège du passager	33
Feux	34
Rétroviseurs	38
Boîte à gants	39
Couvercles de service	39
AFFICHAGE NUMÉRIQUE DE 4.5 PO	43
AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL	43
Paramètres	46
MODES DE FONCTIONNEMENT	48
Mode ECO	48
Mode SPORT	48
Mode RALLY	48

Mode Affichage	48
PROCÉDURES DE BASE	49
Démarrage et arrêt du moteur	49
Démarrer dans une pente	50
Contrôle de prise en pente	50
Comment pousser le véhicule	51
Conduite en marche arrière	51
Fonctionnement pendant le rodage	52
Ravitaillement	52
Ajuster la suspension	54
 CONSIGNES POUR UNE UTILISATION SÉCURITAIRE	
DIFFÉRENCES ENTRE CE VÉHICULE ET LES AUTRES	58
Stabilité	58
État de la route	58
Pédale de frein	58
Position de stationnement	58
Guidon	59
Largeur	59
Marche arrière	59
Permis de conduire et lois locales	59
DISPOSITIFS D'AIDE À LA CONDUITE	61
Système de stabilité du véhicule (VSS)	61
COMPRENDRE LES RISQUES DE LA ROUTE	64
Type de véhicule	64
Habilités et jugement	64
Utilisateur	65
État du véhicule	65
États de la route et conditions météorologiques	65
VÊTEMENTS DE CONDUITE	66
Casques	66
Autre équipement de randonnée	67
HABILETÉS REQUISES ET EXERCICES	69
Choix d'une aire d'exercice	69
Préparation pour la conduite	70
Position de conduite	70
Exercices pratiques	71
Développement d'habiletés de conduite avancées	77
STRATÉGIES DE CONDUITE	78
Planifiez votre randonnée	78
Conduite défensive	78
Soyez visible	79
Position dans la voie	80
Situations de conduite courantes	81
États de la route et obstacles	83
Urgences au cours d'une randonnée	85
Bris d'un pneu	85
TRANSPORT D'UN PASSAGER OU D'UNE CHARGE	86
Charges maximales	86
Utilisation avec un surplus de poids	86

Transport d'un passager	87
Rangement de la charge	88
Tractage d'une remorque	88
AUTO-ÉVALUATION DE VOS CONNAISSANCES	89
Questionnaire.....	89
Réponses	92
INFORMATION DE SÉCURITÉ SUR LE VÉHICULE	94
Étiquette mobile.....	95
Étiquette mobile de conformité.....	96
Étiquettes de sécurité.....	97
Étiquette d'informations sur le véhicule.....	104
RAPPORTER LES DÉFAUTS DE SÉCURITÉ.....	109

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION.....	112
Avant de démarrer le véhicule, vérifiez ce qui suit :	112
Démarez le véhicule et vérifiez ce qui suit.....	113

ENTRETIEN

CALENDRIER D'ENTRETIEN	116
Réglementation de l'EPA - véhicules canadiens et américains (É-U)	116
Conditions poussiéreuses ou humides sévères - Guide d'entretien des filtres à air	117
Calendrier d'entretien.....	117
Dossiers d'entretien	121
PROCÉDURES D'ENTRETIEN	130
Pneus	130
Roue	132
Huile à moteur	136
Filtre à air du moteur	141
Filtre à air de la boîte de vitesses CVT.....	142
Courroie d'entraînement de la transmission à changement de vitesse continu (CVT)	143
Liquide de refroidissement	143
Entraînement final	144
Boîte de vitesses	146
Freins	149
Batterie	151
Position du connecteur de diagnostic embarqué (OBD)	152
Système d'échappement.....	152
Feux	152
Radiateur.....	157
Système de direction	159
SOINS DU VÉHICULE	161
Nettoyage du véhicule.....	161
Protection du véhicule.....	161
REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	162
Rangement	162

Préparation présaisonnière	162
----------------------------------	-----

DÉPANNAGE

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC	164
Dépannage	164
MESSAGES DE L'INDICATEUR MULTIFONCTION	166
QUE FAIRE DANS LES CIRCONSTANCES SUIVANTES	169
D.E.S.S. RF perdues Clés	169
Pneu à plat	169
Batterie à plat	169
REEMPLACER UN FUSIBLE	171
Emplacement des fusibles	171
Description du contenu de la boîte à fusibles	171
Remplacer un fusible	172
CHANGER UNE AMPOULE	174
Ampoule des phares de route / des phares de croisement (en Amérique du Nord)	174
Ampoules des phares de route (extérieur de l'Amérique du Nord)	175
Projecteurs des feux de croisement (extérieur de l'Amérique du Nord)	176
TRANSPORT DU VÉHICULE	177
Chargement manuel du véhicule pour le transport	177
Chargement du véhicule avec un treuil	178

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DU VÉHICULE	180
Numéro d'identification du véhicule (NIV)	180
Numéro d'identification du moteur	180
ÉTIQUETTES DE CONFORMITÉ DU VÉHICULE	182
Étiquette de conformité à l'EPA (modèles nord-américains)	182
Label de conformité ADR pour l'Australie	182
E13 – Label de conformité	182
RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS SONORES	183
BORNE DESS RF BRP GEN3 (MOWP)	184
États-Unis et Canada	184
Mexique	185
Brésil	185
Japon	186
Europe	186

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EURASIATIQUE	190
---	------------

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	192
--	------------

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP – ÉTATS-UNIS ET CANADA : SÉRIE CAN-AM® RYKER® 2026	204
1) Portée de la garantie limitée	204
2) Limitation de Responsabilité	204
3) EXCLUSIONS – hors garantie	204
4) Période de la garantie	205
5) Conditions d'application de la garantie.....	206
6) Comment bénéficier de la protection de la garantie.....	206
7) Obligations de BRP	206
8) Transfert	207
9) Assistance client.....	207
GARANTIE DU RENDEMENT DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION DE L'EPA DES É.-U.	208
Période de garantie liée aux émissions.....	210
GARANTIE FÉDÉRALE DE L'EPA DES É.-U. SUR LES ÉMISSIONS SONORES	212
GARANTIE DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION CALIFORNIEN	213
DÉCLARATION DE GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS EN CALIFORNIE.....	213
GARANTIE DES DÉFAUTS DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS EN CALIFORNIE.....	213
GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : SÉRIE CAN-AM® RYKER® 2026	217
1) Portée de la garantie limitée	217
2) Limitation de Responsabilité	217
3) EXCLUSIONS – Hors garantie	218
4) Période de la garantie	218
5) Conditions d'application de la garantie.....	219
6) Comment bénéficier de la protection de la garantie.....	220
7) Obligations de BRP	220
8) Transfert	221
9) Assistance client.....	221
GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : SÉRIE CAN-AM® RYKER® 2026	222
1) Portée de la garantie limitée	222
2) Limitation de Responsabilité	222
3) EXCLUSIONS – Hors garantie	223
4) Période de la garantie	224
5) POUR LES PRODUITS VENDUS EN FRANCE UNIQUEMENT	224
6) Conditions d'application de la garantie.....	225
7) Comment bénéficier de la protection de la garantie.....	225

8) Obligations de BRP..... 226

9) Transfert 226

10) Assistance client 226

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS

PERSONNELS 228

NOUS CONTACTER 230

 Asie-Pacifique 230

 Europe, Moyen-Orient et Afrique..... 230

 Amérique latine 231

 Amérique du Nord..... 231

CHANGEMENT D'ADRESSE/PROPRIÉTAIRE 232

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nous vous félicitons d'avoir fait l'achat d'un nouveau modèle Can-Am® Ryker®. Vous profiterez de la garantie limitée de Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP) et de tout un réseau de concessionnaires autorisés disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire est déterminé à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il est formé pour préparer, inspecter et procéder aux derniers ajustements de votre nouveau véhicule avant que vous en preniez possession.

Pour toute autre information concernant la réparation de votre véhicule, veuillez consulter votre concessionnaire.

À la livraison du véhicule, on vous a expliqué les conditions de la garantie et vous avez signé la **FICHE DE VÉRIFICATION PRÉALABLE À LA LIVRAISON** pour que votre véhicule soit préparé conformément à vos attentes.

Avant de partir

Pour votre sécurité, celle des passagers et celle des passants, veuillez lire les sections suivantes avant d'utiliser ce véhicule :

- *Précautions générales*
- *Renseignements sur le véhicule*
- *Consignes pour une utilisation sécuritaire*
- *Inspection avant la conduite.*

Les conducteurs expérimentés doivent prêter une attention particulière à ce qui différencie ce véhicule des autres véhicules.

Messages sur la sécurité

Les types de messages de sécurité, leur apparence et la façon dont ils sont utilisés dans ce guide sont expliqués de la façon suivante :

Ce symbole d'avertissement de sécurité ⚠ signale un risque de blessure.

⚠ AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut se traduire en blessure sérieuse ou mort.

⚠ ATTENTION

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, entraînera la mort ou des blessures graves.

AVIS

Avertit d'une directive qui, si elle n'est pas suivie, risque d'endommager gravement les composants du véhicule ou la propriété d'autrui.

À propos de ce Guide du conducteur

Ce Guide du conducteur a été rédigé en Amérique du Nord, où tous les véhicules circulent sur la voie de droite. Veuillez adapter les manœuvres décrites en fonction des lois et règlements routiers de votre région.

En général, dans ce guide, le terme motocyclette fait référence à un véhicule motorisé à deux roues.

Conserver ce Guide du conducteur dans le véhicule en tout temps afin de pouvoir vous y référer pour l'entretien, les réparations d'urgence ou la formation d'autres personnes.

Pour consulter ou imprimer une copie supplémentaire du Guide du conducteur, visitez le site :

- WWW.OPERATORSGUIDES.BRP.COM

L'information contenue dans ce document était exacte à la date de

publication. Il faut noter toutefois que BRP adopte une politique d'amélioration continue de ses produits, sans engagement à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués.

En raison de changements de dernière minute, il peut y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et la fiche technique du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur doit se trouver dans le véhicule au moment de sa vente.

Référence à d'autres sources d'information

En plus de lire ce Guide du conducteur, vous devriez lire la carte de sécurité, toutes les étiquettes de sécurité apposées sur le produit et regarder la *capsule vidéo* sur la sécurité accessible à :

<https://can-am.brp.com/spyder/owners/safety/safety-information.html>

Ou utilisez le code QR suivant :



Si possible, suivez un cours portant spécifiquement sur la conduite d'un véhicule à trois roues.

Pour de plus amples informations sur les prochains cours offerts, consultez notre site Web à :

www.can-am.brp.com

Si aucun cours portant spécifiquement sur la conduite d'un véhicule à trois roues n'est offert dans votre région, nous vous recommandons de suivre

une cours de conduite de motocyclette.

Bon nombre des habiletés requises sont semblables et, par ailleurs, les renseignements portant sur la gestion des risques sur la route sont pertinents à la conduite d'un véhicule à trois roues.

Remerciements

BRP tient à remercier la Motorcycle Safety Foundation (MSF) qui a autorisé l'utilisation, dans le présent Guide du conducteur, des éléments de sa documentation concernant l'utilisation sécuritaire des motocyclettes de route.

La MSF est une fondation sans but lucratif reconnue à l'échelle internationale qui reçoit l'appui des fabricants de motocyclettes. Elle offre de la formation, des outils ainsi que des partenariats à la collectivité pour le motocyclisme sécuritaire. Visitez le site Web cet organisme à :

– WWW.MSF-USA.ORG

Soyez un conducteur responsable.

Chez BRP, nous croyons qu'il est possible pour tous les membres des communautés des sports mécaniques et nautiques de s'unir et de repenser la façon dont nous abordons la sécurité, l'éthique de la conduite et l'environnement. Nous pensons que lorsque nous donnons à tous les moyens de rouler de manière responsable, de veiller les uns sur les autres et de protéger nos pistes et nos zones d'activité, nous inspirons notre industrie à accueillir les nouveaux venus, à développer une communauté plus solidaire et à créer des expériences positives.

Que vous préféreriez les sentiers, les routes, l'eau ou la neige, BRP s'engage à soutenir des changements

positifs. C'est pourquoi notre programme Responsable Rider est un élément clé de notre initiative pour la Responsabilité sociale de l'entreprise par le biais de l'action, de l'éducation et de l'autonomisation de la communauté.

Pour en savoir plus sur le programme Conducteur responsable, ses conseils et ses astuces sur la sécurité, l'éthique de conduite et l'environnement, visitez *CAN-AM. BRP. COM/ON-ROAD/CA/EN/OWNER-ZONE/RESPONSIBLE-RIDER.HTML#OWNERS*

Ou utilisez le code QR suivant :



PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

ÉVITER TOUTE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Tous les gaz d'échappement des moteurs contiennent du monoxyde de carbone, un gaz mortel. L'inhalation de monoxyde de carbone peut provoquer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion et finalement la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si aucun gaz d'échappement n'est visible ou senti. Il est possible de se trouver rapidement en présence de concentrations mortelles de monoxyde de carbone et d'être incapable de réagir et de se sauver. Par ailleurs, des concentrations de monoxyde de carbone peuvent rester mortelles pendant des heures ou des jours dans les endroits clos ou mal ventilés. Si des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone sont ressentis, quitter immédiatement les lieux, aller à l'air frais et demander un traitement médical.

Afin d'éviter les blessures graves ou même la mort causées par du monoxyde de carbone :

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement clos, comme un garage, un abri d'auto ou une grange. Même si on essaie de chasser les gaz d'échappement avec des ventilateurs ou en ouvrant les portes et les fenêtres, la concentration du monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.
- Ne faites jamais fonctionner le véhicule à l'extérieur là où les gaz d'échappement pourraient être aspirés dans un bâtiment par les ouvertures, comme les fenêtres et les portes.

ÉVITEZ LES FEUX D'ESSENCE ET LES AUTRES DANGERS

L'essence est extrêmement inflammable et hautement explosive. Des vapeurs d'essence peuvent se répandre et être allumées par une étincelle ou une flamme à plusieurs mètres du moteur. Pour réduire les risques d'incendie ou d'explosion, suivez les instructions ci-dessous :

- Faites le plein d'essence à l'extérieur dans un endroit bien aéré loin de flammes, d'étincelles, de cigarettes allumées et de toute autre source d'allumage.
- Ne jamais ajouter du carburant lorsque le moteur tourne.
- Ne jamais faire déborder le réservoir d'essence. Laisser un peu d'espace pour la dilatation de l'essence avec l'augmentation de température.
- Essuyer toute essence répandue.
- Ne tentez jamais de démarrer le véhicule ou de faire tourner le moteur lorsque la porte du réservoir d'essence est ouverte.
- N'utilisez qu'un bidon d'essence rouge homologué pour entreposer de l'essence.
- Ne transportez pas de réservoir portatif d'essence dans le véhicule.

L'essence est toxique et peut provoquer des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- En cas d'ingestion d'essence, d'éclaboussure dans les yeux ou d'inhalation des vapeurs d'essence, consultez immédiatement un médecin.

En cas de déversement d'essence sur soi, se laver à l'eau et au savon et changer de vêtements.

ÉVITER DE SE BRÛLER AVEC DES PIÈCES CHAUDES

Le système d'échappement, l'huile et le système de refroidissement ainsi que le moteur deviennent chauds lorsque le véhicule est en service. D'autres pièces du véhicule, telles que le verre de l'indicateur multifonction, peuvent également être chaudes si elles sont exposées au soleil. La température peut dépasser 60 °C (140 °F). Éviter tout contact pendant et peu de temps après son fonctionnement pour éviter les brûlures.

ACCESSOIRES ET MODIFICATIONS

Ne pas effectuer de modifications non autorisées et ne pas utiliser d'équipements ou d'accessoires non homologués par BRP. Comme certains changements ou accessoires n'ont pas été mis à l'essai par BRP, ils peuvent augmenter le risque d'accident ou de blessure et rendre l'utilisation du véhicule sur la route illégale.

Contrairement à la plupart des motocyclettes, ce véhicule est équipé d'un système de stabilisation (VSS) calibré pour la configuration normale du véhicule. Le VSS peut ne pas fonctionner adéquatement si le véhicule est modifié (c.-à-d. changements à la répartition du poids, à l'empattement, aux pneus, aux freins, à la suspension ou à la direction).

Allez chez votre concessionnaire de véhicules sur route Can-Am pour vous procurer des accessoires BRP pour votre véhicule.

Pour des raisons de sécurité, certains accessoires BRP doivent être installés par un concessionnaire BRP. Cependant, si vous décidez d'installer l'accessoire vous-même, lorsque le concessionnaire n'est pas tenu de le faire, il est important de suivre attentivement toutes les instructions et, le cas échéant, de comprendre toutes les informations relatives à l'utilisation du produit ou son entretien.

Si l'accessoire a été installé sur votre véhicule par une autre personne que vous, BRP vous recommande fortement de lire le feuillet d'instructions correspondant, car il peut contenir d'autres informations sur l'utilisation de l'accessoire en toute sécurité ou son entretien.

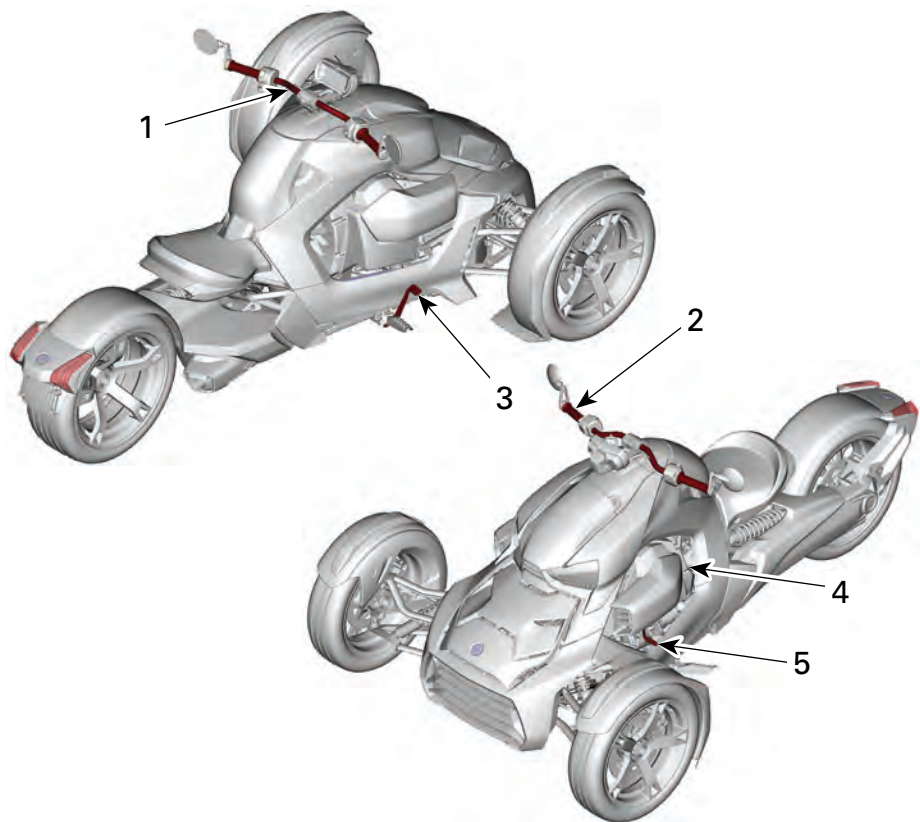
Les fiches d'instructions sont disponibles sur le site web :

– [HTTPS://INSTRUCTIONS.BRP.COM](https://instructions.brp.com)

Cette page est intentionnellement
vide

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES PRINCIPALES



1. *Guidon*
2. *Accélérateur*
3. *Pédale de frein*
4. *Levier de position de stationnement*
5. *Levier sélecteur*

Guidon

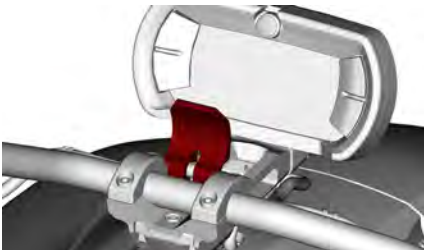
Tenez le guidon avec les deux mains. Tournez le guidon dans le sens du virage.

Réglage du guidon

⚠ AVERTISSEMENT

Le guidon, le repose-pied et la pédale de freins s'ajustent facilement pour correspondre aux besoins de chaque conducteur. Il importe de veiller à ce que tous les dispositifs de contrôle soient facilement accessibles et utilisables en tout temps par la personne qui conduit le véhicule. Prenez le temps d'ajuster le véhicule à la taille du conducteur avant qu'il ne l'utilise. Assurez-vous que le moteur est arrêté et que l'interrupteur d'arrêt du moteur se trouve à la position **ARRÊT** avant de procéder au réglage d'un composant de commande.

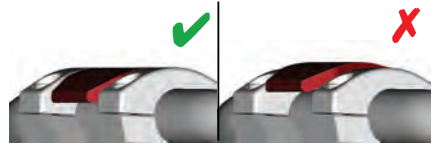
1. COUPER le moteur.
2. Assis dans le véhicule, soulevez le levier de blocage pour déverrouiller le guidon.



3. Déplacez le guidon vers l'avant ou vers l'arrière jusqu'à l'obtention d'une position confortable.
4. Ensuite, replacez le levier de blocage dans sa position initiale pour bloquer la position du guidon.

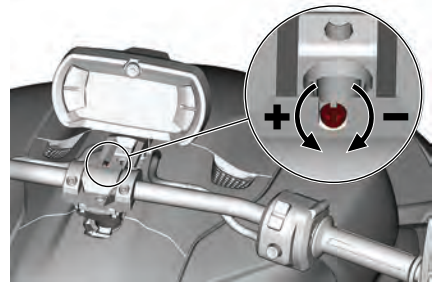
⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous de bien positionner le levier de verrouillage. Il doit être à égalité avec les taquets de retenue du guidon.



Ajuster la pression des taquets de retenue du guidon

1. Tournez le vis du levier de verrouillage du guidon vers la gauche pour accroître la pression des taquets de retenue et vers la droite pour la diminuer.



Accélérateur

Faites tourner la poignée droite pour actionner l'accélérateur. Vous contrôlez ainsi la vitesse du véhicule en contrôlant le débit d'essence qui se rend au moteur.

Pour accélérer, tournez la poignée de l'accélérateur vers vous (faites basculer le poignet vers le bas).

Pour stopper l'accélération, laissez la poignée revenir vers sa position initiale (relevez le poignet).

L'accélérateur revient complètement en position ralenti quand vous cessez de tourner la poignée.



1. Pour accélérer
2. Pour stopper l'accélération

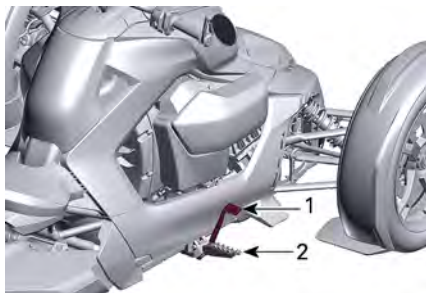
Ces véhicules sont munis d'un levier de commande d'accélérateur électronique (ETC). Les papillons des gaz sont commandés électroniquement et peuvent s'ouvrir ou se fermer sans égard à la position de la poignée s'il y a lieu.

Il se peut qu'en accélérant, le système de stabilisation empêche le moteur d'accélérer pour conserver la stabilité du véhicule. Ensuite, une fois que le véhicule est stable, le régime du moteur augmente en fonction de l'activation de l'accélérateur. Il semble donc y avoir un délai au niveau de l'accélération.

Le système de stabilisation ne peut jamais provoquer une accélération du véhicule. Il ne peut qu'ouvrir légèrement l'accélérateur afin de diminuer le freinage moteur exercé sur des surfaces glissantes. Cela empêche le pneu arrière de glisser lors du freinage moteur.

Pédale de frein

Le levier de freinage est situé devant de repose-pied droit.



1. Pédale de frein
2. Repose-pied droit

Appuyez sur le levier avec le pied pour appliquer les freins aux trois roues.

Appliquez toujours les freins pour signaler aux autres que vous ralentissez.

AVIS

Lorsque vous conduisez, veillez à ne pas laisser votre pied reposer sur la pédale de frein. Sinon, le système de gestion du moteur activera le mode préservation pour protéger le système de freinage.

Levier de position de stationnement

Le levier de position de stationnement, situé sur la côté gauche du véhicule, bloque la boîte de vitesses pour empêcher la roue arrière de tourner.

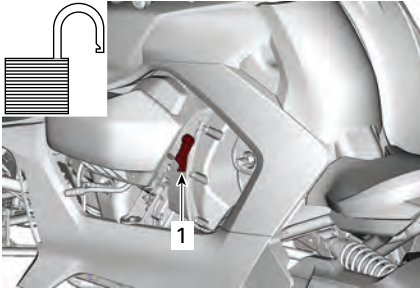
⚠ AVERTISSEMENT

Il est important de toujours utiliser la position « P » (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est inutilisé. Le véhicule pourrait se déplacer si le levier de position de stationnement n'est pas engagé.

AVIS

Ne tirez jamais le levier de position de stationnement pour stopper le véhicule. Le véhicule doit être immobilisé avant d'engager le levier de position de stationnement.

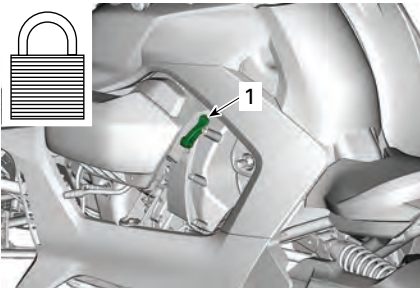
Lorsque le levier est dirigé vers le sol, la position de stationnement est désengagée.



1. Levier de position de stationnement non verrouillé (désengagé)

Déplacez complètement le levier vers le haut pour engager la position de stationnement et la bloquer.

Faites bouger le véhicule vers l'avant et vers l'arrière pour vérifier que le levier de position de stationnement est complètement engagé.



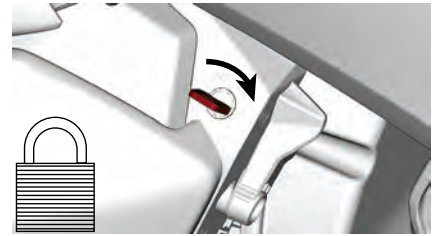
1. Levier de position de stationnement verrouillé (engagé)

La lettre P paraît sur l'afficheur des vitesses sélectionnées lorsque le levier est complètement engagé.

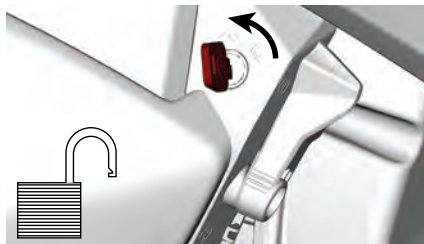
Verrouillage du levier de position de stationnement

Le levier de position de stationnement peut être verrouillé quand il est engagé en position P.

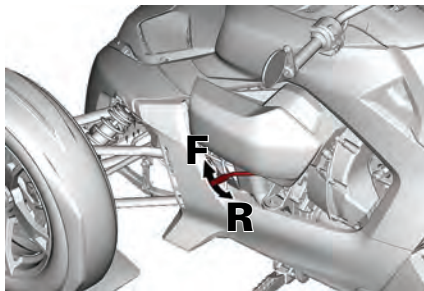
Tournez la clé vers la droite pour verrouiller le levier de position de stationnement.



Pour déverrouiller le levier de position de stationnement, tournez la clé vers la gauche.



Levier sélecteur



F = marche avant

R = marche arrière

Situé sur le côté gauche du véhicule, sous le couvercle de service gauche, le levier sélecteur sert à passer de la position de marche à la marche arrière.

AVIS

Ne changez jamais la position du levier sélecteur de la marche avant vers la marche arrière ou vice versa quand le véhicule n'est pas complètement immobilisé

Avant

Position normale de conduite. Cette position permet au véhicule d'avancer et d'accélérer dans une variété de rapports continus de vitesse.

Marche arrière

La position de marche arrière permet au véhicule de reculer.

En marche arrière, le régime du moteur est restreint, ce qui limite la vitesse du véhicule à reculer.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on recule dans une pente, la gravité peut faire augmenter la vitesse du véhicule au-delà de la vitesse maximale en marche arrière.

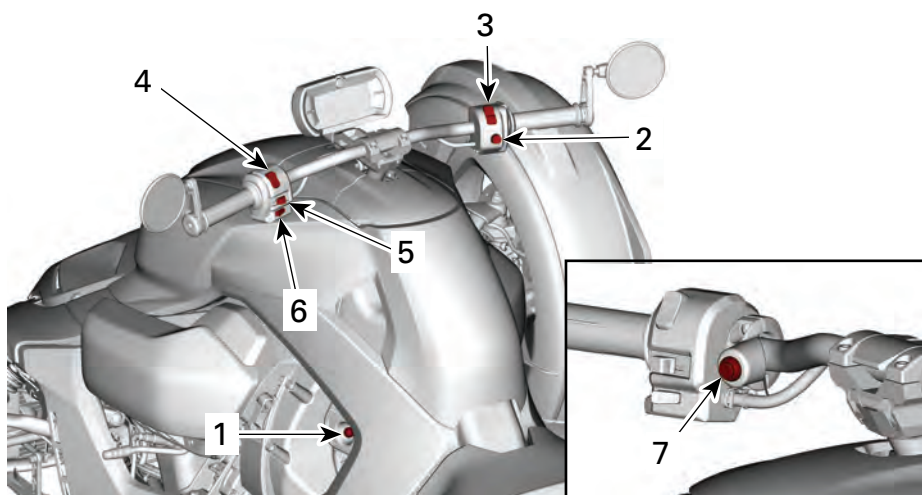
Australie uniquement

Le voyant de marche arrière, situé sur l'aile arrière, s'allume quand le véhicule est en marche arrière.

Tous les autres pays

Le témoin des clignotants s'allume quand le véhicule est en marche arrière.

COMMANDES SECONDAIRES

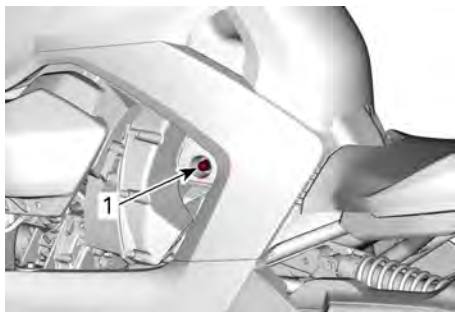


1. *Borne RF D.E.S.S.*
2. *Bouton de démarrage du moteur*
3. *Interrupteur d'arrêt du moteur*
4. *Commutateur de phare*
5. *Bouton de clignotants*
6. *Bouton du klaxon*
7. *Bouton des feux de détresse ou bouton du régulateur de vitesse.*

Système de radiofréquence D.E.S.S. (Digitally Encoded Security System)

Borne RF D.E.S.S.

La borne de clé du système de radiofréquence D.E.S.S. (Digitally Encoded Security System) est située sur le côté gauche du véhicule, entre le siège et le couvercle de service gauche.



1. Borne de clé D.E.S.S. RF

Clé RF D.E.S.S.

Deux clés RF D.E.S.S. sont fournies avec le véhicule.



Chaque clé contient un circuit électronique et un transpondeur préprogrammé spécialement pour votre véhicule que le système antidémarrage lit par radiofréquence afin de permettre le démarrage du moteur.

Ces clés sont dépourvues de piles.

Clé d'apprentissage

La clé d'apprentissage Can-Am sur route limite la vitesse du véhicule et permet donc aux nouveaux utilisateurs et aux conducteurs moins expérimentés d'apprendre à piloter le véhicule tout en acquérant la confiance et la maîtrise nécessaires.

Le système D.E.S.S. de votre véhicule peut être programmé par votre concessionnaire Can-Am sur route autorisé afin d'accepter un maximum de 8 clés distinctes.

Bouton de démarrage du moteur

Le bouton de démarrage du moteur est situé sur la partie inférieure de l'interrupteur multifonction de droite.



Interrupteur d'arrêt du moteur

L'interrupteur d'arrêt du moteur est situé sur la partie supérieure de l'interrupteur multifonction de droite.

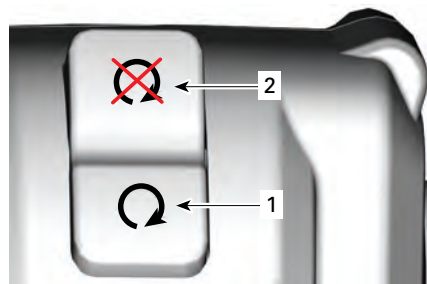


Pour démarrer le moteur, placez l'interrupteur d'arrêt du moteur à la position MARCHE.

Pour arrêter le moteur, placez l'interrupteur d'arrêt du moteur à la position STOP.

REMARQUE :

Le moteur ne peut être arrêté qu'avec l'interrupteur d'arrêt du moteur. Le retrait de la clé RF D.E.S.S. de sa borne n'a pas pour effet d'arrêter le moteur car elle ne sert qu'à démarrer le véhicule.



1. Position MARCHÉ
2. Position STOP

Commutateur de phares

Le bouton du commutateur de phares est situé sur la partie supérieure de l'interrupteur multifonction de gauche.



Ce commutateur sert à sélectionner les feux de croisement ou de route.

Déplacez la position du commutateur pour sélectionner les feux de croisement ou de route.



1. Feux de route
2. Feux de croisement

Bouton de clignotants

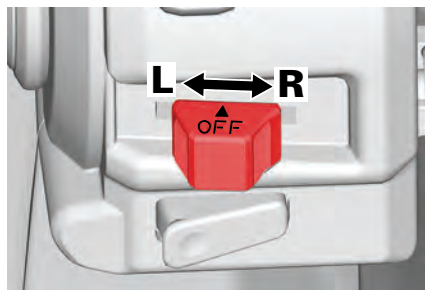
Le bouton des clignotants est situé au milieu de l'interrupteur multifonction de gauche.



Il revient automatiquement en position une fois le virage fait, mais il est possible que vous ayez à le remettre à « OFF » après un virage léger ou un changement de voie.

Enfoncez le bouton pour éteindre les clignotants.

Les clignotants s'éteignent automatiquement après 30 secondes lorsque le véhicule est en mouvement.

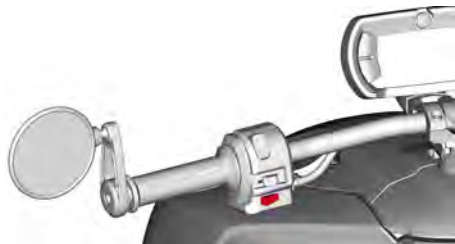


L = clignotant gauche

R = clignotant droit

Bouton du klaxon

Le bouton du klaxon est situé sur la partie gauche de l'interrupteur multifonction.



Appuyez sur ce bouton pour activer le klaxon.

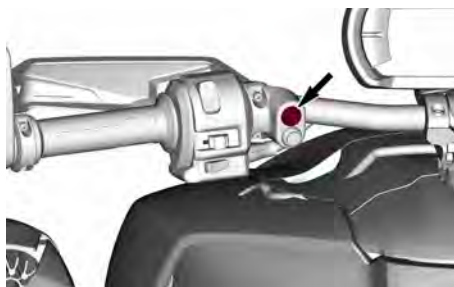


Bouton des feux de détresse clignotants

Tous les autres pays

Le bouton des feux de détresse clignotants est situé sur la partie droite de l'interrupteur multifonction de gauche

Appuyez sur le bouton pour activer ou désactiver les feux de détresse clignotants.



Les feux de détresse clignotants peuvent être activés en tout temps, même quand le moteur est éteint. Ces feux peuvent décharger la batterie quand ils restent activés longtemps.

Bouton du Régulateur de vitesse électronique

Le bouton du régulateur de vitesse est situé sur la partie droite de l'interrupteur multifonction de gauche

Tous sauf les modèles australiens



Modèles australiens (selon l'équipement)



Le régulateur de vitesse permet de maintenir une vitesse constante pendant la conduite du véhicule. Il fait augmenter ou diminuer le régime du moteur au besoin.

REMARQUE :

Le couple du véhicule peut varier légèrement en fonction des conditions de la route (vent, montée ou descente d'une pente).

Cette fonction est conçue pour être utilisée lors de trajets prolongés sur des autoroutes à faible trafic.

N'activez pas le régulateur de vitesse en ville, sur des routes sinueuses, lorsque le temps n'est pas clément ou dans toute autre situation où vous devez être en parfait contrôle.

Ce bouton est multifonctionnel. servant à activer, à régler et à désactiver le régulateur de vitesse.

Limites du régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse n'est pas un pilote automatique et ne peut conduire le véhicule.

Le régulateur de vitesse n'est pas conscient de ce qui se passe sur la route et ne peut diriger le guidon ou freiner pour vous.

AVERTISSEMENT

L'utilisation inadéquate du régulateur de vitesse peut entraîner une perte de contrôle du véhicule.

Réglage du régulateur de vitesse

Pour utiliser le régulateur de vitesse, le véhicule doit circuler à une vitesse supérieure à 40 km/h (25 MPH) environ.

1. Activez le régulateur de vitesse en appuyant brièvement (moins d'une seconde) sur le bouton du régulateur de vitesse.

Le message "CRUISE ON" défile en bas de l'affichage numérique lorsque la fonction de régulation de vitesse est activée.

2. Amenez le véhicule à la vitesse que vous souhaitez.
3. Appuyez sur le bouton du régulateur de vitesse et maintenez-le enfoncé pendant plus d'une seconde pour régler la vitesse.

L'icône du régulateur de vitesse



s'allume sur l'écran numérique.



4. Relâchez l'accélérateur.

AVERTISSEMENT

Gardez toujours les deux mains sur le guidon pendant la conduite. Sinon, vous pourriez perdre le contrôle du véhicule.

La vitesse du véhicule peut être augmentée à l'aide de la poignée d'accélérateur pour dépasser la vitesse programmée (par exemple, pour doubler un autre véhicule).

- Lorsqu'on relâche l'accélérateur, le régulateur de vitesse ramène le véhicule à la vitesse réglée.

- Si vous appuyez à nouveau sur le bouton du régulateur de vitesse pendant plus d'une seconde, la nouvelle vitesse du véhicule sera sélectionnée.

Annulation de la commande du régulateur de vitesse

Une des actions suivantes annule la commande du régulateur de vitesse.

- Pression brève (moins d'une seconde) sur le bouton du régulateur de vitesse
- Pression sur la pédale de frein
- Activation d'un composant du système de stabilité du véhicule.

Désactivation du régulateur de vitesse

IMPORTANT : Le régulateur de vitesse ne doit pas être opérationnel (vitesse non réglée) pour arrêter complètement son fonctionnement.

1. Appuyez brièvement (moins d'une seconde) sur le bouton du régulateur de vitesse pour désactiver le régulateur de vitesse.

Lorsque le régulateur de vitesse est désactivé, le message "CRUISE OFF" défile en bas de l'affichage numérique.

ÉQUIPEMENT

Repose-pieds du conducteur et pédale de frein

AVERTISSEMENT

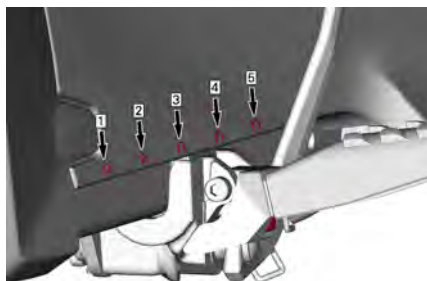
Le guidon, le repose-pied et la pédale de freins s'ajustent facilement pour correspondre aux besoins de chaque conducteur. Il importe de veiller à ce que tous les dispositifs de contrôle soient facilement accessibles et utilisables en tout temps par la personne qui conduit le véhicule. Prenez le temps d'ajuster le véhicule à la taille du conducteur avant qu'il ne l'utilise. Assurez-vous que le moteur est arrêté et que l'interrupteur d'arrêt du moteur se trouve à la position **ARRÊT** avant de procéder au réglage d'un composant de commande.

AVERTISSEMENT

À chaque déplacement du repose-pied, la pédale de frein **DOIT** aussi être repositionnée.

AVERTISSEMENT

Il est aussi préférable de positionner les repose-pieds gauche et droit au même niveau. Pour vous aider, utilisez les repères de référence moulés sur les bas de caisse.



Après le réglage des repose-pieds et de la pédale de frein, BRP recommande que le conducteur s'installe à sa position de conduite sur le siège du véhicule pour déterminer si la position est appropriée et confortable. Le conducteur doit également vérifier qu'il est possible d'enfoncer la pédale de frein à fond jusqu'au bout de sa course de fonctionnement.

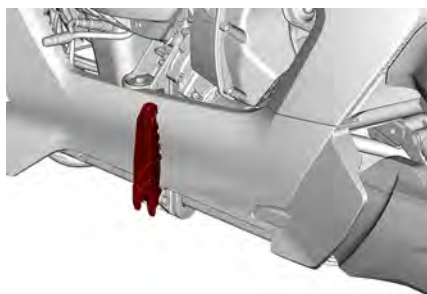
Repose-pied côté gauche

Réglages avant/ arrière

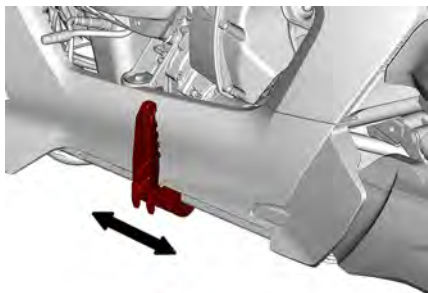
AVERTISSEMENT

Assurez-vous que le moteur est arrêté et que l'interrupteur d'arrêt du moteur se trouve à la position **ARRÊT** avant de procéder au réglage d'un composant de commande.

1. Avec le moteur à l'arrêt, soulevez complètement le repose-pied.



2. Faites glisser le repose-pied vers l'avant ou vers l'arrière à la position voulue.



3. Abaissez le repose-pied à sa position de conduite.

Réglage de la largeur Modèles Rally uniquement

⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous que le moteur est arrêté et que l'interrupteur d'arrêt du moteur se trouve à la position ARRÊT avant de procéder au réglage d'un composant de commande.

1. Abaissez le repose-pied et retirez la vis qui maintient le repose-pied sur son support.



2. Déplacez le repose-pied vers l'intérieur ou l'extérieur, selon vos préférences. 3 positions sont disponibles.
3. Réinstallez la vis et serrez-le au couple spécifié.

Couple de serrage

Vis du
repose-pied

$10 \pm 2 \text{ Nm}$
(89 ± 18
lbf-po)

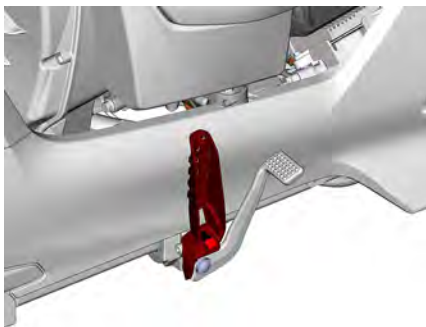
Repose-pieds côté droit et pédale de frein

Réglages avant et arrière

⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous que le moteur est arrêté et que l'interrupteur d'arrêt du moteur se trouve à la position ARRÊT avant de procéder au réglage d'un composant de commande.

1. Soulevez complètement le repose-pied.



2. Faites glisser le repose-pied et la pédale de frein vers l'avant ou vers l'arrière à la position voulue.



3. Tirez la pédale de frein et placez-la à sa position de fonctionnement.



4. Abaissez le repose-pied et vérifiez que le conducteur est en mesure de déplacer la pédale de frein sur toute sa course.

⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous toujours que le conducteur peut facilement enfoncer la pédale de frein jusqu'au bout de sa course avant de valider la position finale.

5. Répétez les étapes 3 et 4 jusqu'à obtenir un réglage parfait de la pédale de frein.

Réglage de la largeur

Modèles Rally uniquement

⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous que le moteur est arrêté et que l'interrupteur d'arrêt du moteur se trouve à la position ARRÊT avant de procéder au réglage d'un composant de commande.

1. Abaissez le repose-pied et retirez la vis qui maintient le repose-pied sur son support.



2. Déplacez le repose-pied vers l'intérieur ou l'extérieur, selon vos préférences. 3 positions sont disponibles.
3. Réinstallez la vis et serrez-le au couple spécifié.

Couple de serrage	
Vis du repose-pied	$10 \pm 2 \text{ Nm}$ (89 ± 18 lbf-po)

Siège du passager

Ce véhicule est réglé en usine pour accueillir un conducteur seulement et aucun passager. Toutefois, vous pouvez ajouter un siège de passager de BRP.

Le siège de passager de BRP est conçu pour le transport sécuritaire d'un passager et inclut des caractéristiques assurant la sécurité des déplacements.

D'abord et avant tout, il est muni de repose-pieds rétractables. Le repose-pied gauche comporte aussi un interrupteur magnétique pouvant modifier le calibrage du VSS.

- L'augmentation et la distribution du poids occasionnées par le transport d'un passager influencent le comportement du véhicule.
- Le centre de gravité se déplace et le comportement du véhicule diffère. Il est donc essentiel de modifier le calibrage du VSS pour tenir compte de cette nouvelle situation.

Il suffit d'abaisser les repose-pieds pour activer le calibrage du VSS en fonction du transport d'un passager.

- Il est aussi recommandé de relever les repose-pieds durant la conduite sans passager pour calibrer le VSS correctement.

L'icône des passagers  est affichée sur le tableau de bord pour indiquer que le VCC est en mode passager.

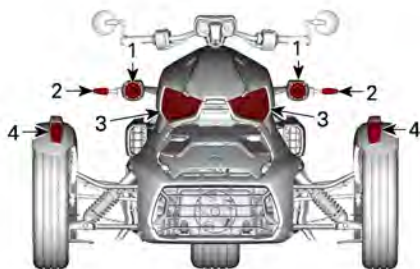
AVERTISSEMENT

Ne transportez jamais un passager sans avoir abaissé ou installé les repose-pieds. Une perte de contrôle peut survenir dans certaines occasions.

Les poignées de maintien intégrées sont une autre caractéristique de sécurité. Consultez la section *Transport d'un passager* pour plus de renseignements sur l'utilisation des poignées de maintien.

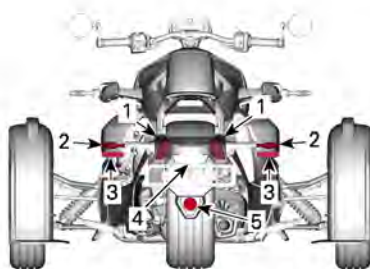
Feux Modèles australiens

Modèles STD et Sport



AVANT DU VÉHICULE

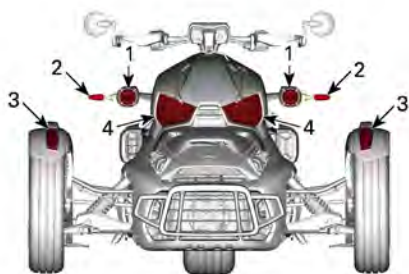
1. Phares — feux de croisement
2. Clignotants/feux de détresse
3. Phares — feux de route
4. Feux de position



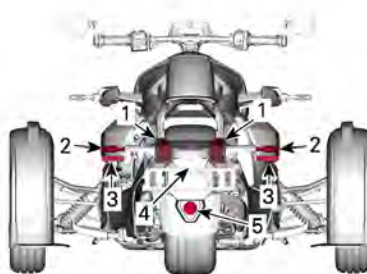
ARRIÈRE DU VÉHICULE

1. Feux de freinage/ feux arrière
2. Clignotants/feux de détresse
3. Défecteurs ROUGES
4. Ampoule de plaque d'immatriculation
5. Feu de marche arrière

Modèles RALLY

**AVANT DU VÉHICULE**

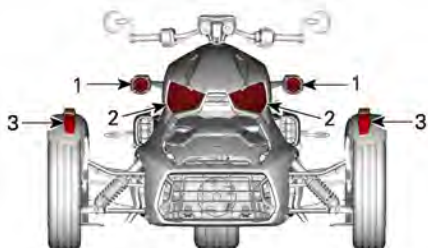
1. Phares — feux de croisement
2. Clignotants/feux de détresse
3. Feux de position
4. Phares — feux de route

**ARRIÈRE DU VÉHICULE**

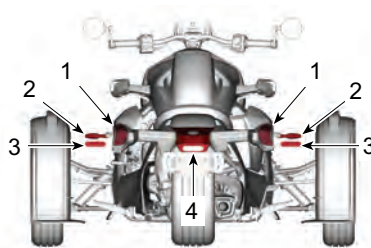
1. Feux de freinage/ feux arrière
2. Clignotants/feux de détresse
3. Déflecteurs ROUGES
4. Ampoule de plaque d'immatriculation
5. Feu de marche arrière

Modèles japonais

Modèles STD et Sport

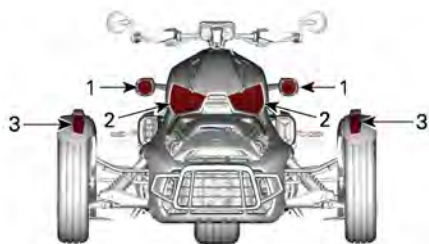
**AVANT DU VÉHICULE**

1. Phares — feux de croisement
2. Phares — feux de route
3. Clignotants / feux de position

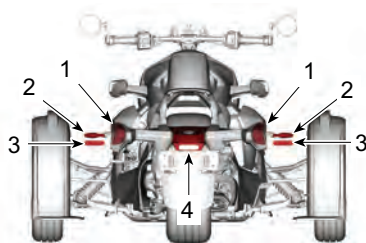
**ARRIÈRE DU VÉHICULE**

1. Feux de freinage/ feux arrière
2. Clignotants/feux de détresse
3. Déflecteurs ROUGES
4. Ampoule de plaque d'immatriculation

Modèles RALLY

**AVANT DU VÉHICULE**

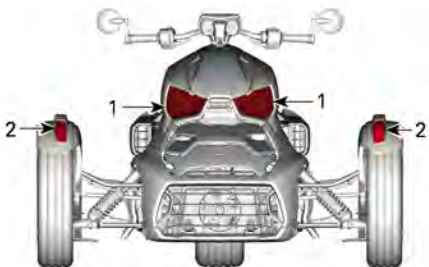
1. Phares — feux de croisement
2. Phares — feux de route
3. Clignotants / feux de position

**ARRIÈRE DU VÉHICULE**

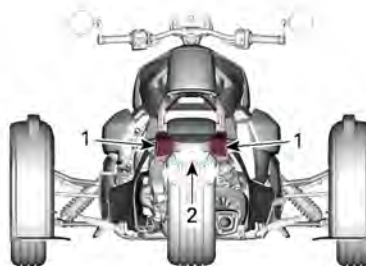
1. Feux de freinage/ feux arrière
2. Clignotants/feux de détresse
3. Déflecteurs ROUGES
4. Ampoule de plaque d'immatriculation

Modèles nord-américains

Modèles STD et Sport

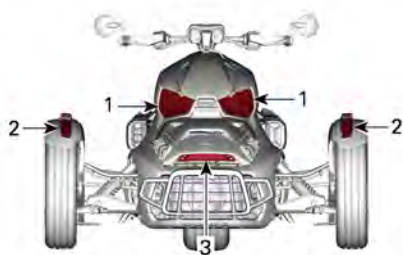
**AVANT DU VÉHICULE**

1. Phares - feux de route et feux de croisement
2. Clignotants / feux de position

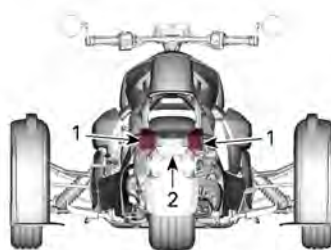
**ARRIÈRE DU VÉHICULE**

1. Feux de freinage / clignotants / feux arrière
2. Ampoule de plaque d'immatriculation

Modèles RALLY

**AVANT DU VÉHICULE**

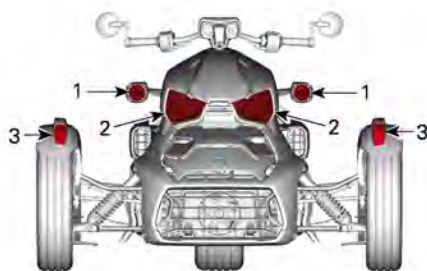
1. Phares - feux de route et feux de croisement
2. Clignotants / feux de position
3. Feu distinctif

**ARRIÈRE DU VÉHICULE**

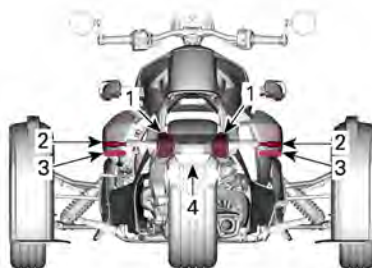
1. Feux de freinage / clignotants / feux arrière
2. Ampoule de plaque d'immatriculation

Tous les autres modèles

Modèles STD et Sport

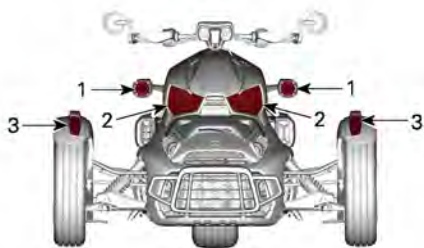
**AVANT DU VÉHICULE**

1. Phares — feux de croisement
2. Phares — feux de route
3. Clignotants / feux de position

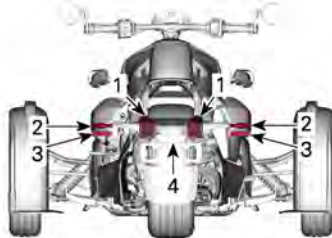
**ARRIÈRE DU VÉHICULE**

1. Feux de freinage/ feux arrière
2. Clignotants
3. Déflecteurs ROUGES
4. Ampoule de plaque d'immatriculation

Modèles RALLY

**AVANT DU VÉHICULE**

1. Phares — feux de croisement
2. Phares — feux de route
3. Clignotants / feux de position

**ARRIÈRE DU VÉHICULE**

1. Feux de freinage/ feux arrière
2. Clignotants
3. Déflecteurs ROUGES
4. Ampoule de plaque d'immatriculation

Rétroviseurs

Chaque rétroviseur peut être ajusté selon les préférences du conducteur en le faisant doucement pivoter.

AVIS

Ne pas essayer de faire tourner le bras des rétroviseurs. Il doit toujours être orienté verticalement (vers le haut).

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas ajuster les rétroviseurs que le véhicule est en mouvement.

**Repositionner le support du rétroviseur**

Il se peut que le support devienne lâche et qu'il retombe durant la conduite

du véhicule. Procédez ainsi pour repositionner et fixer le support correctement.

1. Desserrez la vis du support du miroir d'environ 10 à 13 mm (3/8 à 1/2 po).

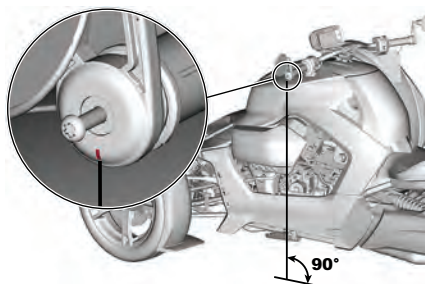
AVIS

Pour éviter de perdre des pièces, ne retirez pas complètement la vis.



1. De 10 à 13 mm (de 3/8 à 1/2 po)
2. Frappez légèrement la vis pour la pousser vers l'intérieur et dégager le mécanisme de retenue du support.

3. Poussez jusqu'au bout le support contre le guidon.
4. Positionnez le repère sur le support perpendiculairement au sol.



5. Maintenez le support et serrez la vis.

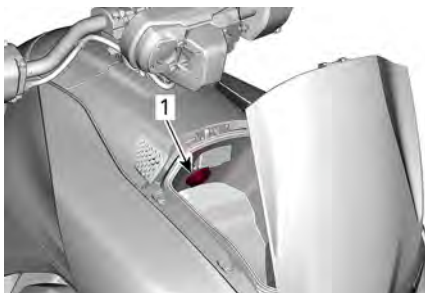
Couple de serrage	
Vis de support de rétroviseur	$5 \pm 0,5 \text{ Nm}$ $44 \pm 4 \text{ lbf-po}$

6. Ajustez les rétroviseurs.

Boîte à gants

Ce véhicule est muni d'une boîte à gants pour ranger de petits objets et le Guide du conducteur.

Celle-ci renferme aussi un connecteur USB double. Chaque fiche USB peut charger avec du courant de 2,1 A à 5 V.



1. Connecteur USB double

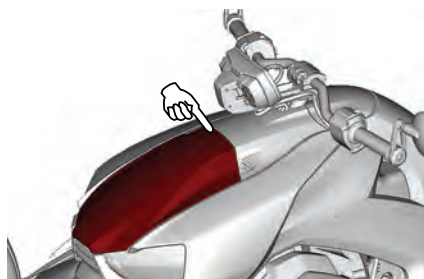
Sur certains modèles, le couvercle est équipé d'une serrure électrique.

Le couvercle est déverrouillé automatiquement lorsque l'ECM du véhicule est mis sous tension et verrouillé à l'arrêt de l'ECM. Si l'ECM s'arrête alors que le couvercle est ouvert, il sera impossible de le refermer sans remettre l'ECM sous tension.

AVIS

Pour éviter d'endommager le couvercle, ne forcez pas sur le couvercle pour le fermer lorsque l'ECM est arrêté.

Appuyez sur la partie arrière du couvercle de la boîte à gants pour l'ouvrir.



Couvercles de service

Couvercle de service avant

Le couvercle de service avant doit être retiré pour atteindre les éléments suivants :

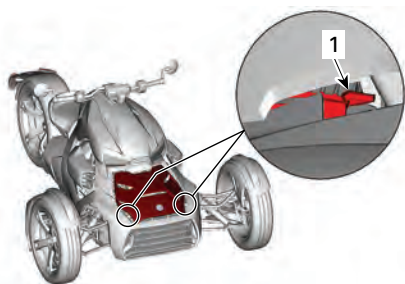
- Batterie
- Boîte à fusibles
- Réservoir de liquide de refroidissement
- Connecteur de diagnostic
- Filtre à huile à moteur.

Modèles STD et Sport

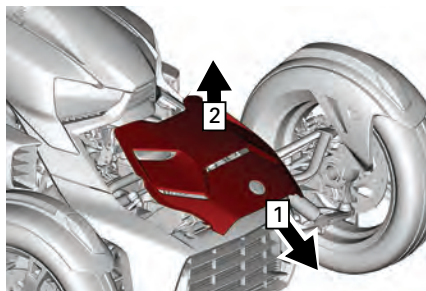
Retirer le couvercle de service avant

1. De chaque côté du couvercle de service, insérez un doigt dans l'ouverture du couvercle de service avant et soulevez la languette de

retenue pour dégager le couvercle.



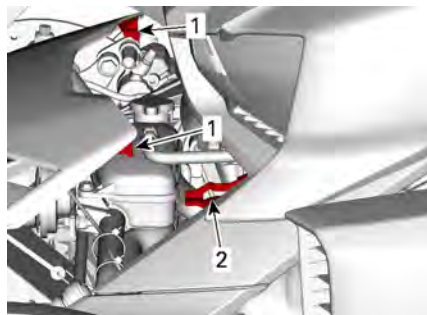
1. Languette de verrouillage
2. Tenir les pattes de verrouillage et faire glisser le couvercle vers l'avant.
3. Retirez le couvercle de service du véhicule.



1. Glissez vers l'avant
2. Soulevez

Installer le couvercle de service avant

1. Glisser le couvercle de service avant à sa place.
2. Insérez les pattes de verrouillage arrière dans les fentes de soutien.

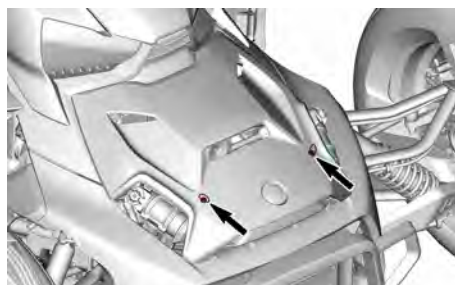


1. Pattes de verrouillage sur le couvercle d'entretien avant
2. Support gauche du véhicule
3. Fixez l'avant du couvercle de service
4. Tirez sur le couvercle pour vérifier qu'il est accroché.

Modèles Rally

Retirer le couvercle de service avant

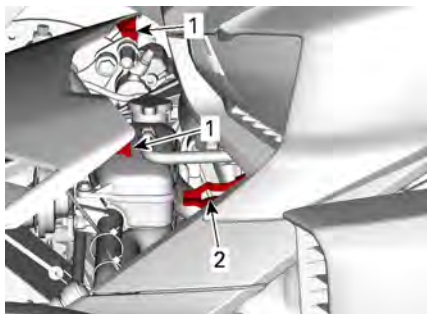
1. Dévissez les deux vis 1/4 de tour pour libérer le couvercle de service avant.



2. Soulevez l'avant du couvercle et faites-le glisser vers l'avant.

Installer le couvercle de service avant

1. Glisser le couvercle de service avant à sa place.
2. Insérez les pattes de verrouillage arrière dans les fentes de soutien.



1. Pattes de verrouillage sur le couvercle d'entretien avant
2. Support gauche du véhicule
3. Verrouillez le couvercle de service avant à l'aide des deux vis 1/4 de tour.

Couvercle de service droit



Le couvercle de service droit donne accès à ce qui suit :

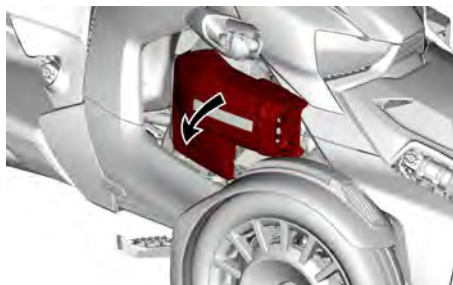
- Carte de sécurité
- Filtre à air de la boîte de vitesses CVT
- Jauge du niveau d'huile du moteur.

Ouvrez le couvercle de service droit

1. Tournez la vis quart de tour vers la gauche.



2. Inclinez le couvercle de service.



Refermer le couvercle de service droit

Refermez le couvercle et fixez-le en place à l'aide de la vis quart de tour.

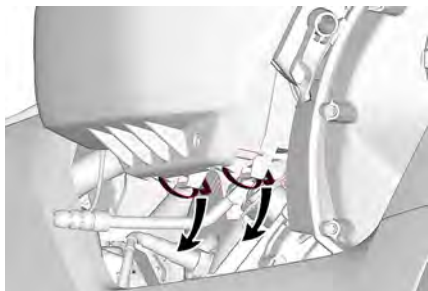
Couvercle de service gauche



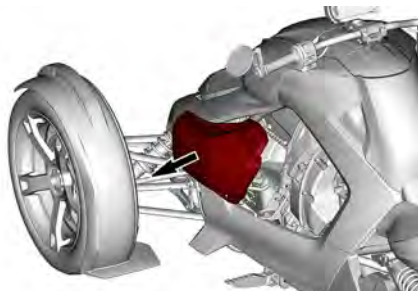
Le couvercle de service gauche doit être retiré pour accéder au filtre à air du moteur.

Retirer le couvercle de service gauche

1. Dégager les deux taquets de retenue situés sous le couvercle de service gauche.



2. Retirez le couvercle du véhicule.



Installer le couvercle de service gauche

Pour l'installation, inversez les étapes du retrait.

AFFICHAGE NUMÉRIQUE DE 4.5 PO

AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous conduisez le véhicule, la lecture de l'indicateur multifonction peut être une source de distraction. Elle peut détourner votre attention et, surtout, nuire à la surveillance constante nécessaire de votre environnement. Faites toujours attention aux conditions de la route, assurez-vous que votre environnement est dégagé et exempt d'obstacles. De plus, lorsque vous roulez, ne jetez qu'un coup d'œil sur l'indicateur multifonction pour vous tenir au courant des conditions routières.

L'écran numérique 4,5 po affiche des indicateurs numériques (niveau de carburant et température), des icônes et des écrans numériques qui affichent des renseignements importants (vitesse, tr/min, etc.).

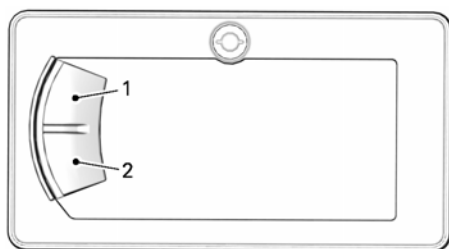
Affichage inférieur



Peut afficher les éléments suivants :

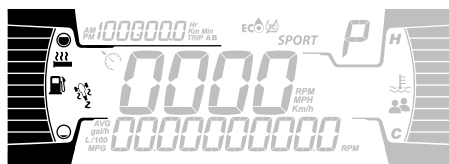
- Vitesse en Km/h (États-Unis uniquement)
- RÉGIME DU MOTEUR
- AVG - consommation moyenne de carburant
- Distance pouvant être parcourue avec le carburant restant
- Paramètres
- Messages

Utilisez le bouton BAS pour changer les informations affichées.



1. Bouton Supérieur
2. Bouton Inférieur

Affichage latéral gauche



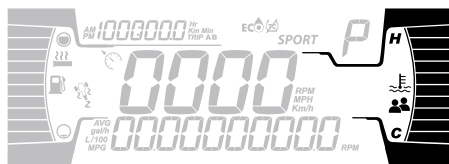
L'affichage latéral gauche comprend :

- Indicateur de niveau d'essence
- Niveau Poignées chauffantes
- Icône du VSS

REMARQUE :

Utilisez cette information en tant que référence seulement. En raison de la configuration du réservoir, l'indicateur de niveau d'essence indique que le réservoir est plein durant une longue période avant de commencer à descendre. La distance pouvant être parcourue avec le carburant restant permet d'établir avec plus de justesse s'il vous reste suffisamment de carburant pour vous rendre à destination.

Affichage latéral droit



L'affichage latéral droit comprend :

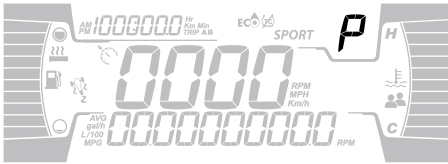
- Température du moteur
- Icône des passagers

Affichage central



Indique la vitesse du véhicule en km/h ou en mi/h.

Position du sélecteur de transmission



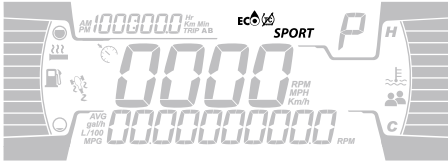
Cet écran indique la position de la transmission :

- F (marche avant)
- R (marche arrière)

Il affiche aussi un P quand le levier de position de stationnement est en position verrouillée.

Affichage du mode de conduite

Uniquement disponible sur les modèles avec un moteur 900 ACE



L'afficheur MODE indique le mode de conduite sélectionné :

- ECO
- SPORT (sur les modèles Sport uniquement)
- RALLY (uniquement sur le modèle Rally)

Le mode RALLY doit être sélectionné quand le véhicule circule sur une route non asphaltée.

Quand un mode est sélectionné, un message paraît sur l'afficheur inférieur. Simultanément, un ou plusieurs icônes s'affichent pour confirmer la sélection.

En mode STANDARD, aucune information n'est affichée.

Mode de conduite	Icônes
STD	Aucune icône
ECO	
SPORT	SPORT + +
RALLY	+

L'icône Contrôle de la traction est aussi affichée dans cette zone.

Affichage du compteur journalier

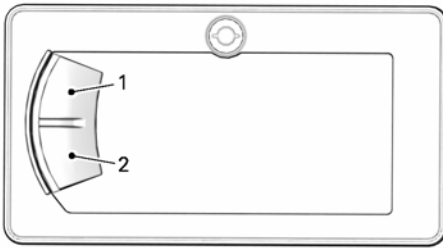


Cet affichage montre les informations des déplacements :

- Odomètre cumulatif
- Compteur A
- Compteur B
- Horloge

Utilisez le bouton HAUT pour changer les informations affichées.

Maintenez le bouton SUPÉRIEUR pour réinitialiser les odomètres A/B.



1. Bouton Supérieur
2. Bouton Inférieur

Voyants

Avertissement et indicateurs



Avertissement et indicateurs	
	VERT - Clignotants
	Feux de détresse clignotants - Tous les clignotants avant et arrière clignent
	ORANGE - Dysfonctionnement du véhicule
	BLEU - Feu de route
	ROUGE - Température du moteur trop élevée.
	ROUGE - Le levier de verrouillage du frein est engagé ou dysfonctionnement du système de freinage.
	ROUGE - la tension de la batterie est trop basse ou il y a un problème dans le système électrique.

Avertissement et indicateurs

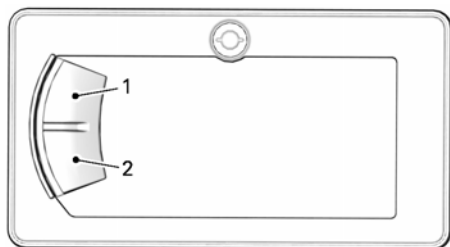
	ORANGE - Dysfonctionnement du système de freinage antiblocage (ABS)
	ROUGE - Basse pression d'huile Normalement allumé lorsque le moteur est ARRÊTÉ
	ORANGE - Bas niveau d'essence
	ORANGE Activer: Erreur de fonctionnement du système antipollution du véhicule Clignote: Problème de moteur. Le mode Préservation est activé. Faites réparer le véhicule immédiatement.

Icônes et indicateurs

Icônes	
	Indicateur de carburant
	Indicateur de température
	Icône des passagers - s'affiche quand le repose-pied gauche du passager est déployé
	Indicateur du régulateur de vitesse
	Indicateur des poignées chauffantes

Icônes	
	Icône du VSS Allumé : Quand le VSS est activé ou en cas de dysfonctionnement Clignote : Quand le VSS intervient.
	Indique que le système d'antipatinage à l'accélération est partiellement désactivé. Ce système permet de disposer de toute la puissance du moteur, au prix toutefois d'une stabilité réduite. Il est donc nécessaire de conduire avec précaution.
	Avertit que le mode ÉCO est sélectionné.
SPORT	Avertit que le mode SPORT est sélectionné.

Paramètres



1. Bouton Supérieur
2. Bouton Inférieur

Niveau d'éclairage de l'afficheur

L'éclairage de l'afficheur est réglé en usine au niveau le plus élevé. La luminosité peut être modifiée par un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am.

Réglage de la langue

La langue de l'afficheur réglée en usine est l'anglais. Allez chez un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am pour savoir quelles langues sont disponibles et pour modifier la configuration selon vos besoins.

Boutons du menu

Bouton du haut

L'information suivante s'affiche en appuyant sur le bouton du HAUT :

- Odomètre - distance cumulative
- Compteur A
- Compteur B
- Horloge.

Bouton du bas

L'information suivante s'affiche en appuyant sur le bouton du BAS :

- RÉGIME DU MOTEUR
- Statistiques de consommation d'essence (moyenne)
- Autonomie (km ou M)
- Réglages.
 - Réinitialiser entretien
 - Codes d'anomalie
 - Unités (sauf États-Unis)
 - Réinitialisation des statistiques
 - Luminosité
 - Réglages de l'horloge
 - Quitter

Le bouton du BAS peut aussi servir à sélectionner un mode de conduite.

Sélectionner, réinitialiser ou modifier une valeur

Menu du haut

Appuyez sur le bouton du HAUT jusqu'à ce que l'afficheur indique l'information sélectionnée.

Réinitialiser le compteur A ou B

Sélectionner un compteur (A ou B).

Tenez le bouton du HAUT enfoncé jusqu'à la réinitialisation de la valeur.

Menu du bas

Pour sélectionner une information particulière

Appuyez sur le bouton du BAS jusqu'à ce que le libellé de l'information désirée s'affiche.

À l'exception des RÉGLAGES, attendez 2 ou 3 secondes pour sélectionner et afficher l'information.

Pour passer au menu des RÉGLAGES, maintenez le bouton du BAS enfoncé 2 ou 3 secondes.

REMARQUE :

Si aucune information ne s'affiche dans les 10 secondes, le tableau de bord passe au menu des RÉGLAGES

Réinitialiser une valeur (consommation moyenne de carburant)

Sélectionner la valeur à réinitialiser.

Maintenir le bouton du BAS enfoncé jusqu'à ce que la valeur soit réinitialisée.

Modifier une valeur (horloge)

Appuyez sur le bouton du BAS pour sélectionner l'information à modifier.

Une fois sélectionnée, maintenez le bouton du BAS enfoncé pour passer au mode de modification.

Appuyez sur le bouton du BAS jusqu'à l'affichage de la nouvelle valeur.

Attendez 2 ou 3 secondes pour accepter la modification.

Sélection ou modification du mode de conduite

Uniquement disponible sur les modèles munis d'un moteur 900 ACE

Maintenez le bouton du BAS enfoncé jusqu'à ce que le message de l'afficheur du bas change.

Appuyez sur le bouton du BAS pour faire défiler tous les modes de conduite possibles.

Attendez 2 ou 3 secondes pour sélectionner et afficher la nouvelle information.

Pour retourner au mode NORMAL, sélectionnez ECO OFF.

MODES DE FONCTIONNEMENT

Mode ECO

Lorsque le mode d'économie de carburant (ECO) est sélectionné, le couple et la vitesse du véhicule sont limités, ce qui permet de maintenir une vitesse de croisière optimale afin de réduire la consommation de carburant.

Une fois activé, le mode ECO reste actif jusqu'à ce qu'il soit désactivé par l'opérateur.

Mode SPORT

Quand le mode sport est activé, le VSS permet davantage de patinage de la roue arrière et un plus grand angle de ripage du véhicule, exigeant ainsi un contre-braquage. De plus, lorsque ce mode est activé, le système d'antipatinage est moins performant, ce qui signifie que le dérapage de la roue arrière est moins contrôlé, même sur les surfaces à friction réduite. Ce mode est plus efficace sur l'asphalte sec ou mouillé. Lorsque ce mode est activé, le conducteur devrait être encore plus prudent qu'à la normale.

Ce mode ne peut être activé que lorsque le conducteur est seul sur le véhicule (aucun passager) et que le VSS ne présente aucune anomalie.

AVERTISSEMENT

Avant d'utiliser le mode sport, familiarisez-vous avec le fonctionnement de base du véhicule et la maniabilité du véhicule avec le VSS. Lorsque vous utilisez le mode sport, soyez toujours conscient de ce qui vous entoure et de la maniabilité du véhicule.

Mode RALLY

Le mode RALLY a été conçu pour améliorer l'expérience de conduite sur une route de gravier ou non asphaltée. Les interventions du VSS sont

adaptées à la surface de la route. Ce mode ne doit être utilisé que sur des routes non asphaltées. Lorsque ce mode est activé, le conducteur devrait être encore plus prudent qu'à la normale.

Ce mode ne peut être activé que lorsque le conducteur est seul sur le véhicule (aucun passager) et que le VSS ne présente aucune anomalie.

AVERTISSEMENT

Veillez à vous familiariser avec les éléments de base du fonctionnement du véhicule ainsi qu'avec son maniement avec le VSS avant d'utiliser le mode RALLY. Avant d'utiliser le mode RALLY, soyez toujours conscient de ce qui vous entoure et de la maniabilité du véhicule.

Mode Affichage

Quand un mode est sélectionné, un message paraît sur l'afficheur inférieur.

Simultanément, un ou plusieurs icônes s'affichent pour confirmer la sélection.

Mode de conduite	Icônes
STD	Aucune icône
ECO	
SPORT	SPORT +  + 
RALLY	 + 

PROCÉDURES DE BASE

Démarrage et arrêt du moteur

Démarrage du moteur

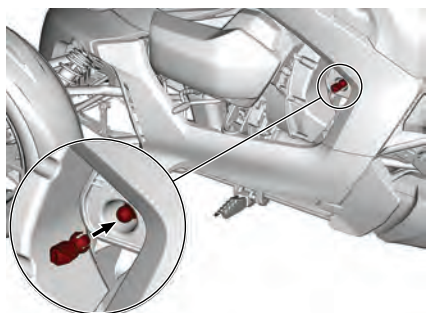
IMPORTANT : Lors du démarrage, le régime du moteur augmente légèrement de lui-même avant de retourner à la normale.

AVERTISSEMENT

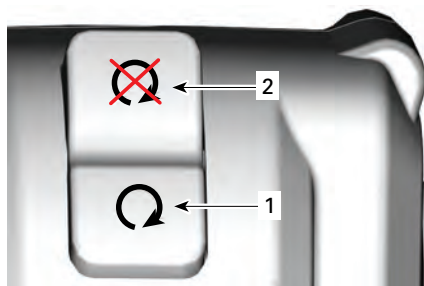
Le gaz d'échappement contient du monoxyde de carbone qui peut s'accumuler rapidement dans un endroit clos ou mal ventilé. S'il est inhalé, il peut causer des blessures graves ou la mort.

Faire tourner le moteur uniquement dans un endroit ouvert et bien ventilé. Consultez la section *Prévention de l'empoisonnement au monoxyde de carbone*.

1. Ouvrez le couvercle de service du côté droit et lisez la carte de sécurité au besoin pour vous préparer et pour préparer le passager et le véhicule avant le démarrage.
2. Installez la clé RF D.E.S.S. sur sa borne.



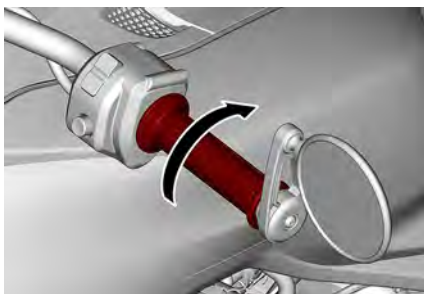
3. Appuyez rapidement sur le bouton de démarrage pour activer le système électrique.
4. Placez l'interrupteur d'arrêt du moteur à la position RUN.



1. Position MARCHÉ

2. Position STOP

5. Tournez délicatement la manette de l'accélérateur vers l'avant (soulevez le poignet) pour activer le système de démarrage. Un bip se fait entendre.
 - Relâchez ensuite la manette de l'accélérateur.
 - Le moteur peut être mis en marche dans les 30 secondes suivantes sans devoir répéter cette étape.
 - Il faut répéter cette étape pour mettre le moteur en marche chaque fois qu'il est éteint.



6. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la dans cette position.
7. Appuyez sur le bouton de démarrage sans le tenir enfoncé.

REMARQUE :

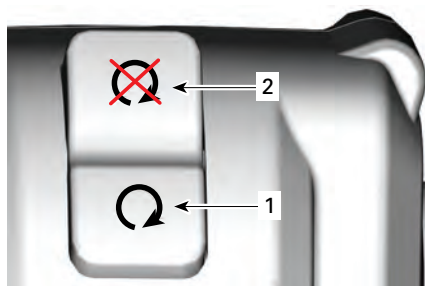
Si le moteur ne démarre pas, appuyez sur le bouton de démarrage de nouveau.

8. Vérifiez s'il y a des messages d'anomalie et si le voyant de bas niveau d'huile est éteint.
9. Dégagez le levier de position de stationnement. Assurez-vous que l'indicateur sur le tableau de bord multifonction est éteint.

IMPORTANT : Si le levier de position de stationnement n'est pas dégagé avant d'utiliser le véhicule, la puissance du moteur est limitée pour éviter d'endommager la transmission. Le témoin sonore s'active et les voyants lumineux  clignotent pour aviser le conducteur qu'il doit sortir le levier de la position Stationnement.

Arrêt du moteur

1. Immobilisez le véhicule.
2. Placez l'interrupteur d'arrêt du moteur à la position OFF.



1. Position MARCHE
2. Position STOP

REMARQUE :

Le moteur ne peut être arrêté qu'avec l'interrupteur d'arrêt du moteur. Le retrait de la clé RF D.E.S.S. de sa borne n'a pas pour effet d'arrêter le moteur car elle ne sert qu'à démarrer le véhicule.

3. Retirez la clé RF D.E.S.S.
4. Engagez et verrouillez le levier de position de stationnement.

Le voyant lumineux  et la lettre P paraissent sur l'afficheur.

5. Faites bouger le véhicule vers l'avant et vers l'arrière pour vous assurer que le levier de position de stationnement est complètement engagé

AVERTISSEMENT

Engagez toujours le levier de position de stationnement. Le véhicule pourrait se déplacer si le levier de position de stationnement n'est pas en position verrouillée. L'embrayage est toujours désengagé quand le véhicule est à l'arrêt pour éviter que la transmission retienne le véhicule en place.

6. Descendre du véhicule.

Arrêt automatique du moteur

Ce véhicule est muni d'un dispositif qui éteint le moteur 3 minutes après qu'il ait atteint sa température de fonctionnement.

Un message d'arrêt du moteur paraît sur l'afficheur et un signal sonore est émis pour aviser que le moteur sera bientôt éteint.

Le moteur s'éteint à moins que l'une des conditions ci-après survienne.

- Les freins sont appliqués.
- La manette d'accélérateur est activée.

Démarrer dans une pente

Si le véhicule est stationné dans une pente et que le levier de position de stationnement est difficile à dégager, sélectionnez la position F ou R (selon la direction de la pente) puis tournez doucement la manette de l'accélérateur tout en dégageant le levier de position de stationnement.

Contrôle de prise en pente

Si le véhicule est sur une pente à 5%, il restera immobilisé pendant une

seconde lorsque vous relâchez la pédale de frein. Cette caractéristique empêche le véhicule d'avancer ou de reculer.

Les freins sont automatiquement relâchés quand la manette de l'accélérateur est activée.

Cette fonction est utile lorsqu'il faut partir en marche avant ou arrière dans une pente (par exemple à un feu rouge, dans une entrée ou dans un stationnement).

Elle s'active automatiquement quand le levier de vitesse est réglé à la position F ou R pour gravir n'importe quelle pente susceptible de faire reculer le véhicule.

Comment pousser le véhicule

ATTENTION

Évitez de pousser le véhicule dans une pente. Si vous devez pousser le véhicule dans une pente, soyez extrêmement vigilant et demeurez à proximité de la pédale de frein au cas où le véhicule se mettrait en mouvement seul.

Pour déplacer le véhicule sur une petite distance sans démarrer le moteur :

1. Tout en étant assis sur le véhicule, appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la dans cette position.
2. Dégagez le levier de position de stationnement.
3. Descendez par la droite du véhicule. Laissez le pied sur la pédale de frein.
4. Poussez le véhicule en utilisant le frein au besoin.

ATTENTION

Ne poussez que sur la droite du véhicule pour que vous puissiez atteindre la pédale de frein. Ne vous approchez pas du tuyau d'échappement chaud.

Lorsque vous faites reculer le véhicule, prenez garde que la roue avant ne vous roule sur les pieds.

5. Assoyez-vous sur le siège du véhicule et positionnez-le à l'arrêt comme expliqué ci-dessus.

Conduite en marche arrière

Consultez la section *Consignes d'utilisation sécuritaire* pour plus de détails sur l'utilisation sécuritaire de la marche arrière.

Passer en marche arrière

1. Immobilisez le véhicule et laissez le moteur rouler au ralenti.
2. Gardez le pied sur la pédale de frein.
3. Avec l'autre pied ou la main gauche, tirez le levier sélecteur vers l'arrière pour engager la marche arrière.

Un double signal sonore est émis pour aviser que la marche arrière est engagée.

Conduite en marche arrière

Assurez-vous que la voie est libre et continuez de regarder derrière vous tout en reculant. Reculez lentement sur de courtes distances.

Retour en marche avant

1. Immobilisez le véhicule et laissez le moteur rouler.
2. Gardez le pied sur la pédale de frein.
3. Avec l'autre pied ou la main gauche, poussez le levier sélecteur vers l'avant pour désengager la marche arrière.

Fonctionnement pendant le rodage

Une période de rodage de 300 km (200 mi) doit être respectée pour ce véhicule.

Une fois la période de rodage terminée, le véhicule doit être inspecté tel que prescrit dans le *Tableau d'entretien périodique*.

Moteur

AVIS

Au cours de la période de rodage :

- Ne faites pas fonctionner le moteur à plein régime.
- Ne roulez pas sur une longue période à un régime constant.
- Évitez les accélérations intenses.
- Évitez de rouler à la même vitesse sur de longues périodes.

Si le ventilateur fonctionne sans arrêt lorsque la circulation est dense, stationnez-vous sur l'accotement et éteignez le moteur pour le laisser refroidir, ou accélérez pour permettre à l'air ambiant de refroidir le moteur.

Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

Freins et pneus

Au cours de la période de rodage, évitez de freiner brusquement.

⚠ AVERTISSEMENT

Des freins et des pneus neufs ne fonctionneront à leur pleine capacité qu'après une période de rodage. L'efficacité des freins et du VSS ainsi que la maniabilité peuvent être réduites; soyez donc très prudent.

Les freins et les pneus sont rodés après environ 300 km (200 mi) de conduite comportant de fréquents freinages et virages. Si ce n'est pas le cas, prolongez le rodage.

Courroie d'entraînement

Une courroie d'entraînement neuve requiert une période de rodage de 50 km (30 mi).

Pendant cette période :

- Évitez d'accélérer ou de décélérer vigoureusement.
- Évitez de circuler à plein régime.

Ravitaillement

Spécifications d'essence

AVIS

Utilisez toujours de l'essence fraîche. L'essence s'oxyde, le résultat est la perte de l'octane, des composés volatils et la production de dépôts de gomme et de vernis qui peuvent endommager le système d'alimentation.

Le mélange d'essence et d'alcool varie selon les pays et les régions. Ce moteur a été conçu pour fonctionner avec les carburants prescrits. Il convient cependant de noter ce qui suit :

- L'utilisation d'essence contenant de l'alcool au-delà du pourcentage

spécifié par la réglementation gouvernementale n'est pas recommandée et peut entraîner les problèmes suivants dans les composants du circuit d'essence :

- des difficultés de démarrage et de fonctionnement;
- la détérioration des pièces en caoutchouc ou plastique;
- la corrosion des pièces métalliques;
- des dommages causés aux parties internes du moteur.
- Vérifiez fréquemment l'absence de fuites d'essence ou d'autres anomalies du circuit d'essence en cas de soupçon d'une présence d'alcool dans l'essence supérieure à la réglementation gouvernementale en vigueur.
- Les carburants contenant de l'alcool attirent et retiennent l'humidité, ce qui peut entraîner la séparation des phases du carburant et occasionner des problèmes de performances du moteur ou endommager ce dernier.

Essence recommandée

Utilisez de l'essence ordinaire sans plomb avec un indice d'octane minimum AKI (RON+MON)/2 de 87 ou un indice d'octane RON de 92.

Pour des performances optimales, utilisez de l'essence super sans plomb avec un indice d'octane AKI (RON+MON)/2 de 91 ou un indice d'octane RON de 95.

AVIS

N'utilisez jamais d'autres carburants. L'utilisation d'essence inappropriée peut endommager le système d'alimentation ou le moteur.

AVIS

N'utilisez PAS d'essence étiquetée E85.

États-Unis

L'utilisation de carburant étiqueté E15 est interdite par la réglementation de l'EPA aux États-Unis.

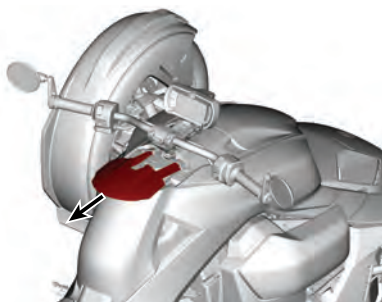
Procédure de ravitaillement

⚠ AVERTISSEMENT

L'essence est extrêmement inflammable et hautement explosive. Respectez la procédure de ravitaillement pour réduire le risque de feu ou d'explosion. Consultez la section Prévention des incendies et autres dangers associés à l'essence.

Pour faire le plein :

1. Garez le véhicule à l'extérieur sur une surface plane et dans un endroit bien aéré, loin de flammes, d'étincelles, de toute personne qui fume et de toute autre source d'allumage.
2. Arrêtez le moteur.
3. Faites glisser la porte du réservoir d'essence vers l'arrière.



4. Si le véhicule est équipé d'un bouchon de réservoir de carburant verrouillable, déverrouillez-le.
5. Enlevez lentement le bouchon du réservoir d'essence en le desserrant dans le sens antihoraire.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous constatez une différence de pression (sifflement lorsque vous desserrez le bouchon du réservoir), faites inspecter ou réparer le véhicule avant de l'utiliser.

6. Insérez le bec dans le goulot de remplissage.
7. Versez l'essence lentement afin que l'air puisse s'échapper du réservoir et éviter que l'essence ne refoule. Évitez de répandre de l'essence.
8. Cessez de remplir lorsque l'essence atteint le bas du goulot de remplissage. **Évitez tout remplissage excessif.**

⚠ AVERTISSEMENT

Ne remplissez jamais le réservoir d'essence à plein rendement avant de laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder.

⚠ AVERTISSEMENT

Essayez toujours toute essence répandue sur le véhicule.

9. Serrez complètement le bouchon du réservoir de carburant et verrouillez-le (selon l'équipement).
10. Repoussez la porte du réservoir jusqu'au bout pour la refermer.
11. Essuyer toute essence répandue. Si vous renversez de l'essence sur vous, lavez-vous avec du savon et de l'eau puis changez de vêtements.

Ajuster la suspension**Directives de réglage de la suspension**

Le réglage de la suspension et la charge peuvent avoir un effet sur le confort et la maniabilité du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Le réglage de la suspension peut influencer la maniabilité du véhicule.

Toujours prendre le temps de se familiariser avec le comportement du véhicule après tout réglage de la suspension.

Les choix de réglage de la suspension varient en fonction du poids du conducteur, de la charge du véhicule, de la préférence personnelle, de la vitesse de conduite et de l'état du terrain.

Le meilleur moyen de régler la suspension consiste à se baser sur les réglages d'usine, puis à personnaliser chacun des réglages, un à la fois.

Les réglages avant et arrière sont liés. Par exemple, il est possible que vous ayez à régler de nouveau les amortisseurs arrière après avoir réglé les amortisseurs avant.

Effectuez un essai du véhicule dans les mêmes conditions de terrain, vitesse, charge, etc.

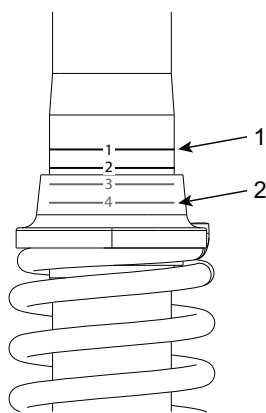
Modifiez un réglage et refaites le test.

Procédez de façon méthodique jusqu'à l'obtention du réglage voulu.

Réglages d'usine de la suspension
Suspension avant

Réglage	MODÈLE	Réglages d'usine
Précharge du ressort	Ryker 600 ACE	Non réglable

	Ryker 900 ACE	
	Ryker Rally 900 ACE	Entre les positions 2 et 3
	Ryker Sport 900 ACE	Position 3
Amortissement de la compression	Ryker Rally 900 ACE	Position 2



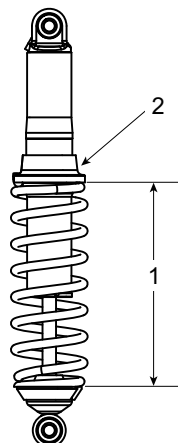
PRÉCHARGE DU RESSORT

1. Position 1
2. Position 4

Suspension arrière

Réglage	MODÈLE	Réglages d'usine
Précharge du ressort	Ryker 600 ACE Ryker 900 ACE	Non réglable
	Ryker Rally 900 ACE	239 ± 1 mm ($9,4 \pm 0,039$ po)

	Ryker Sport 900 ACE	227 ± 1 mm ($9 \pm 0,039$ po)
Amortissement de la compression	Ryker Rally 900 ACE	Position 2



1. Distance à mesurer
2. Réglage de la bague

Réglage de la précharge à ressort

Raccourcissez le ressort pour obtenir une conduite plus ferme, lorsque vous roulez sur une route pavée accidentée ou lorsque vous roulez avec un passager ou une charge plus importante que d'habitude.

Allongez le ressort pour une conduite plus douce et des conditions de conduite douces.

Les réglages d'usine conviennent à la plupart des conditions.

Tenez compte du fait qu'une augmentation du dégagement au sol peut

influencer la tenue de route du véhicule.



AVERTISSEMENT

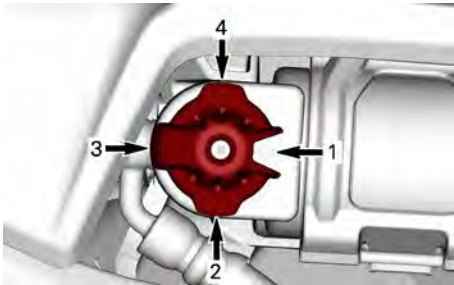
Les réglages des amortisseurs avant doivent toujours être identiques.
La longueur du ressort doit être égale de chaque côté du véhicule
Ne réglez jamais un seul amortisseur.
Un réglage inégal aurait un effet néfaste sur la maniabilité et la stabilité, pouvant entraîner un accident.

1. Soulevez le véhicule.
2. Réglez la précharge du ressort en tournant l'anneau de réglage.

Réglages de l'amortissement

L'amortissement de la compression contrôle la réaction de l'amortisseur lors de la conduite.

Position	Réglage	Résultat sur de grosses bosses
1	Avertissement	Amortissement de la compression plus souple
4	Ferme	Amortissement de la compression plus ferme



1. Position 1
2. Position 2
3. Position 3
4. Position 4



AVERTISSEMENT

Vérifiez que le réglage de l'amortissement de la compression est identique des deux côtés.

CONSIGNES POUR UNE UTILISATION SÉCURITAIRE

DIFFÉRENCES ENTRE CE VÉHICULE ET LES AUTRES

Cette section vous aidera à comprendre certaines des caractéristiques distinctes et de fonctionnement de ce véhicule

Stabilité

La configuration en « Y » de ce véhicule à trois roues procure une meilleure stabilité qu'une motocyclette à basse vitesse.

Or, trois roues ne sont pas aussi stables que quatre, donc il n'est pas aussi stable qu'une automobile. Les dispositifs d'aide à la conduite, tel le système de stabilité du véhicule (VSS), vous aident à maintenir la stabilité du véhicule, mais vous pouvez tout de même en perdre la maîtrise, le renverser ou faire des tonneaux si vous effectuez des manœuvres extrêmes (tels des virages brusques), si vous surchargez le véhicule ou si vous roulez sur des surfaces inégales ou des objets. Il est également possible que vous ou votre passager soyez éjectés du véhicule lors d'un virage brusque, d'une accélération, d'un freinage ou d'un impact.

État de la route

Le comportement de ce véhicule sur la route diffère de celui des autres véhicules. Suivez ces recommandations.

- Ne circulez pas hors route ou sur des routes glacées ou enneigées.
- Évitez les flaques et les ruissellements d'eau. Ce véhicule fait de l'aquaplanage plus facilement qu'une voiture. Ralentissez si vous devez circuler dans ces conditions.
- Ralentissez sur les routes de gravier, de terre battue ou de sable.
- Circuler à une température inférieure à 6 °C (43 °F) compromet l'adhérence.

Consultez la section *Stratégies de conduite* pour obtenir des instructions détaillées.

Pédale de frein

Lorsque vous appuyez sur la pédale, vous freinez simultanément les trois roues. Il n'y a pas de manette de frein au guidon et il est impossible de freiner les roues avant et arrière séparément.

Ce véhicule permet de contrôler la direction et de freiner simultanément, beaucoup mieux qu'une motocyclette, et peut s'immobiliser très rapidement. Soyez conscient des véhicules qui circulent derrière vous car ils pourraient être incapables d'arrêter ou de réagir aussi rapidement que vous.

Système de freinage antiblocage (ABS)

Le véhicule est muni d'un système de freinage antiblocage (ABS) qui fait partie du système de stabilité du véhicule (VSS).

Ce système aide à contrôler la direction durant un freinage d'urgence en évitant le blocage des freins.

Position de stationnement

Le levier de position de stationnement est un dispositif mécanique qui bloque l'arbre d'entraînement lorsqu'il est engagé.

AVIS

N'essayez pas de ralentir ou d'immobiliser le véhicule en déplaçant le levier de position de stationnement. Cela endommagera l'arbre d'entraînement et la boîte de vitesse.

Aussi, l'afficheur de vitesse sélectionnée affiche un P quand le levier de

position de stationnement est en position verrouillée.

Guidon

Direction directe

Pour tourner, tournez le guidon dans la direction du virage.

Motocyclistes - Ne pas contre-braquer comme vous le feriez avec une motocyclette. Contrairement aux motocyclettes, ce véhicule à trois roues ne peut adopter une position inclinée lors des virages. Il faut réapprendre à virer. Exercez-vous à faire des virages à différentes vitesses jusqu'à être performant.

Force latérale dans les courbes

Contrairement aux motocyclettes, votre véhicule ne peut adopter une position inclinée lors des virages. Vous sentirez une force latérale vous poussant vers l'extérieur du virage.

Pour maintenir votre position sur le véhicule, vous et le passager devez vous tenir à deux mains et ancrer les pieds sur les repose-pieds.

Dans les virages serrés, inclinez le haut du corps vers l'intérieur du virage pour vous aider.

Largeur

Comme ce véhicule est plus large qu'une motocyclette conventionnelle :

- Veillez à toujours garder les roues avant dans la voie empruntée. Soyez particulièrement conscient de l'emplacement des roues avant quand vous empruntez un virage ou dépassez un véhicule.
- Ne partagez pas de voie avec tout autre véhicule. Lorsque vous circulez en groupe avec d'autres véhicules, demeurez toujours en file indienne, même avec des motocyclettes.

- Préparez-vous à vous déplacer sur une plus grande largeur pour éviter un obstacle.

REMARQUE :

Le fait d'éviter un obstacle avec les roues avant ne garantit pas qu'on l'évitera avec la roue arrière.

Marche arrière

L'icône de marche arrière  paraît sur l'afficheur de vitesse lorsque la marche arrière est sélectionnée.

Ce véhicule peut reculer comme une voiture. Il y a cependant d'importantes différences :

- Au besoin, faites descendre le passager si votre visibilité est réduite.
- Rappelez-vous que l'avant du véhicule est plus large que l'arrière. Gardez une bonne distance des obstacles lorsque vous reculez pour éviter de les frapper avec les roues avant.
- Reculez lentement sur de courtes distances.
- Autant que possible, garez-vous de sorte que vous n'aurez pas à reculer pour quitter le parc de stationnement.



ATTENTION

Gardez toujours les deux pieds sur les repose-pieds lorsque vous circulez en marche arrière. Ne posez jamais les pieds au sol pendant que vous reculez.

Permis de conduire et lois locales

Les exigences de permis de conduire pour ce véhicule varient en fonction de la réglementation locale. Selon les lois locales, vous pourriez devoir posséder un permis de conduire d'automobile ou de motocyclette ou un permis qui autorise spécifiquement la conduite d'un véhicule à trois roues.

Vérifiez auprès de l'administration locale que vous possédez un permis de conduire approprié avant de circuler sur les voies publiques.

DISPOSITIFS D'AIDE À LA CONDUITE

Système de stabilité du véhicule (VSS)

Ce véhicule est muni d'un système de stabilité du véhicule (VSS).

Ce système peut vous aider à maîtriser le véhicule et à réduire le risque de renversement ou de faire des tonneaux dans certaines circonstances.

Le VSS se compose :

- D'un **système de freinage anti-blocage (ABS)** qui permet de garder le contrôle directionnel lors d'un freinage brusque car il empêche les roues de se verrouiller.
- Le **répartiteur de force de freinage (EBD)** règle automatiquement la force de freinage sur les trois roues. Ensemble, l'ABS et l'EBD vous aident à garder le contrôle de la direction et à maximiser la force de freinage en fonction de la traction.
- D'un **système d'antipatinage à l'accélération (TCS)** qui empêche la roue arrière de patiner. Le TCS limitera le patinage de la roue arrière seulement si vous tournez le guidon, ou encore si les conditions de traction ou la stabilité du véhicule nécessitent une réduction du couple moteur. Le système occasionne davantage de patinage quand en mode SPORT et RALLY.
- D'un **système de contrôle de la stabilité (SCS)** conçu pour restreindre la puissance propulsant le pneu arrière et freiner les roues individuellement, ce qui réduit le risque de perte de maîtrise ou de faire des tonneaux.

Limitations

Le VSS ne peut vous aider à garder la maîtrise du véhicule dans toutes les circonstances.

Surfaces à adhérence réduite

L'adhérence des pneus à la route réduit la force maximale de freinage.

Même avec l'ABS et l'EBD, la distance de freinage est supérieure sur des surfaces à adhérence réduite, si la pression des pneus recommandée est inadéquate ou si la semelle n'est pas en bon état.

Si les pneus n'adhèrent plus à la surface de la route, vous pouvez perdre la maîtrise du véhicule même avec le VSS.

Si une route revêtue est couverte ou partiellement couverte de glace, de neige ou de gadoue, vous ne pouvez garder la maîtrise du véhicule, même avec le VSS, car il n'y a pas suffisamment d'adhérence. Ne circulez pas sur des routes couvertes de neige, de glace ou de gadoue.

REMARQUE :

L'adhérence des pneus du véhicule commence à diminuer en dessous de 5 °C (41 °F).

Tout comme d'autres véhicules routiers, ce véhicule peut faire de l'aquaplanage (perte de traction sur l'eau). Si vous roulez trop vite sur de l'eau, dans une flaque ou sur un ruissellement d'eau, le véhicule peut ne plus adhérer à la route et faire un tête-à-queue; le VSS ne sera pas efficace et vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule. Évitez les flaques ou ruissellements d'eau importants et ralentissez ou gardez-vous sur l'accotement lors de pluie torrentielle. Si vous devez circuler sur de l'eau, ralentissez le plus possible avant de l'atteindre.

Tous les modèles sauf Ryker Rally 900 ACE

Ralentissez sur les surfaces n'offrant pas une bonne adhérence, telles que la boue, le sable, le gravier ou une chaussée mouillée. Ce véhicule n'est pas conçu pour circuler hors route. Circulez toujours sur des routes entretenues. N'utilisez pas le véhicule sur tout autre terrain.

Modèles Ryker Rally 900 ACE

Ce modèle est spécialement conçu pour être utilisé sur de multiples surfaces de roulement. Bien qu'il puisse être utilisé sur des surfaces à traction réduite, CE N'EST PAS UN VÉHICULE HORS ROUTE.

Soyez conscient, quand vous empruntez des surfaces glissantes, que le véhicule ne peut compenser dans toutes les situations de conduite dangereuses. FAITES PREUVE DE JUGEMENT.

Sélectionnez toujours le **mode RALLY** quand vous circulez dans ces conditions. Reportez-vous à *Réglages* dans la section *Affichage numérique* de 4,5 po.

Pneus

Le VSS est réglé pour offrir un rendement optimal lorsque le véhicule est muni de pneus de taille, de matériau et de semelle spécifiques. Si vous les remplacez par des pneus non approuvés par BRP, cela pourrait réduire l'efficacité du VSS.

N'utilisez que des pneus recommandés par BRP, lesquels peuvent être commandés seulement auprès d'un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am.

Une pression adéquate des pneus et des semelles en bon état constituent des éléments essentiels pour garantir une bonne adhérence, particulièrement sur les surfaces mouillées ou non revêtues. Une pression trop basse pourrait mener à de l'aquaplanage et à une surchauffe des pneus, alors qu'une pression trop élevée peut réduire l'efficacité du VSS.

Virages serrés

Le système de stabilité du véhicule ne commande ni ne restreint le mouvement du guidon. Il ne peut pas vous empêcher d'entrer brutalement dans

un virage très serré. Si vous bougez le guidon rapidement et de façon trop prononcée, vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule, de faire un tête-à-queue, de renverser le véhicule ou de faire des tonneaux.

Vitesse excessive

Le VSS ne commande pas la vitesse du véhicule, à part quand le SCS intervient lors d'un virage. Le VSS ne peut empêcher le véhicule de prendre trop rapidement un virage. Si vous conduisez trop vite dans ces conditions, vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule même avec le VSS.

Poids excessif

Ne jamais charger le véhicule au-delà des valeurs spécifiées.

Tous les modèles sauf Ryker Rally 900 ACE

Charges maximales	
Limite de charge du véhicule (comprend le poids du conducteur, du passager, de toute charge et de tout accessoire ajouté)	204 kg (449 lb)
Boîte à gants	2 kg (4,4 lb)
* Aucun passager n'est autorisé sans installation d'un siège de passager approuvé	

Ryker Rally 900 ACE

Charges maximales	
Limite de charge du véhicule (comprend le poids du conducteur, du passager, de toute charge et de tout accessoire ajouté)	199 kg (438 lb)
Boîte à gants	2 kg (4,4 lb)
* Aucun passager n'est autorisé sans installation d'un siège de passager approuvé	

COMPRENDRE LES RISQUES DE LA ROUTE

Avant de circuler avec ce véhicule à trois roues, regardez la capsule vidéo sur la sécurité, lisez la carte de sécurité et toutes les étiquettes de sécurité apposées sur le produit.

Pensez au risque d'être blessé ou tué dans un accident, réfléchissez aux moyens de réduire ce risque et à votre intention de prendre ce risque.

Plusieurs facteurs contribuent aux risques auxquels vous êtes confronté. Vous pouvez contrôler certains de ces facteurs, mais d'autres, tel le comportement des autres conducteurs, sont hors de votre contrôle.

Voici certains des facteurs pouvant avoir un effet sur vos risques :

Type de véhicule

Différents types de véhicules varient en termes de taille, visibilité et maniabilité, et offrent un degré de protection différent.

Ce véhicule est petit et manœuvrable. Bien que cette maniabilité puisse permettre d'éviter les accidents, sa petite taille vous rend moins visible et augmente le risque d'accident avec d'autres usagers de la route. Dans certaines circonstances, le Ryker risque moins d'être impliqué dans un accident qu'une motocyclette. Par exemple, vous risquez moins de renverser le véhicule si vous circulez à basse vitesse. Cependant, dans d'autres circonstances, le véhicule a plus de chances d'être impliqué dans un accident. Notamment, comme le véhicule est plus large, vous ne pouvez circuler dans des ouvertures aussi petites que ne le fait une motocyclette.

Dans le cas des voitures et des camions, leur structure vous protège des dangers de la route et en cas de collision. De plus, les passagers peuvent se protéger avec leur ceinture de sécurité. Sachez que circuler sur un Ryker est plus risqué que de se trouver à bord d'une voiture et que le risque de

blessure est comparable à celui lié à la conduite d'une motocyclette.

Tout comme en motocyclette, vous pouvez réduire le risque de blessure grâce à un casque et des vêtements de protection appropriés.

Habiletés et jugement

Tout conducteur détient un certain contrôle sur les risques qu'il court sur la route.

Les conducteurs qui développent de bonnes habiletés auront une plus grande maîtrise de leur véhicule.

Ne vous fiez pas à votre expérience de conduite de motocyclettes, voitures, VTT, motoneiges ou tout autre type de véhicule pour conduire ce véhicule.

Apprenez comment ce véhicule est différent. Lisez ce Guide du conducteur et regardez la vidéo de sécurité accessible à l'adresse suivante :

– <https://can-am.brp.com/spyder/owners/safety/safety-information.html>

Ou utilisez le code QR suivant:



Si possible, suivez un cours de formation. Familiarisez-vous avec les commandes et exercez-vous à faire les exercices avec précision et confiance avant de circuler sur les voies publiques.

Lorsque vous circulez sur les routes, commencez par des situations moins exigeantes (circulation légère, vitesse peu élevée, temps clément, aucun passager) et, au fur et à mesure que vous développez des habiletés, circulez dans des situations plus exigeantes. Planifiez d'avance afin d'éviter de vous retrouver dans une situation qui

dépasse vos capacités ou qui est plus hasardeuse que vous ne l'aimeriez.

Même les conducteurs d'expérience provoquent des accidents. Par exemple, vous courez davantage le risque d'être impliqué dans un accident si vous usez de vos habiletés pour faire des manœuvres extrêmes ou des cascades. Un conducteur averti fait preuve de jugement et utilise ses habiletés pour accroître sa marge de sécurité et minimiser le risque. Apprenez les techniques de conduite défensive dans *Stratégies de conduite*.

Utilisateur

Il est essentiel que le conducteur soit alerte, sobre et physiquement capable de conduire. Ne conduisez jamais ce véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogues. Si vous utilisez le véhicule lorsque vous êtes en état d'ébriété, fatigué ou avec des facultés affaiblies, le risque d'accident est plus grand.

L'alcool, la drogue, les médicaments, la fatigue, la somnolence et les émotions constituent tous des facteurs qui peuvent altérer votre capacité de conduire de façon sécuritaire. À l'instar de la conduite d'une motocyclette, la conduite de ce véhicule constitue une activité plus exigeante que celle d'une automobile. Elle nécessite une bonne forme physique et mentale. Utiliser le véhicule seulement lorsque vous êtes alerte et sobre s'avère la pratique la plus sécuritaire. Si vous consommez de l'alcool, vos facultés sont affaiblies même si votre taux d'alcoolémie est inférieur à la limite permise.

Pour circuler avec votre véhicule, vous devez être physiquement apte à actionner toutes les commandes, à tourner le guidon au bout de sa course, à monter sur le véhicule et à en descendre, et à scruter

l'environnement tout en conduisant votre véhicule.

Il est également important que votre passager soit alerte, sobre et physiquement capable de bien se tenir et de s'agripper en plus d'être apte à réagir adéquatement lors de virages, sur des cahots ainsi que lors d'accélération ou d'arrêts.

État du véhicule

Gardez votre véhicule en bon état.

Effectuez la vérification de préutilisation et l'entretien régulier. Vérifiez s'il y a des messages sur le tableau de bord multifonction lorsque vous démarrez le véhicule et abordez tout problème avant de partir en randonnée.

Toujours utiliser l'indicateur multifonction avec une extrême prudence. Une attention prolongée à l'affichage pendant la conduite augmente considérablement le risque d'accident.

États de la route et conditions météorologiques

La circulation dense, la mauvaise visibilité ou les surfaces présentant peu d'adhérence augmentent les risques. Choisissez des routes appropriées à vos compétences et au niveau de risque que vous êtes prêt à prendre.

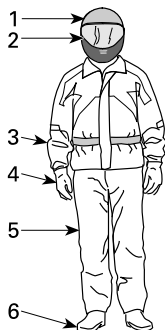
VÊTEMENTS DE CONDUITE

La conduite de ce véhicule exige le même équipement de protection qu'une motocyclette. Bien que ce véhicule soit plus stable qu'une motocyclette à basse vitesse, vous pouvez tout de même être éjecté.

L'information contenue dans cette section se base sur des conseils donnés aux motocyclistes par la Motorcycle Safety Foundation (MSF).

Dans le cas d'un accident, les vêtements de protection peuvent prévenir ou réduire les blessures. Ces vêtements améliorent votre confort et vous protègent des intempéries.

Les vêtements de protection recommandés pour le conducteur et le passager incluent des bottes résistantes couvrant jusqu'au dessus de la cheville et dotées d'une semelle adhérente, un pantalon, un manteau, des gants pleine longueur et, surtout, un casque approuvé avec visière qui protège les yeux.



VÊTEMENTS DE CONDUITE

1. Casque homologué
2. Lunettes de protection ou visière
3. Manteau
4. Gants
5. Pantalon
6. Bottes couvrant jusqu'au dessus de la cheville

Porter des vêtements de protection appropriés peut réduire la gravité des blessures subies par le conducteur et le passager en cas d'accident.

Casques

Le casque protège la tête et le cerveau des blessures. Le casque protège également le visage du passager contre les chocs avec l'arrière du casque du conducteur. Même le meilleur casque qui soit n'offre aucune garantie contre les blessures. Toutefois, les statistiques démontrent que les casques réduisent significativement les risques de lésions au cerveau. Donc, il faut être prudent et porter un casque lors des randonnées.

Choix d'un casque

Assurez-vous que votre casque est conforme aux normes dans votre État, province ou pays.

Le casque intégral procure la meilleure protection contre les impacts puisqu'il couvre toute la tête et le visage. Il peut également protéger contre les débris, cailloux, insectes, etc.

Le demi-casque protège également. On le fabrique avec les mêmes composants de base; il ne protège cependant pas le visage ou le menton comme le fait le casque intégral. Si vous portez un demi-casque, y fixer une visière ou mettre des verres de protection.

REMARQUE :

Les lunettes optiques ou de soleil ne suffisent pas à protéger les yeux des motocyclistes. Celles-ci peuvent se fracasser ou être projetées. De plus, elles ne protègent pas adéquatement des débris et des projectiles.

Utilisez des visières, des verres de protection ou des lunettes teintées le jour seulement; ne les portez pas le soir ou lorsqu'il fait sombre. Ne les portez pas s'ils risquent de nuire à la distinction des couleurs.

Autre équipement de randonnée

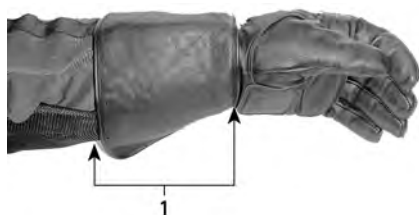
Équipement pour les pieds

Les orteils doivent toujours adéquatement recouvertes. Des bottes résistantes couvrant jusqu'au dessus de la cheville vous protègent de différentes menaces, telles que les cailloux projetés et les brûlures du tuyau d'échappement.

Évitez les longs lacets qui peuvent s'entremêler dans le levier de changement de vitesses, la pédale de frein ou d'autres pièces. Les semelles de caoutchouc et les talons plats sont plus stables sur les repose-pieds.

Gants

Des gants qui recouvrent entièrement les mains protègent celles-ci du vent, du soleil, de la chaleur, du froid et les projections. Des gants bien ajustés contribueront à améliorer votre prise sur le guidon et à réduire la fatigue des mains. Des gants robustes renforcés vous protégeront les mains en cas de chute. Les gants spécialement conçus pour les motocyclistes comportent des coutures extérieures pour prévenir les irritations et sont courbés afin d'offrir une prise naturelle des poignées. Si les gants sont trop épais, ils peuvent nuire à la conduite du véhicule. Des manchettes empêchent l'air froid de s'y infiltrer et protègent les poignets.



1. Manchette

Vestes, pantalons et combinaisons de randonnée

Portez un manteau et un pantalon ou une combinaison. Avec des vêtements de protection de motocyclettes de qualité, vous serez à l'aise et ne serez pas distrait lorsque vous aurez à affronter les éléments. En cas d'accident, de l'équipement de protection approprié fait avec des matériaux résistants peut contribuer à prévenir ou à réduire les blessures. Certains vêtements comprennent du rembourrage ou empiècements rigides qui peuvent réduire davantage le risque de blessures en cas d'accident. Un pantalon protège des brûlures sur les pièces chaudes.

Les vêtements de protection vendus aux motocyclistes s'ajustent bien et offrent la meilleure protection. Ceux-ci sont conçus pour s'adapter à la position de conduite du véhicule. Les manches et les jambes sont plus longues et offrent plus d'espace au niveau des épaules. Les ensembles de motocyclettes sont offerts en une ou deux pièces.

Le cuir constitue un bon choix puisqu'il est résistant et protège du vent ainsi que des blessures. D'autres vêtements résistants à l'abrasion faits de tissus synthétiques constituent également d'excellents choix. Ne portez pas de vêtements amples ou longs, tel un foulard, qui peuvent s'entremêler dans les pièces mobiles.

Les rabats et les fermetures protègent du vent. Un manteau à fermeture éclair protège davantage du vent qu'un manteau à boutons ou à boutons-pression. Un rabat par-dessus la fermeture éclair offre une protection supplémentaire. Un manteau à poignets et à taille à ajustement serré empêchera le vent de s'infiltrer. Un col ample peut battre au vent et vous irriter la peau ou vous distraire.

Dans le cas des randonnées dans des conditions hivernales, assurez-vous de vous protéger des risques d'hypothermie. L'hypothermie, état où la température du corps s'abaisse, peut provoquer une perte de concentration, réduire le temps de réaction et nuire à la précision des mouvements musculaires. Dans des conditions froides, de l'équipement de protection, comme une veste coupe-vent et des vêtements isothermes, est indispensable. Même s'il ne fait pas très froid, vous pouvez avoir froid à cause du vent.

Un équipement de protection approprié pour des conditions hivernales peut toutefois être trop chaud lors des arrêts. C'est pourquoi il est important de s'habiller en couches qui peuvent facilement être enlevées au besoin. L'ajout d'un survêtement coupe-vent à l'équipement de protection peut contribuer à protéger du froid.

Vous pouvez également être plus visible grâce aux vêtements de protection. Des vêtements de couleurs vives constituent un excellent choix. Si vous portez un manteau foncé, vous pouvez mettre un gilet réflecteur bon marché par-dessus. Vous pouvez également apposer du ruban réflecteur sur les vêtements que vous portez régulièrement.

Protection contre la pluie

Dans des conditions humides, un ensemble de pluie ou imperméable est recommandé. Pour les randonnées de longue durée, il est recommandé de transporter un ensemble de pluie. Un conducteur au sec sera beaucoup plus à l'aise et alerte qu'un conducteur qui est mouillé et qui a froid.

Des ensembles une ou deux pièces sont disponibles et ceux conçus spécialement pour la motocyclette conviennent le mieux. Des couleurs très visibles telles que le jaune et l'orange constituent des choix

judicieux. Une taille élastique, des pantalons et des manches longues s'avèrent des caractéristiques essentielles. Le manteau devrait avoir un col haut à glissière ainsi qu'un rabat sur l'ouverture. Lorsque vous faites l'achat d'un ensemble de pluie, songez à acheter également des gants et des bottes imperméables.

Souvenez vous que, s'il pleut, mieux vaut ne pas conduire. Si vous devez conduire malgré la pluie, vous aurez peut-être à arrêter si de l'eau s'accumule sur la chaussée.

Protection de l'ouïe

À long terme, l'exposition au vent et au bruit du moteur peut entraîner une perte auditive. Des dispositifs de protection auditive portés correctement tels que des bouchons d'oreilles peuvent aider à prévenir la perte auditive. Vérifiez les lois locales avant d'utiliser des dispositifs de protection auditive.

HABILETÉS REQUISES ET EXERCICES

Avant de faire circuler ce véhicule sur la route, développez des compétences et des stratégies de conduite qui vous permettent de gérer les risques sur la route.

Si vous avez de l'expérience à motocyclette ou avec d'autres véhicules motorisés, soyez attentifs aux différences de fonctionnement et de performance spécifiques à ce véhicule.

Grâce aux exercices suivants vous vous familiariserez avec le fonctionnement de base du véhicule. Faites un exercice à la fois jusqu'à ce que vous les réussissiez tous avec beaucoup de contrôle.

La présente section comprend les exercices suivants :

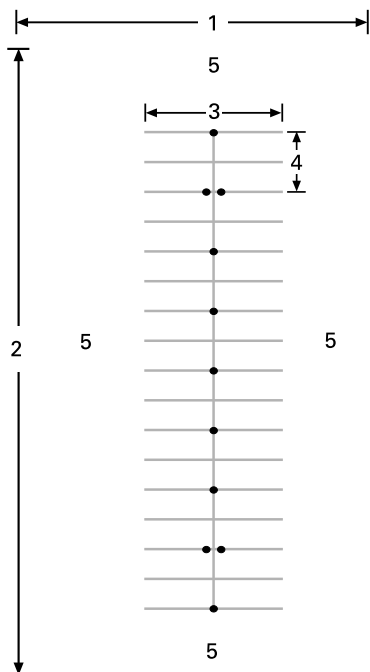
1. Accélération du régime du moteur et utilisation de l'interrupteur d'arrêt du moteur
2. Démarrages, arrêts et manœuvres de base
3. Arrêt du moteur tout en étant en mouvement
4. Virages de base
5. Freinages brusques
6. Esquives
7. Contournement des obstacles
8. Fonctionnement en marche arrière.

Choix d'une aire d'exercice

Faites ces exercices sur une chaussée revêtue, mesurant au moins 30 x 76 m (100 x 250 pi) et fermée à la circulation. Un parc de stationnement fermé, bien délimité sans obstacle (lampadaires, bordures, etc.) constitue un bon endroit. Prenez garde à l'huile laissée par les voitures en stationnement. Cherchez un stationnement vide hors des heures d'achalandage, tel le stationnement d'une école, d'une église, d'un centre communautaire ou d'un centre commercial. Ne vous exercez pas sur un terrain privé.

Après avoir trouvé un endroit convenable, obtenez la permission du propriétaire pour vous y exercer. S'il y a des obstacles, tels des lampadaires ou des îlots, assurez-vous qu'ils n'entravent pas les parcours illustrés ci-dessous.

Gardez le schéma de base ci-dessous en tête lorsque vous vous préparez à vous exercer. Les espaces de stationnement larges de 3 m (10 pi) sont indiqués dans les schémas pour plus de commodité, mais vous pouvez aussi utiliser un espace ayant d'autres dimensions. Si le parc de stationnement que vous choisissez est dépourvu de lignes ou si les espaces de stationnement sont beaucoup plus larges ou étroits que sur le schéma, servez-vous des dimensions ci-dessous. Marquez-les au moyen d'un ruban de mesure et de craie, de cônes ou de cartons à lait contenant de l'eau ou du sable.



PARC DE STATIONNEMENT TYPIQUE

1. Au moins 30 m (100 ft)
2. Au moins 75 m (250 ft)
3. 12 m (40 ft)
4. 6 m (20 ft)
5. Aire ouverte

Même dans un parc de stationnement fermé, faites attention à la circulation. Vérifiez devant, derrière et de chaque côté avant de faire un exercice. Vérifiez également s'il y a des enfants ou des animaux à proximité.

Préparation pour la conduite

Connaissez l'emplacement et le fonctionnement de toutes les commandes du véhicule. Consultez la section *Informations sur le véhicule*.

Ajustez le guidon, les repose-pieds et la pédale de frein en fonction du conducteur. Consultez la rubrique *Ajustement des composants de contrôle* dans la section *Équipement*.

Procédez à l'inspection avant de faire démarrer le moteur. Reportez-vous à la section *Inspection avant la conduite*.

Démarrez et arrêtez toujours le moteur conformément aux directives de la rubrique *Démarrage et arrêt du moteur* dans la rubrique *Procédures de base*.

Position de conduite

Une bonne position de conduite vous permettra de manœuvrer le véhicule plus facilement. Maintenez toujours les mains et les pieds en place pour que vous puissiez facilement manipuler les commandes. Généralement, le poignet et le bras devraient être alignés (dans cette position, vous pourrez maintenir la manette d'accélérateur au niveau voulu). Les bras devraient être détendus et légèrement pliés. Gardez le dos droit et la tête ainsi que les yeux relevés. Gardez les pieds sur les repose-pieds près des commandes.

Ne conduisez jamais le véhicule si vous n'êtes pas en position appropriée, même sur une courte distance.



POSITION DE CONDUITE

Exercices pratiques

1) *Faites révolutionner le moteur et appuyez sur l'interrupteur d'arrêt du moteur*

But

- Vous familiariser avec le fonctionnement de l'accélérateur à rotation.
- Vous habituer à utiliser l'interrupteur d'arrêt du moteur.

Consignes

- Commencez en posant le pied droit sur la pédale de frein alors que le levier de position de stationnement est verrouillé.
- Utilisez l'interrupteur d'arrêt du moteur pour couper l'alimentation du véhicule. Appuyez sur l'interrupteur avec le pouce droit tout en gardant la main sur la poignée.

Conseils pour s'exercer davantage

- Exercez-vous à appuyer sur l'interrupteur d'arrêt du moteur sans le regarder.

2) *Démarrages, arrêts et manœuvres de base*

But

- Apprendre à maîtriser l'accélérateur et à mettre le véhicule en mouvement.
- S'habituer à décélérer et à freiner à basse vitesse.

Consignes

Si vous semblez perdre la maîtrise du véhicule lorsque vous vous exercez, relâchez l'accélérateur pour cesser d'accélérer et appuyez sur la pédale de frein au besoin pour ralentir. Vous pouvez également appuyer sur l'interrupteur d'arrêt du moteur pour couper l'alimentation.

2a) *Actionnez l'accélérateur et relâchez-le aussitôt*

Consignes

Pour commencer, actionnez l'accélérateur brièvement, relâchez-le et laissez-vous avancer.

- Démarrez le moteur et dégagez le levier de position de stationnement.
- En enfonçant la pédale de frein, poussez sur le levier sélecteur pour enclencher la marche avant.
- Relâchez le frein.
- Actionnez doucement l'accélérateur jusqu'à ce que le véhicule commence à avancer lentement. Dès que vous commencez à avancer, relâchez l'accélérateur et laissez-vous avancer, puis enfoncez la pédale de frein pour arrêter. Répétez l'exercice jusqu'au bout du parcours.
- Pour faire demi-tour au bout du parcours, arrêtez, tournez le guidon vers la droite jusqu'au bout, actionnez brièvement l'accélérateur puis relâchez-le, et laissez-vous avancer pour prendre le virage. Vous devrez peut-être accélérer brièvement plus d'une fois pour compléter le virage. Arrêtez une fois que vous êtes de nouveau en ligne droite dans l'autre sens.
- Continuez à vous exercer jusqu'à ce que vous soyez habitué à actionner et à relâcher l'accélérateur.

2b) *Tenez l'accélérateur, relâchez-le et arrêtez tous les 12 m (40 ft)*

Ensuite, vous tiendrez l'accélérateur un peu plus longtemps, puis vous arrêterez tous les 12 m (40 ft) (toutes les balises/ toutes les quatre lignes).

- Encore une fois, actionnez doucement l'accélérateur jusqu'à ce que le véhicule commence à avancer lentement. Cette fois-ci, continuez à tenir l'accélérateur.

- Lorsque vous arrivez au bout de la zone de friction, relâchez l'accélérateur et appuyez sur le frein pour arrêter.
- Faites demi-tour au bout du parcours comme dans l'exercice précédent, mais cette fois-ci, ne relâchez pas l'accélérateur durant le virage. Prenez soin de garder la même position sur l'accélérateur pendant tout le virage. Arrêtez une fois que vous êtes de nouveau en ligne droite dans l'autre sens.

2c) Tenez l'accélérateur, relâchez-le et arrêtez en fin de parcours

Utilisez ensuite tout le parcours; n'arrêtez qu'aux extrémités. Actionnez l'accélérateur avec modération.

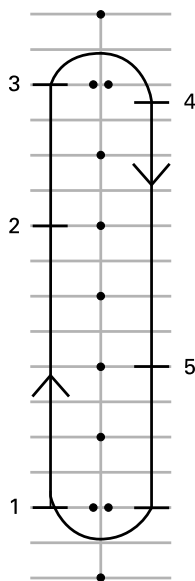
3) Arrêt du moteur tout en étant en mouvement

But

- Vous familiariser avec l'interrupteur d'arrêt du moteur alors que vous êtes en mouvement pour que vous sachiez comment le véhicule réagirait si vous aviez à l'utiliser.

Consignes

- À mi-chemin et lorsque la vitesse est proche de 8 km/h (5 mi/h), mettez l'interrupteur d'allumage du moteur sur la position « OFF » et laissez aller le véhicule jusqu'à l'arrêt complet.
- Redémarrez le moteur et refaites l'exercice. Tentez d'augmenter votre vitesse jusqu'à un maximum de 20 km/h (12 mi/h) avant d'utiliser l'interrupteur d'arrêt du moteur.



1. Démarrage
2. Appuyez sur l'interrupteur d'arrêt du moteur
3. Allez au bout du parcours, arrêtez et tournez comme précédemment
4. Arrêtez
5. Appuyez sur l'interrupteur d'arrêt du moteur

Redémarrez le moteur et passez à l'exercice suivant.

4) Virages de base

But

- Vous habituer à être en contrôle dans les virages.

Consignes

Cet exercice ressemble à celui que vous avez fait auparavant, mais au lieu d'arrêter lors de chaque virage, vous effectuerez votre virage à basse vitesse.

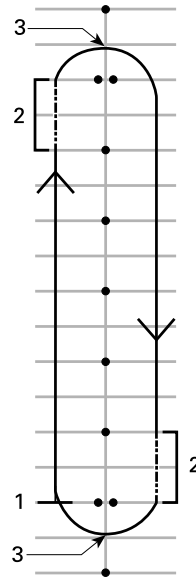
- Circulez sur une ligne droite. Tenez-vous à une certaine distance des cônes de façon à pouvoir faire un virage large à la fin du parcours.
- À l'approche d'une courbe, ralentissez jusqu'à 8 km/h (5 mi/h) en

relâchant l'accélérateur et actionnez le frein au besoin.

- Maintenez l'accélérateur pour conserver une vitesse basse.
- Orientez le regard vers la courbe.
- Tournez le guidon dans le sens de la courbe; tirez sur la poignée intérieure et poussez la poignée extérieure. Prenez garde d'actionner l'accélérateur.
- Il peut être utile de vous pencher vers l'avant et la courbe, ce qui peut vous aider à tourner le guidon plus facilement.
- Redressez le guidon après le virage et continuez de circuler sur le parcours.



**TYPIQUE - POSITION DE CONDUITE
DANS LES VIRAGES**



1. Démarrage
2. Zone de friction
3. Apex

REMARQUE :

Motocyclistes - Négocier un virage et tourner ne s'effectuent pas de la même façon avec ce véhicule par rapport à une motocyclette. Comme ce véhicule ne s'incline pas lorsqu'il tourne, il peut être utile de transférer le poids de votre corps vers l'intérieur du virage pour garder une position confortable. Vous devrez déployer plus de force pour tourner votre guidon que celui d'une motocyclette. Cependant, il est plus facile de freiner tout en tournant que sur une motocyclette.

Conseils pour s'exercer davantage

- Lorsque vous êtes habitué de tourner dans un sens, faites le parcours dans l'autre sens. Prenez garde de trop tourner l'accélérateur lors des virages à gauche.
- Arrêtez à l'apex du virage pour connaître la sensation de freiner dans une courbe ou un virage.

5) Freinages brusques

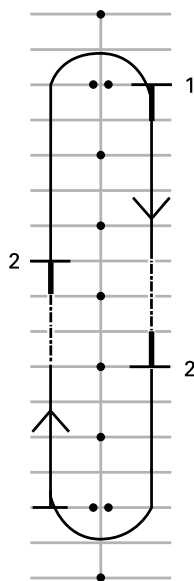
But

- Vous familiariser avec la capacité de freinage du véhicule.
- Apprendre à freiner aussi vigoureusement que possible.

Consignes

Cet exercice ressemble à un exercice précédent, mais maintenant vous freinerez plus énergiquement pour obtenir le freinage le plus puissant possible. Le système de freinage antiblocage (ABS) empêche les roues de se verrouiller et vous aide à garder la maîtrise du véhicule lorsque vous freinez vigoureusement. Relâchez toujours l'accélérateur pour réaliser un freinage brusque. Si vous actionnez l'accélérateur et freinez en même temps, votre distance de freinage sera plus grande.

- Démarrez au début du parcours et accélérez jusqu'à 8 km/h (5 mi/h). À mi-chemin sur le parcours, relâchez complètement l'accélérateur et freinez énergiquement. Ne pompez pas les freins; le système ABS empêchera les roues de se verrouiller.
- Ne baissez pas la tête ni les yeux, gardez le guidon droit et ne relâchez pas le frein tant que le véhicule ne s'est pas immobilisé.
- Recommencez. Accélérez davantage et freinez plus vigoureusement.



1. Démarrage
2. Arrêtez

Conseils pour s'exercer davantage

- Exercez-vous à jeter un coup d'œil aux rétroviseurs avant de freiner vigoureusement.

6) Esquives

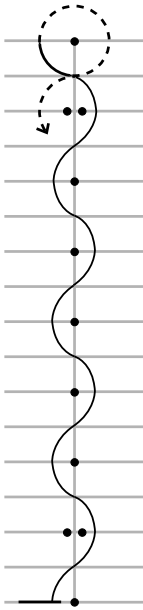
But

- Acquérir de l'expérience en matière de maniabilité du véhicule et de position de conduite.

Consignes

Esquive 6 m (20 ft)

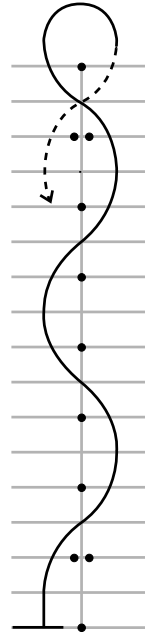
1. Faites une esquive à chaque balise ou aux deux espaces de stationnement. Commencez par circuler à basse vitesse pour vous habituer à changer de direction.
2. Inclinez le corps vers le virage et tirez sur la poignée intérieure/poussez la poignée extérieure pour tourner le guidon dans le sens de la courbe.



1. Démarrage

Esquive 12 m (40 ft)

Une fois que vous êtes habitué, faites des esquives de 12 m (40 ft) aux deux balises ou aux quatre espaces de stationnement.



1. Démarrage

Conseils pour s'exercer davantage

- Selon votre aisance, vous pouvez augmenter progressivement votre vitesse jusqu'à 16 - 19 km/h (10 - 12 mi/h) entre les balises, mais ralentissez pour faire demi-tour au bout du parcours.

7) Contournement des obstacles

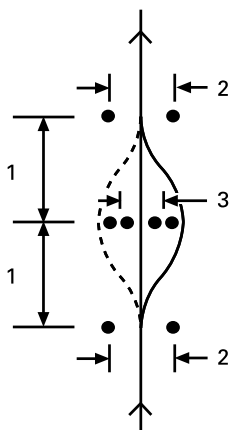
But

- Familiarisez avec votre véhicule, en apprenant à exécuter des manœuvres soudaines.
- Essayer différentes façons de freiner et de contourner des obstacles.

Consignes

Vous devrez modifier votre parcours pour effectuer cet exercice. Placez vos balises conformément au schéma suivant. Ne vous servez pas d'objets fixes, durs ou lourds comme balises pour faire cet exercice.

- Circulez entre les deux cônes à environ 8 km/h (5 mi/h) et maintenez cette vitesse tout au long de l'exercice.
- Contournez les cônes.
- Sortez par la seconde série de deux cônes.
- Répétez l'exercice plusieurs fois. Contournez les obstacles dans les deux directions.



1. 6 m (20 ft)
2. 3 m (10 ft)
3. 2,5 m (8 ft)

Conseils pour s'exercer davantage

- Vous pouvez augmenter progressivement votre vitesse d'entrée (jusqu'à un maximum de 13 à 19 km/h (8 à 12 mi/h) et essayer quelques variations. Par exemple, approchez-vous plus rapidement puis ralentissez à l'arrivée du parcours, tirez sur le levier d'embrayage et freinez tout en contournant les cônes, etc.
- Pour ajouter un élément de surprise à l'exercice, un assistant peut décider dans quelle direction vous devez contourner l'obstacle ou si vous devez plutôt vous arrêter. L'assistant doit se tenir à une distance sécuritaire, au-delà de l'aire d'exercice par exemple. Lorsque vous atteignez la première série de cônes, l'assistant peut vous

indiquer de la main dans quelle direction contourner l'obstacle ou si vous devez vous arrêter.

- Exercez-vous à jeter un coup d'œil aux rétroviseurs avant de contourner un obstacle.

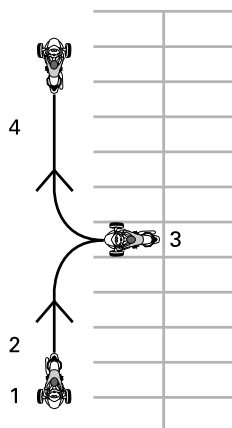
8) Fonctionnement en marche arrière

But

- Vous familiariser avec le maniement du véhicule et son rayon de braquage en marche arrière.

Consignes

- Passez en marche arrière. Consultez la rubrique *fonctionnement en marche arrière* dans *Procédures de base*.
- Assurez-vous que la voie est libre. Continuez de regarder derrière vous. Prenez garde de ne rien frapper avec les roues avant lorsque vous reculez. Ralentissez et arrêtez normalement; pour ce faire, relâchez l'accélérateur et utilisez le frein.
- Reculez de quelques pieds à la fois, puis arrêtez.
- Reculez lentement sur de courtes distances.
- Une fois que vous êtes habitué à reculer, garez-vous à reculons conformément au schéma suivant.



1. Démarrage
2. Marche arrière
3. Arrêtez
4. Avant

Développement d'habiletés de conduite avancées

Lorsque vous avez acquis les habiletés de base, vous pouvez commencer à développer des habiletés avancées. Apprenez d'abord les *Stratégies de conduite* dans la section suivante. Vous pourrez ensuite circuler sur les routes dans des conditions présentant peu de risques.

Commencez par circuler dans des conditions faciles :

- Courtes distances
- Température clémente
- Circulation légère
- De jour
- À basse vitesse
- Sans passager.

Vous pourrez graduellement passer à des conditions qui vous mettront davantage à l'épreuve au fur et à mesure que vous développerez vos aptitudes.

STRATÉGIES DE CONDUITE

Cette section comprend des conseils pour réduire les risques d'utilisation. Plusieurs de ces conseils sont semblables à ceux relatifs à l'utilisation des motocyclettes.

L'information contenue dans cette section se base sur des conseils donnés aux motocyclistes par la Motorcycle Safety Foundation (MSF). Or, même les motocyclistes d'expérience devraient la lire puisque certains conseils diffèrent pour les véhicules à trois roues.

Planifiez votre randonnée

Vérifiez toujours les conditions météorologiques avant de partir en randonnée. Apportez l'équipement approprié à toutes les conditions.

Tracez votre itinéraire et conduisez dans des conditions qui conviennent à votre niveau d'habiletés.

Le véhicule est équipé d'un réservoir de carburant de 20 l (5,3 gal (liq., US)). Lorsque le voyant de bas niveau d'essence clignote, allez faire le plein le plus tôt possible. Prévoyez arrêter pour faire le plein durant la randonnée surtout si vous vous trouvez dans un endroit peu peuplé.

Conduite défensive

À l'instar de la motocyclette, la conduite défensive est cruciale pour éviter les accidents. Demeurez alerte en tout temps. N'arrêtez jamais de scruter les environs y compris derrière vous. Anticipez constamment les dangers potentiels, planifiez à l'avance et gardez suffisamment de distance et de temps pour éviter des problèmes. Ne supposez pas que les autres usagers de la route vous verront ou observeront les règles de la route.

Distance entre les véhicules

Lorsque vous circulez dans des conditions idéales, vous devriez toujours garder l'équivalent d'une distance d'au

moins deux secondes entre vous et le véhicule devant vous. Pour ce faire, vous devez passer un point fixe sur la route deux bonnes secondes après le véhicule devant vous.

Lorsque la distance de freinage est plus longue ou que la visibilité est réduite, suivez de plus loin pour plus de sécurité. Or, la distance de freinage est plus longue sur des surfaces glissantes, sur des pentes ou lorsqu'on transporte une charge. La visibilité peut être réduite s'il y a du brouillard, lors de virages ou la nuit.

Regardez au loin

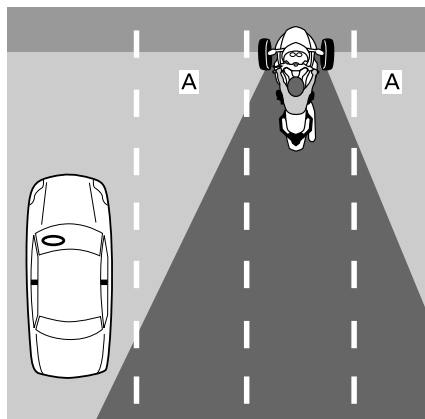
En plus de garder une bonne distance avec le véhicule devant vous, regardez au loin et prévoyez votre trajectoire plus longtemps à l'avance.

Planifiez votre trajectoire au moins quatre secondes à l'avance. Surveillez si elle présente des risques, soit sur la route soit s'y engageant.

Scrutez la trajectoire que vous comptez prendre 12 secondes au loin pour repérer toutes situations périlleuses avant qu'elles ne se produisent. Par exemple, jetez un coup d'œil aux intersections pour voir si d'autres véhicules ou des piétons peuvent s'engager. Soyez prêt à réagir si une telle situation se produisait.

Surveillez derrière vous et de chaque côté

Des véhicules ou d'autres dangers peuvent surgir de tous les sens. Soyez conscient de ce qui vous entoure en tout temps. Vérifiez fréquemment les rétroviseurs pour voir derrière vous. Tournez souvent la tête pour surveiller votre angle mort.



1. Angles morts du conducteur

Lorsque vous freinez, faites particulièrement attention aux véhicules derrière vous qui peuvent ne pas pouvoir freiner aussi rapidement que vous.

Restez aux aguets

Soyez conscient de ce qui vous entoure et ne fixez pas le regard à un seul endroit. Surveillez constamment la route, les panneaux de signalisation routière et les autres dispositifs ainsi que les autres véhicules. Regardez dans tous les sens à proximité et au loin.

Anticipez les problèmes

Si vous remarquez un danger potentiel, préparez-vous à l'éviter. Pour ce faire, vous aurez peut-être à modifier votre vitesse ou position ou encore à changer de voie. Soyez prêt à faire une manœuvre évasive telle qu'une esquive ou un freinage s'il y a un obstacle devant vous. Laissez-vous suffisamment de temps et d'espace pour réagir.

Soyez visible

Les autres usagers de la route ont tendance à ne pas apercevoir les véhicules plus petits telles les motocyclettes. Faites en sorte d'être bien visible.

Pour être plus visible pour les autres usagers de la route

Feux et réflecteurs

Assurez-vous que les phares, les phares de jour et les feux arrière fonctionnent adéquatement. Votre véhicule est muni de réflecteurs sur ses ailes, de chaque côté et à l'arrière. Assurez-vous que tous les réflecteurs sont propres, intacts et présents.

Servez-vous des feux de route aussi souvent que possible, de jour comme de soir. Utilisez les feux de croisement pour éviter d'éblouir les autres usagers de la route la nuit ou lorsque trop de lumière est réfléchi, s'il y a du brouillard par exemple.

Signaux

Utilisez les clignotants pour signaler vos intentions. Les clignotants de ce véhicule s'éteignent automatiquement, mais ils peuvent ne pas s'éteindre automatiquement après un virage léger. Assurez-vous que les clignotants sont éteints après avoir terminé votre manœuvre. Les laisser allumés pourrait semer la confusion chez les autres usagers de la route.

Dans la mesure du possible, faites clignoter les feux d'arrêt avant de ralentir ou lorsque vous êtes arrêté à une intersection; cela avisera les gens derrière vous.

Vous pouvez également klaxonner pour faire part aux autres usagers de la route que vous êtes là.

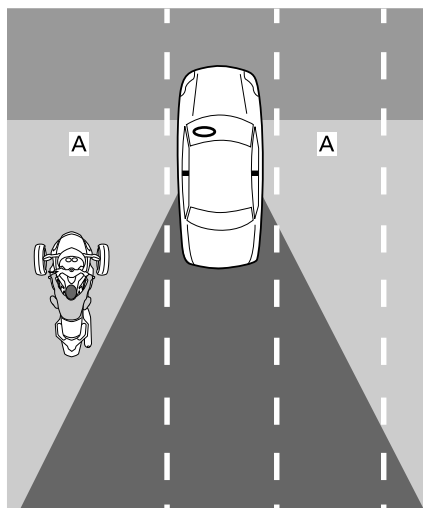
Ne présumez pas que les autres usagers de la route verront vos feux et clignotants ou qu'ils entendront le klaxon.

Modèles australiens

Au besoin, utilisez les feux de détresse pour être plus visible.

Angles morts

Ne restez pas dans l'angle mort des autres véhicules. Placez-vous pour que les autres conducteurs devant vous vous voient dans leurs rétroviseurs. Dans certains cas, comme lorsque vous suivez un camion ou un autobus, restez plus loin derrière le véhicule devant vous.



A. Angles morts des autres véhicules

Heure et conditions météorologiques

Lorsqu'il fait sombre, comme la nuit, au crépuscule ou à l'aube, ou que le temps est pluvieux ou brumeux, on vous verra plus difficilement. Les autres usagers de la route peuvent avoir de la difficulté à vous voir s'ils sont éblouis par le soleil et la lumière du crépuscule ou de l'aube.

Vêtements

Vous serez plus visible si vous portez des couleurs vives ou des rubans réfléchissants.

Soyez prudent même lorsque les autres usagers de la route vous voient

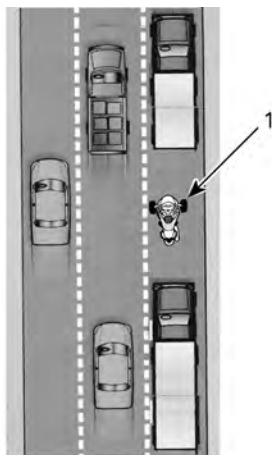
Même lorsque les autres semblent vous voir, ils peuvent tout de même conduire de façon que vous risquiez d'avoir un accident. Conduisez de façon défensive et ne présumez pas que les autres conduiront de façon sécuritaire.

Position dans la voie

Normalement, vous devez positionner le véhicule au centre de la voie. Cette position maintient les pneus avant dans la voie. Cette position procure également un écart additionnel avec les véhicules circulant dans les autres voies, ce qui réduit le vent généré par de gros véhicules et le risque de collision avec les véhicules circulant en bordure de leur voie. De plus, elle garde les roues avant hors de la zone glissante au centre de la voie, ce qui maintient la capacité de freinage et la maniabilité. Si vous avez l'habitude de conduire une voiture, sachez que vous vous tenez au centre du véhicule et que la perspective est différente.

Vous pouvez vous déplacer vers la partie gauche ou droite de la voie, pour éviter les dangers, garder une distance par rapport aux autres véhicules ou gérer les virages. Vous pouvez également vous déplacer vers la partie gauche ou droite de la voie pour avoir une meilleure vue ou être vu par d'autres véhicules. En raison du siège centré et de la largeur du véhicule, il peut être plus difficile de bien voir la circulation même si vous êtes en bordure de la voie. Vous devrez peut-être garder une plus grande distance derrière des véhicules larges et hauts. Évitez de placer une roue au-delà de la voie pour mieux voir la circulation. Pour que les conducteurs devant vous voient, vous devez voir leurs rétroviseurs. Lorsque vous êtes suivi par un gros véhicule, les véhicules

dépassant celui-ci ne vous verront peut-être pas facilement si vous n'êtes pas à gauche de la voie.



1. Véhicule sur la gauche de la voie

Comme ce véhicule est plus large qu'une motocyclette, le nombre de positions qu'il peut prendre sur la voie est moindre. Lorsque vous circulez sur la droite ou la gauche de la voie, gardez les roues avant dans la voie.

Sur les routes à plusieurs voies, choisissez une voie qui convient à la vitesse à laquelle vous circulez par rapport aux autres et tenez compte de votre capacité à voir et à être vu ainsi qu'aux issues possibles pour faire des manœuvres évasives (telle une embardée dans une autre voie ou sur l'accotement).

Situations de conduite courantes

Intersections

Les intersections, même de petites intersections avec ruelles et voies d'accès pour autos, constituent un risque supplémentaire puisque vous y croisez d'autres véhicules. Surveillez toujours la circulation dans toutes les directions: devant, derrière, à gauche et à droite.

Lorsque vous arrêtez à une intersection, restez au centre de la voie même si vous vous préparez à tourner. Vous serez ainsi plus visible et vous découragerez peut-être les autres usagers de la route de tenter de vous contourner. Surveillez les véhicules qui s'approchent derrière vous. Faites clignoter les feux arrière alors qu'ils s'approchent. Soyez prêt à vous déplacer au besoin pour éviter une collision.

Changements de voie et dépassements

Souvenez-vous que ce véhicule est plus large qu'une motocyclette et qu'il nécessite un espace latéral plus large pour dépasser un autre véhicule. De plus, comme le véhicule est moins visible qu'une voiture, il est très important de signaler votre intention de changer de voie à l'avance ainsi que de vérifier les rétroviseurs et angles morts. Éteignez les clignotants une fois le changement de voie fait; ceux-ci ne s'éteindront pas automatiquement après un changement de voie car le guidon ne tourne pas assez.

Ne circulez jamais sur la ligne entre deux voies (séparant les voies). Le véhicule est trop large.

Ne circulez jamais sur l'accotement pour dépasser un véhicule. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si une des roues quitte la route.

Virages

Souvenez-vous de ralentir, de regarder et de poursuivre votre mouvement jusqu'à la sortie d'un virage.

- **Ralentissez** : Réduisez la vitesse avant d'emprunter un virage en relâchant l'accélérateur ou en appliquant les freins. Amorcez le virage à une vitesse que vous pourrez maintenir tout au long du virage. Bien que ce véhicule freine plus facilement dans les virages qu'une

motocyclette, il est tout de même important de ralentir avant d'amorcer un virage plutôt que de freiner tout en tournant. De l'adhérence est requise autant pour freiner que pour tourner. Plus vous avez besoin d'adhérence pour freiner, moins il en reste pour tourner en même temps.

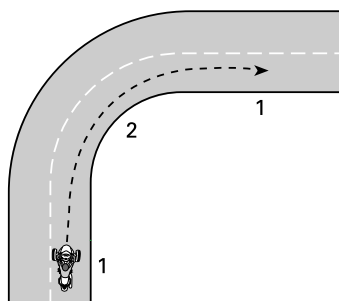
Lorsque vous négociez une courbe ou que vous tournez trop rapidement, vous remarquerez que la roue avant intérieure se soulève et vous ressentirez et entendrez le VSS réduire la puissance provenant du moteur. Bien que le VSS puisse vous aider à garder la maîtrise du véhicule, il est possible de faire un tête-à-queue ou des tonneaux si vous tournez brusquement et rapidement.

- **Regardez** : Soyez attentif tout au long du virage et restez aux aguets. Évaluez tous les éléments du virage le plus rapidement possible (caractéristiques de la surface, rayon de la courbe, conditions de circulation) pour avoir le temps de prendre des décisions en matière de vitesse, de position et de trajectoire. Il est parfois bénéfique de tourner la tête dans le sens du virage pour avoir un bon aperçu de ce dernier.
- **Dirigez** : Tournez le guidon pour orienter le véhicule dans le sens du virage. Contrairement à une motocyclette, vous n'avez pas à contre-braquer ce véhicule et il n'adopte pas une position inclinée. Vous sentirez une force latérale vous poussant vers l'extérieur du virage, vous aurez peut-être à transférer votre poids vers l'intérieur du virage pour être à l'aise. Vous devrez déployer plus de force pour tourner votre guidon que celui d'une motocyclette.

Courbes

Parce que ce véhicule est plus étroit qu'une voiture, vous pouvez vous déplacer d'un côté à l'autre dans une courbe pour adoucir la trajectoire dans la courbe. Cependant, le véhicule étant plus large qu'une motocyclette, la possibilité de mouvement latéral est donc moindre; il est important que vous vous assuriez que les roues avant restent dans la voie.

Dans les courbes régulières, la position extérieure, intérieure, extérieure constitue la meilleure trajectoire.



TRAJECTOIRE POUR LES COURBES RÉGULIÈRES

1. à l'extérieur
2. Intérieure (apex)

Pentes

Lorsqu'il est arrêté, le véhicule peut se mettre à rouler peu importe le rapport auquel se trouve la transmission. L'embrayage est toujours désengagé lorsque le véhicule est arrêté; la transmission ne retiendra donc pas le véhicule en place. Appuyez sur la pédale de frein lorsque vous êtes arrêté dans une pente. Pour mettre le véhicule en mouvement dans une pente, appuyez sur la pédale de frein tout en actionnant l'accélérateur. Relâchez la pédale de frein lorsque vous sentez que l'embrayage est engagé.

Randonnées de nuit

En plus d'utiliser les feux et clignotants pour que les autres usagers de

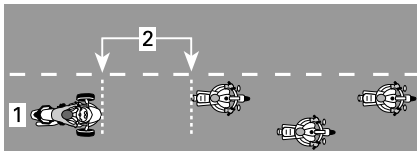
la route vous voient, tenez compte de votre capacité à voir la nuit. Utilisez les feux de route si c'est possible. Évitez de rouler plus vite que le point où la distance d'éclairage est inférieure à la distance de freinage. Vous pouvez également vous servir des phares des autres véhicules pour voir la route au loin.

Ne portez pas de lentilles ni de visières teintées ou de couleur la nuit et assurez-vous que votre visière n'est pas égratignée ou tachée.

Randonnées en groupe

Circulez en file indienne seulement. Ne partagez pas la voie, même avec une motocyclette.

Lorsque vous circulez avec des motocyclettes, suivez la motocyclette devant vous à une distance adéquate, même si elle se trouve d'un côté de la voie. Dans les courbes, ne suivez pas la trajectoire des motocyclettes. Dans les courbes, les motocyclettes peuvent se rapprocher considérablement de la bordure de la voie. Si vous faites de même avec ce véhicule, la roue avant risque de sortir de la voie. Il est possible que les motocyclettes puissent négocier des courbes plus rapidement que ce véhicule. N'essayez pas de négocier une courbe à la même vitesse.



POSITION DE CONDUITE EN GROUPE

1. Centre de la voie
2. Distance de 2 secondes

Sur les routes sinueuses, les conducteurs de ce véhicule peuvent se fatiguer plus rapidement que les motocyclistes. Ne vous forcez pas à

suivre les motocyclistes; arrêtez-vous si vous êtes fatigué.

États de la route et obstacles

Glace, neige et gadoue

Ne circulez pas sur la glace, la neige ou la gadoue. Même avec le VSS, les roues n'adhéreront pas à ces surfaces. Ce véhicule est plus susceptible qu'une voiture de faire un tête-à-queue sur des surfaces glissantes.

Gravier, terre battue et sable

Sur les routes couvertes de gravier, de terre battue ou de sable, soyez très prudent et réduisez votre vitesse, surtout dans les courbes. Ces surfaces n'offrent pas autant d'adhérence que les routes revêtues et vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule, même avec le VSS.

Chaussée humide et flaques d'eau

Normalement, vous pourrez garder la maîtrise sur une chaussée humide pourvu que celle-ci ne soit pas recouverte d'une couche d'eau (flaques ou ruissellements d'eau). À l'instar d'autres véhicules, ce véhicule peut faire de l'aquaplanage si vous roulez trop vite. Cependant, l'aquaplanage du véhicule se produit à des vitesses inférieures que la plupart des voitures et des motocyclettes. Vous risquez davantage de faire de l'aquaplanage plus l'accumulation d'eau est importante. Prêtez attention aux éclaboussures des autres véhicules; cela vous donnera une idée de la quantité d'eau accumulée.

Lorsque le véhicule fait de l'aquaplanage, une ou plusieurs roues sont au-dessus de l'eau et n'adhèrent plus à la chaussée. S'il s'agit de la roue arrière, vous la sentirez patiner latéralement. Les roues qui font de l'aquaplanage n'ont pas suffisamment d'adhérence pour contrôler le

véhicule. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule ou faire un tête-à-queue et le VSS ne permettra pas de garder la maîtrise.

Évitez les flaques ou ruissellements d'eau importants et ralentissez ou gardez-vous sur l'accotement lors de pluie torrentielle. Si vous devez circuler sur de l'eau, ralentissez le plus possible avant de l'atteindre.

Faites l'essai des freins après avoir traversé de l'eau. Au besoin, utilisez-les à plusieurs reprises pour que la friction les assèche.

Des pneus bien entretenus réduiront le risque d'aquaplanage. Maintenez toujours la pression des pneus à :

Consultez la rubrique *Pression des pneus* dans la section *Procédures d'entretien*

REMARQUE :

La différence de pression entre les pneus droit et gauche ne doit pas dépasser 3,4 kPa (0,5 lbf/in²).

Remplacez immédiatement un pneu qui a atteint l'indicateur d'usure; vous réduirez ainsi le risque d'aquaplanage.

Le centre de la voie peut être particulièrement glissant lorsqu'il commence à pleuvoir puisque l'huile et la saleté se mélangent à l'eau. Après une averse, de l'eau peut s'accumuler dans les ornières ou une chaussée usée. Évitez de circuler sur ces surfaces présentant peu d'adhérence. Dans la mesure du possible, assurez-vous que les pneus avant se situent là où la chaussée présente la meilleure adhérence.

Utilisation hors route

N'utilisez pas ce véhicule hors route. Le véhicule n'est pas conçu pour circuler sur les surfaces accidentées, peu adhérentes, inégales qui

caractérisent l'utilisation hors route. Vous pouvez facilement rester pris, perdre la maîtrise du véhicule ou faire des tonnes. De plus, il peut être illégal de circuler hors route dans certaines régions.

Ryker Rally 900ACE

Bien que ce véhicule soit conçu comme un véhicule convenant à tout type de route, **ce n'est pas un véhicule hors route.**

Ce véhicule est conçu pour circuler sur des routes compactes non asphaltées (gravelle, terre, sable).

Le mode RALLY peut être activé pour améliorer l'expérience de conduite.

Ce mode ne doit être utilisé que sur des routes non asphaltées.

Obstacles, nids-de-poule et cahots

Autant que possible, évitez les obstacles, les nids-de-poule et les cahots. Si vous ne pouvez les éviter, ralentissez autant que vous le pouvez avant de les atteindre, puis relâchez les freins pour les franchir.

Dans le cas d'obstacles ou de cahots larges, abordez-les de front si possible; ainsi les pneus avant les franchiront simultanément. Lorsque les deux roues avant franchissent un obstacle, un cahot ou un nid-de-poule, levez-vous un peu sur les repose-pieds et laissez les jambes amortir le choc. Préparez-vous à ce que la roue arrière franchisse l'obstacle.



ATTENTION

En raison de la configuration de ce véhicule, vos talons pourraient toucher le sol dans certaines circonstances. Pensez à les soulever quand vous passez un obstacle, un trou ou une bosse.

Dans le cas d'obstacles, de cahots ou de nids-de-poule plus étroits, il est

préférable que la roue arrière les franchisse. Si une roue avant les franchit, agrippez fermement le guidon, prenez garde d'appuyer sur l'accélérateur et soyez prêt à modifier votre trajectoire au besoin.

Si vous franchissez un obstacle, un cahot ou un nid-de-poule important, l'impact peut faire bondir le véhicule et vous frapper, vous éjecter ou vous faire perdre la maîtrise du véhicule ou encore vous faire faire un tête-à-queue ou des tonneaux.

Si vous ne pouvez arrêter le véhicule avant un obstacle, tournez pour éviter la collision. Contournez-le et freinez en même temps au besoin.

S'il y a un gros animal sur la route, tel qu'un chevreuil, mieux vaut arrêter et attendre que l'animal s'en aille ou circulez lentement.

Si un chien vous poursuit, ralentir et rétrograder alors que le chien s'approche, puis accélérer lorsque le chien s'apprête à vous rejoindre constitue une bonne façon de rester maître de la situation.

Urgences au cours d'une randonnée

Une défaillance du véhicule ou un imprévu peut survenir au cours d'une randonnée. Si le véhicule est bien entretenu, il y aura moins de risque de défaillance. Soyez tout de même prêt à faire face aux urgences.

- Gardez toujours le Guide du conducteur dans le véhicule.
- Observez les précautions suivantes lorsque vous arrêtez :
 - S'il y a un accotement revêtu, signalez votre intention de vous y garer, quittez la voie à la même vitesse que la circulation, puis immobilisez le véhicule.
 - Si l'accotement n'a pas de revêtement, signalez votre intention de vous éloigner de la

voie, ralentissez jusqu'à atteindre une vitesse sécuritaire avant d'immobiliser le véhicule hors de la voie.

- Laissez le clignotant en marche pour accroître votre visibilité.
- Sur les modèles munis de feux de détresse, allumez ces feux pour accroître votre visibilité.
- Si vous possédez un téléphone cellulaire ou un autre dispositif de communication, chargez-le à pleine capacité avant de longues randonnées.
- Si vous avez un accident, BRP vous recommande fortement de faire transporter votre véhicule (consultez *Transport du véhicule*) chez le concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am le plus proche afin de le faire inspecter et d'assurer votre sécurité avant de le réutiliser.

Bris d'un pneu

Si le bris d'un pneu ou une crevaison survient soudainement, agrippez fermement le guidon, ralentissez graduellement et dirigez-vous à un endroit où vous pourrez arrêter de façon sécuritaire. Évitez de freiner brusquement, de rétrograder ou de faire des virages serrés. Si un pneu avant fait défaut, le véhicule peut avoir tendance à tirer du côté du bris. Vous devrez continuer d'agripper fermement le guidon pour diriger le véhicule. Consultez la section *Dépannage* pour savoir comment réparer un pneu.

TRANSPORT D'UN PASSAGER OU D'UNE CHARGE

Charges maximales

Respectez les charges maximales en matière d'utilisateurs et de charges.

Tous les modèles sauf Ryker Rally 900 ACE

Charges maximales	
Limite de charge du véhicule (comprend le poids du conducteur, du passager, de toute charge et de tout accessoire ajouté)	204 kg (449 lb)
Boîte à gants	2 kg (4,4 lb)
* Aucun passager n'est autorisé sans installation d'un siège de passager approuvé	

Ryker Rally 900 ACE

Charges maximales	
Limite de charge du véhicule (comprend le poids du conducteur, du passager, de toute charge et de tout accessoire ajouté)	199 kg (438 lb)
Boîte à gants	2 kg (4,4 lb)
* Aucun passager n'est autorisé sans installation d'un siège de passager approuvé	

Un surplus de poids :

- Réduit la capacité d'accélérer, de freiner et de tourner.
- Réduit l'efficacité du capteur de vitesse du véhicule (VSS).

- Accroît le risque de faire des tonneaux si la charge est haute ou vers l'arrière.
- Réduit la garde au sol, accroît le risque de frapper un obstacle peu élevé ou des surfaces inégales.
- Accroît le risque de bris d'un pneu.

Utilisation avec un surplus de poids

Le transport d'un passager ou d'une charge lourde influence la maniabilité du véhicule en raison du surplus de poids et de la répartition de poids modifiée.

1. Vous ne pourrez accélérer aussi rapidement. Donnez-vous plus de temps et d'espace pour effectuer un dépassement.
2. Vous ne pourrez freiner aussi rapidement. Distancez-vous davantage (au moins trois secondes) du véhicule en avant de vous. Distancez-vous encore davantage si les conditions ne sont pas idéales (mauvaise visibilité, chaussée en mauvais état).
3. Vous ne pourrez négocier les virages de façon aussi serrée ou à des vitesses aussi élevées. Ralentissez davantage qu'à la normale avant de tourner et évitez de négocier des virages serrés.
4. Le véhicule peut être moins stable. Le risque de le renverser ou de faire des tonneaux au cours de manœuvres extrêmes est accru lorsqu'une charge est haute ou plus loin vers l'arrière (un passager par exemple).

REMARQUE :

L'efficacité du VSS est réduite lorsqu'on conduit le véhicule avec une charge dépassant le maximum permis.

Transport d'un passager

Ce véhicule est conçu pour transporter un seul passager assis derrière le conducteur s'il est muni d'un siège de passager approuvé. Ne transportez jamais plus d'un passager.

AVERTISSEMENT

Ne transportez un passager sans avoir installé de siège de passager sur ce véhicule.

Déployez complètement les repose-pieds quand vous transportez un passager.

L'icône des passagers  est affichée sur le tableau de bord pour indiquer que le VCC est en mode passager.

Ne transportez aucun passager tant que vous n'êtes pas habitué à circuler seul dans différentes conditions et que vous ne maîtrisez pas bien le véhicule.

Il est important que votre passager soit alerte, sobre et capable d'atteindre les repose-pieds ainsi que les poignées de maintien, et qu'il puisse maintenir son équilibre et bien s'agripper lors de manœuvres soudaines. Il doit également éviter de distraire le conducteur.

Assurez-vous que votre passager porte les vêtements de protection appropriés. Il doit se vêtir des mêmes vêtements de protection que le conducteur, particulièrement d'un casque. BRP recommande de porter un casque intégral, parce que le passager risque de se frapper le visage contre l'arrière du casque du conducteur en cas de freinage soudain.

Appliquez les freins jusqu'à ce que le passager soit dans une position adéquate pour la conduite.

Avant de partir, enseignez-lui les principes de base de la randonnée. Faites-lui observer les règles suivantes :

1. Maintenir une bonne position de conduite.
 - Tenir les poignées de maintien du passager et garder les pieds sur les repose-pieds en tout temps, même si le siège est muni d'un dossier.
 - Le passager ne doit pas se retenir au conducteur car celui-ci pourrait ne pas être en mesure de résister à la force latérale générée par les deux personnes.
 - Les poignées de maintien peuvent être agrippées de différentes façons pour accroître le confort durant les manœuvres. (par ex. une main sur le coin avant et l'autre sur le coin arrière opposé dans les virages, les deux mains vers l'avant ou l'arrière dans d'autres situations).

AVIS

Ne jamais utiliser les poignées de maintien pour attacher, soulever ou transporter le véhicule.

2. Restez éloigné du tuyau d'échappement et de la roue arrière.
3. Éviter de se retourner ou de se pencher à moins que ce ne soit pour maintenir l'équilibre dans un virage. Lors d'une manœuvre inopinée, un passager qui n'est pas dans une position de randonnée appropriée risque davantage d'être éjecté.
4. Observer la route et réagir adéquatement aux conditions routières imminentes. Au besoin, se pencher dans les virages pour contrer la force latérale. Se lever légèrement sans verrouiller les coudes pour franchir un obstacle, un nid-de-poule ou un cahot.

Évitez d'accélérer, de freiner ou de tourner brusquement surtout si votre passager est inexpérimenté. Des manœuvres soudaines et inopinées peuvent le faire tomber du véhicule.

Rangement de la charge

Vous pouvez transporter de petits appareils dans la boîte à gants. Ne transportez pas de charges ailleurs à moins que votre véhicule ne soit muni d'accessoires approuvés par BRP.

Tractage d'une remorque

N'utilisez pas ce véhicule pour tracter quoi que ce soit car il n'est pas conçu pour cet usage.

De plus, le VSS ne sera pas efficace et vous pourriez perdre le contrôle du véhicule.

AUTO-ÉVALUATION DE VOS CONNAISSANCES

L'évaluation qui suit vous donne une idée de l'information que vous devriez avoir apprise à la lecture du présent guide. Elle ne comprend pas toute l'information importante, mais elle vous permettra de déterminer si, en général, vous comprenez le véhicule et son fonctionnement.

Voir les *RÉPONSES* (PAGE 92) *RÉPONSES* à la suite de l'évaluation.

Questionnaire

1. Si vous voulez arrêter rapidement, appuyez sur la pédale de frein et engagez le frein de stationnement.

Vrai

Faux

2. Vous devez effectuer une vérification de préutilisation hebdomadaire.

Vrai

Faux

3. Le VSS vous permet d'utiliser le véhicule par tous les temps.

Vrai

Faux

4. Vous ne devez remplacer les pneus que par ceux approuvés par BRP et vendus chez un concessionnaire Can-Am sur route autorisé.

Vrai

Faux

5. Il est important que votre passager soit alerte et sobre.

Vrai

Faux

6. Nommez 6 vêtements de protection qui réduisent le risque de blessure.

1) _____

2) _____

3) _____

4) _____

5) _____

6) _____

7. Les vêtements de protection sont essentiels pour prévenir et réduire les blessures, pour assurer votre confort et pour assurer une protection contre les éléments.

Vrai

Faux

8. Lequel des composants suivants ne constitue pas une commande du véhicule ?
- a. Guidon
 - b. Manette d'accélérateur
 - c. Levier de frein avant
9. Vous devez laisser les feux de croisement allumés dans le jour pour plus de visibilité.

Vrai

Faux

10. Vous devez positionner le véhicule au centre de la voie.

Vrai

Faux

11. Contrairement à la motocyclette conventionnelle, vous pouvez freiner et tourner en même temps.

Vrai

Faux

12. Dans des conditions normales d'utilisation, vous devez suivre à une distance d'au moins _____.

- a. 1 seconde
- b. 2 secondes
- c. 3 secondes

13. Vous ne devez jamais transporter aucun liquide inflammable tel que de l'essence avec ce véhicule ou dans un compartiment de rangement, même si le liquide est dans un contenant approuvé.

Vrai

Faux

14. Donnez 5 façons d'être plus visible pour les autres usagers de la route.

- 1) _____
- 2) _____
- 3) _____
- 4) _____
- 5) _____

15. Lorsque vous freinez sur des surfaces présentant peu d'adhérence, vous devez pomper les freins pour garder la maîtrise du véhicule.

Vrai

Faux

16. La charge maximale du véhicule inclut le conducteur, le passager, la charge transportée et tous les accessoires

Vrai

Faux

17. Le véhicule peut tracter une remorque en toute sécurité.

Vrai

Faux

18. Quand la configuration du véhicule le permet, le passager peut se retenir fermement après le conducteur.

Vrai

Faux

19. La conduite d'un véhicule à trois roues est aussi sécuritaire que celle d'une voiture.

Vrai

Faux

20. L'ABS vous permet d'enfoncer fermement la pédale de frein sans que les roues ne se bloquent.

Vrai

Faux

Réponses

1. Faux

Pour arrêter rapidement, n'appuyez que sur la pédale de frein. N'utilisez jamais le frein de stationnement lorsque le véhicule est en mouvement.

2. Faux

Vous devez faire une inspection de préutilisation avant chaque randonnée.

3. Faux

Le système VSS n'aide pas à garder le contrôle du véhicule sur la glace et dans la neige, la neige mouillée et l'eau en quantité suffisante pour causer l'aquaplanage du véhicule. La performance du VSS est aussi compromise à cause de l'adhérence moindre des pneus quand il fait froid ou quand le véhicule circule sur des routes non asphaltées.

4. Vrai

5. Vrai

6. 1) Casque

2) Lunettes de protection ou visière

3) Manteau

4) Gants

5) Pantalon

6) Chaussures fermées, préférablement au-dessus de la cheville.

7. Vrai

8. c. Levier de frein avant

Le véhicule n'est pas muni d'un levier de frein avant.

9. Faux

Vous devriez utiliser les feux de route pendant le jour.

10. Vrai

11. Faux

Au besoin, vous pouvez freiner et tourner simultanément bien que, en général, il soit préférable de freiner avant de tourner.

12. b. 2 secondes

Dans des conditions normales d'utilisation, vous devriez suivre à une distance de deux secondes.

13. Vrai

14. 1) Vérifier si les feux et les réflecteurs sont propres.
 2) Autant que possible, allumer les feux de route.
 3) Utiliser les clignotants.
 4) Faire clignoter les feux d'arrêt avant de ralentir.
 5) Utiliser les feux de détresse au besoin.
 6) Se servir du klaxon pour aviser les autres de sa présence.
 7) Éviter de circuler dans les angles morts des autres.
 8) Porter des vêtements de couleurs vives ou réfléchissants.

15. Faux

Vous devez appuyer sur la pédale de frein et la maintenir dans cette position ; ne les pompez pas. Le véhicule est muni d'un système ABS qui empêche les roues de se verrouiller.

16. Vrai

17. Faux

18. Faux

Le passager doit s'agripper aux poignées de maintien.

19. Faux

Dans les voitures et les camions, la structure du véhicule vous protège. De plus, les passagers peuvent se protéger avec leur ceinture de sécurité. Vous devez vous attendre à ce que la conduite d'un véhicule à trois roues soit beaucoup plus risquée que celle d'une voiture. Le risque de blessures s'apparente à celui d'une motocyclette.

20. Vrai

INFORMATION DE SÉCURITÉ SUR LE VÉHICULE

Ce véhicule est muni d'étiquettes mobiles et d'étiquettes contenant d'importants renseignements sur la sécurité.

Toute personne qui prend place sur le véhicule doit lire et comprendre ces renseignements avant de partir en randonnée.

L'illustration suivante ne constitue qu'une représentation générale. Votre modèle peut différer.

Étiquette mobile

⚠ WARNING

This Can-Am On-Road is a different type of vehicle - it requires special skills and knowledge. Learn how this product is different.

Read the operator's guide and watch the safety video using the QR code link or visit Can-Am On-Road web site.

Complete a training course (if available),

practice, become proficient with the controls, and get a proper licence.

Refer to the Safety Card before riding.



Always wear a helmet and riding gear.

With this type of vehicle, riders are exposed to more road risks than in a car. Even skilled operators can be struck by other vehicles or lose control. This vehicle will not protect you in a crash.

Handling limits and road conditions

The Vehicle Stability System (VSS) cannot stop you from losing control, flipping over, or falling off if you exceed this vehicle's limits. Know the limits for different road conditions. Do not ride on ice, snow, or off road. Avoid puddles and running water. This type of vehicle can hydroplane on water and slip on gravel, dirt and sand covered roads. If you must go through these road conditions, slow down.

This hangtag may only be removed by the customer.

70490713



⚠ AVERTISSEMENT

Ce produit routier est différent.

Il nécessite des habiletés et des connaissances spéciales. Sachez ce qui distingue ce produit Can-Am des autres véhicules.

Lisez le guide du conducteur et visionnez la vidéo de sécurité via le lien QR code ou en visitant le site internet Can-Am On-Road.

Suivez une formation (si disponible), **exercez-vous**, apprenez à maîtriser les commandes et obtenez le permis approprié.

Consultez la carte de sécurité avant de conduire le véhicule.



Portez toujours un casque et des vêtements appropriés.

Sur ce type de véhicule, les utilisateurs sont exposés à davantage de risques routiers qu'en automobile. Même un conducteur habile peut être frappé par un autre véhicule ou perdre le contrôle. Ce véhicule ne vous protégera pas en cas de collision.

Limites de manœuvrabilité et conditions routières

Le système de stabilité du véhicule (VSS) ne peut pas vous empêcher de perdre le contrôle, de faire des tonneaux ou de tomber si vous dépassez les limites du véhicule. Apprenez à connaître ces limites dans différentes conditions routières. Ne conduisez pas sur la glace, sur la neige ou hors route. Évitez les flaques et les ruissellements d'eau. Ce type de véhicule peut faire de l'aquaplanage sur les chaussées détrempées et déraiser sur les routes recouvertes de gravier, de terre ou de sable. Si vous devez conduire dans ces conditions, ralentissez. Seul le client doit enlever cette étiquette.

Étiquette mobile de conformité

Avertissement de la proposition 65 de l'État de Californie

 **AVERTISSEMENT** : L'utilisation, la réparation et l'entretien d'un véhicule pour passager peuvent vous exposer à des produits chimiques, incluant le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb issus des gaz d'échappement, reconnus par l'État de Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproductif.

Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement et ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si cela est nécessaire. Réparez le véhicule dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre véhicule.

Pour en savoir plus, consultez
[www.P65Warnings.ca.gov/products/
passenger-vehicle](http://www.P65Warnings.ca.gov/products/passenger-vehicle)

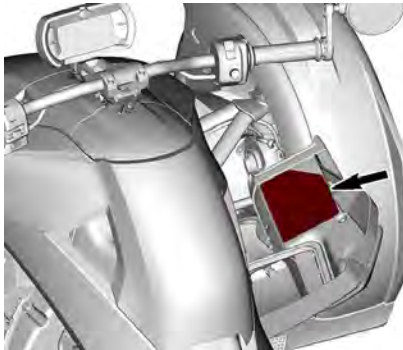


704906973_FR

Étiquettes de sécurité

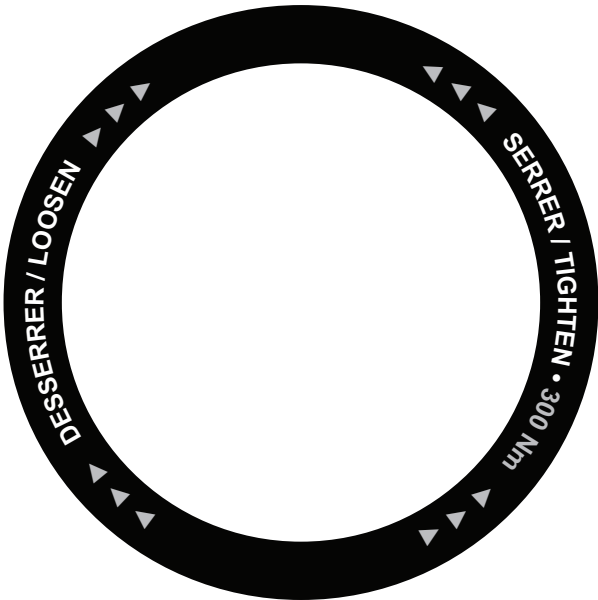
Carte de sécurité

Consultez la Carte de sécurité pour passer en revue les renseignements clés ou lorsque que vous enseignez à un utilisateur ou un passager comment utiliser le véhicule. La carte comprend également des renseignements auxquels vous ferez référence fréquemment, tels que la pression des pneus, les charges admissibles et la liste de vérification de préutilisation.



Serrage des boulons de roues

Roue avant droite uniquement



Pression des pneus et charge maximale

Ryker Rally 900 ACE



TIRE AND LOADING INFORMATION / RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

SEATING CAPACITY / NOMBRE DE PLACES	TOTAL	2	FRONT AVANT	1	REAR ARRIÈRE	1
--	-------	---	----------------	---	-----------------	---

The combined weight of occupants and cargo should never exceed 199 kg or 438 lbs
Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser 199 kg ou 438 lbs

TIRE / PNEU	SIZE/ DIMENSION	COLD TIRE PRESSURE/ PRESSION PNEUS À FROID	RIM SIZE/ DIMENSION JANTE	
FRONT/AVANT	145/60R16 M/C 66T	138 kPa / 20 psi	16 x 4.5 in	
REAR/ARRIÈRE	205/55R15 M/C 81T	193 kPa / 28 psi	15 x 6.5 in	
SPARE/SECOURS	NONE / AUCUN	NONE / AUCUN	NONE/AUCUN	

P-RALLY

9919

Tous les autres modèles



TIRE AND LOADING INFORMATION / RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

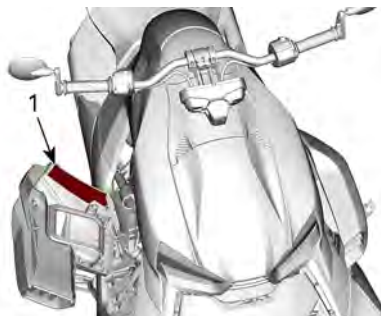
SEATING CAPACITY / NOMBRE DE PLACES	TOTAL	2	FRONT AVANT	1	REAR ARRIÈRE	1
--	-------	---	----------------	---	-----------------	---

The combined weight of occupants and cargo should never exceed 204 kg or 449 lbs
Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser 204 kg ou 449 lbs

TIRE / PNEU	SIZE/ DIMENSION	COLD TIRE PRESSURE/ PRESSION PNEUS À FROID	RIM SIZE/ DIMENSION JANTE	
FRONT/AVANT	145/60R16 M/C 66T	172 kPa / 25 psi	16 x 4.5 in	
REAR/ARRIÈRE	205/45R16 M/C 77T	193 kPa / 28 psi	16 x 6.5 in	
SPARE/SECOURS	NONE / AUCUN	NONE / AUCUN	NONE / AUCUN	

P-SPORT
P-STD

9918



1. L'étiquette indiquant la pression des pneus est située à l'intérieur du couvercle de service droit

Passager et charge

RYKER 900 Édition Rallye



AVERTISSEMENT

POUR RÉDUIRE LE RISQUE DE PERTE DE CONTRÔLE
QUI PEUT ENTRAÎNER UN ACCIDENT :

NE JAMAIS transporter un passager sans avoir
correctement installé une trousse passager BRP
complète, qui assure l'activation du mode passager.

NE JAMAIS dépasser 10 kg (22 lb) de chargement.
Fixer solidement le chargement sur ce
support.



< 10 kg (22 lb)



7449_FR



SUR L'AILE ARRIÈRE SUPÉRIEURE

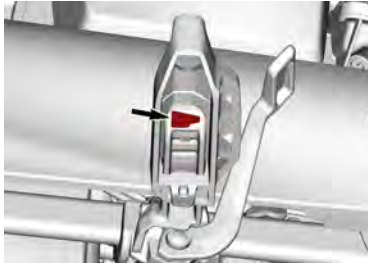
Régalez l'interrupteur d'arrêt du moteur à OFF

AVERTISSEMENT

Régalez toujours l'interrupteur d'arrêt du moteur à OFF avant d'ajuster les repose-pieds et la pédale de frein.



Ryker Rally 900 ACE



Tous les autres modèles



1. Étiquette située sous le repose-pied droit

Liquide de refroidissement chaud - Étiquette d'avertissement

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas ouvrir à chaud.



Charge de la boîte à gants

**AVERTISSEMENT**

NE SURCHARGEZ PAS
2 kg (4,4 lb)
LIMITE DE CHARGE


7057_FR



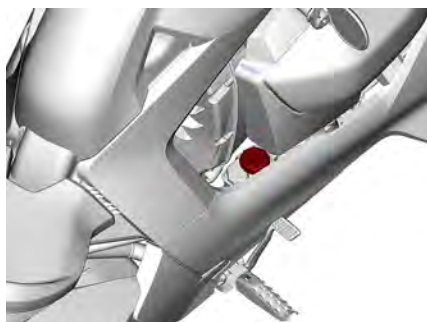
À L'INTÉRIEUR DE LA BOÎTE À GANTS

Étiquette d'informations sur le véhicule

Fluide de liquide de frein - Avertissement moulé

AVERTISSEMENT

Nettoyez le bouchon de remplissage avant de le retirer.



DERRIÈRE LE BAS DE CAISSE DROIT

Vérification du niveau d'huile du moteur

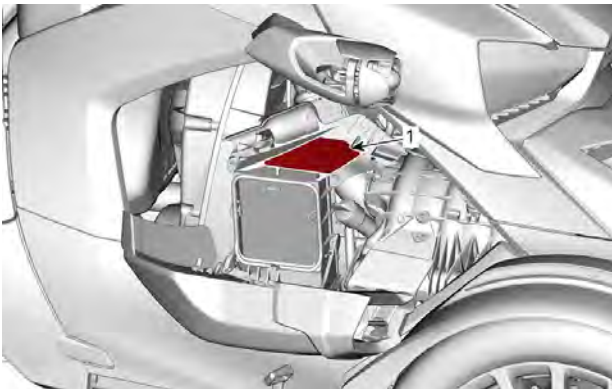
⚠ ATTENTION

L'HUILE MOTEUR ET CERTAINS
COMPOSANTS DU MOTEUR PEUVENT ÊTRE
CHAUDS. UN CONTACT DIRECT PEUT ENTRAÎNER DES
BRÛLURES DE LA PEAU.

Vérification du niveau d'huile moteur :

- Le véhicule doit être à niveau.
- S'assurer que le moteur est à la température normale d'opération.
- Laisser tourner le moteur au ralenti au moins 60 secondes.
- Arrêter le moteur et essuyer la jauge.
- Visser la jauge complètement avant de mesurer le niveau d'huile.
- Utiliser l'huile synthétique 4-temps 5W40 XPS ou une huile pour moto équivalente.

704911003



TYPIQUE

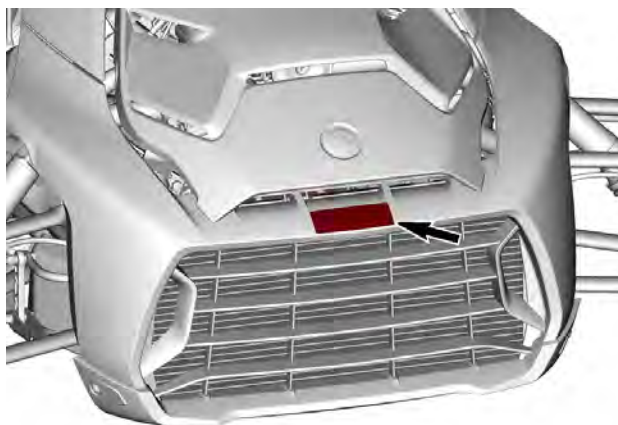
1. Étiquette située à l'intérieur du couvercle de service droit

Ouverture du couvercle de service avant

Tous les modèles sauf Ryker Rally 900 ACE

AVIS

1. De chaque côté du couvercle de service, insérez un doigt dans l'ouverture latérale avant.
2. Soulevez la languette de retenue pour déverrouiller le couvercle.
3. Tenir les pattes de verrouillage et faire glisser le couvercle vers l'avant. Retirez le couvercle de service du véhicule.



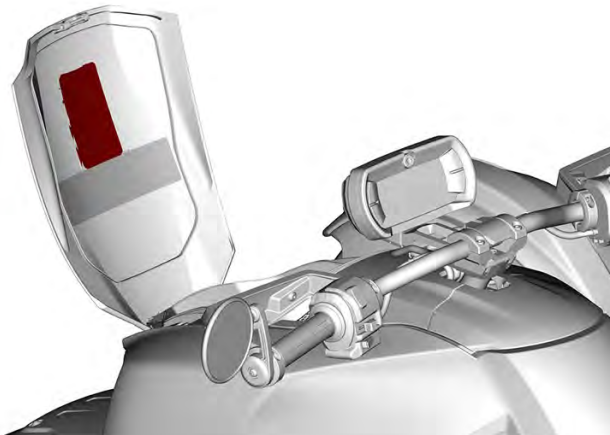
Nettoyage du véhicule

À l'intérieur de la boîte à gants

AVIS

- La peinture mate a besoin d'une attention spéciale pour conserver son apparence. Consultez le Guide du conducteur
- Nettoyer les roues avec fini chromé PVD à l'eau et au savon doux. Ne pas polir, ni utiliser un nettoyant à chrome à base d'acide ou d'abrasif sur la roue à revêtement PVD de chrome.
- Ne pas nettoyer le pare-brise avec un nettoyant acide ou alcalin, de l'essence ou un solvant afin de ne pas endommager le pare-brise. Voir guide du conducteur

704907056_FR

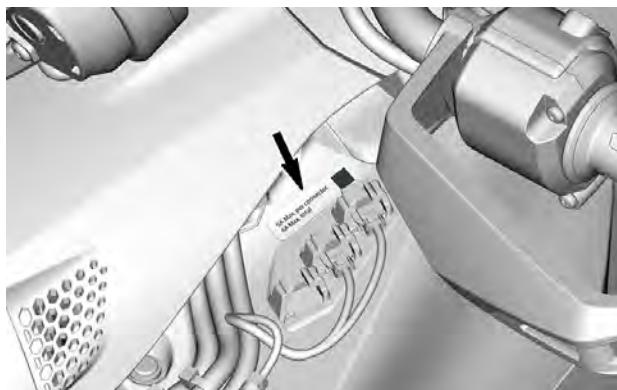


Ampérage maximal autorisé

Sous le carénage gauche

5A Max. par connecteur
6A Max. total

8901_FR



RAPPORTER LES DÉFAUTS DE SÉCURITÉ

Votre sécurité a beaucoup d'importance pour Bombardier Produits Récréatifs Inc. (BRP). Si quelque chose vous préoccupe, communiquez avec le groupe support à la clientèle de BRP sur-le-champ.

Si vous pensez que votre véhicule présente un défaut qui pourrait entraîner un accident ou des blessures voire le décès, vous devez informer immédiatement les autorités suivantes, en plus de Bombardier Produits Récréatifs Inc. :

- Aux États-Unis, la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA)
- Au Canada, Transport Canada
- Dans d'autres pays, les autorités compétentes.

Si une de ces autorités reçoit d'autres plaintes analogues, elle peut ouvrir une enquête et, si elle découvrait un défaut pour la sécurité, elle peut exiger un rappel et une campagne de modification.

Cependant, ces autorités ne peuvent pas intervenir en cas de différend entre vous et votre concessionnaire ou Bombardier Produits récréatifs inc.

Voici les coordonnées de la NHTSA:



888-327-4236



1 800 424-9153



National Highway Traffic Safety Administration
1200 New Jersey Avenue, SE
Washington, DC 20590 USA



www.safercar.gov

Pour contacter Transport Canada :



819-994-3328 (dans la région de Gatineau-Ottawa et à l'extérieur du pays)
Sans frais: 1 800-333-0510 (au Canada)



Transport Canada - ASFAD
330 Sparks Street
Ottawa, ON
K1A 0N5



<https://www.tc.gc.ca/recalls>

Cette page est intentionnellement
vide

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

Une inspection de sécurité annuelle du véhicule est fortement recommandée. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am pour en savoir plus. Bien que cela ne soit pas requis, il est recommandé qu'un concessionnaire de véhicules sur route Can-Am effectue la préparation de pré-saison du véhicule. Chaque saison est une excellente occasion pour votre concessionnaire de vérifier si votre véhicule est visé par une campagne relative à la sécurité. Nous vous prions de vous rendre chez votre concessionnaire de véhicules sur route Can-Am dans les plus brefs délais si vous avez connaissance d'une campagne liée à la sécurité.

AVERTISSEMENT

Effectuez une inspection avant chaque utilisation du véhicule pour détecter les anomalies éventuelles pendant le fonctionnement. L'inspection avant la conduite peut vous aider à prévenir l'usure et les dommages, avant qu'un problème ne se manifeste. Remédier à toutes les déficiences découvertes pour réduire le risque de panne ou de collision. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am selon les besoins.

Avant de démarrer le véhicule, vérifiez ce qui suit :

Élément	Procédure	
Poids	Assurez-vous que la charge maximale sur le véhicule (y compris le conducteur, la charge et tout accessoire ajouté) ne dépasse pas la charge recommandée indiquée dans la section des <i>fiches techniques</i> .	
Boîte à gants et tous les couvercles de service	Tirez dessus pour vous assurer qu'ils sont bien enclenchés.	
Levier de position de stationnement	Assurez-vous d'avoir engagé et verrouillé le levier de position de stationnement.	
Guidon, repose-pieds et pédale de frein	Assurez-vous que le véhicule est ajusté à la taille du conducteur. Ajustez selon les besoins.	
Pédale de frein	Appuyez dessus et assurez-vous qu'elle n'est pas spongieuse. La pédale doit revenir en position initiale lorsque vous la relâchez. Assurez-vous que le conducteur peut appuyer sur la pédale de frein jusqu'au fond.	
Manette d'accélérateur	Tournez la poignée à plusieurs reprises. Assurez-vous qu'elle se déplace librement et revient en position de ralenti lorsque vous la relâchez.	

Élément	Procédure	
Fuites	Vérifiez sous le véhicule s'il y a des fuites.	
Goupille de verrouillage central de roue	Vérifiez si toutes les goupilles de verrouillage sont correctement installées. Si ce n'est pas le cas, N'UTILISEZ PAS LE VÉHICULE et faites-le transporter jusqu'à un concessionnaire autorisé BRP.	
Roue	Vérifiez la présence de dommages.	
Pneus	Vérifiez la présence de dommages. Vérifiez l'usure des pneus. Vérifier la pression des pneus. Voir les <i>Procédures d'entretien</i> .	
Rétroviseurs	Nettoyez et ajustez : (Voir les <i>rétroviseurs</i> dans <i>Équipement</i>).	

Démarrez le véhicule et vérifiez ce qui suit

Élément	Procédure	
Indicateur multifonction	Vérifiez les indicateurs, les messages et le niveau d'essence.	
Feux	Vérifiez le fonctionnement des phares, des feux arrière, des feux d'arrêt, des clignotants et, si le véhicule en est muni, des feux de détresse.	
Klaxon	Vérifier le fonctionnement.	
Guidon	Vérifiez si la direction répond bien.	
Interrupteur d'arrêt du moteur	Vérifiez si l'interrupteur d'arrêt du moteur fonctionne normalement.	
Levier de position de stationnement	Appuyez sur la pédale de frein et dégagez le levier de position de stationnement. Assurez-vous que le voyant de frein de stationnement est éteint sur le tableau de bord.	
Freins	Avancez lentement de quelques mètres puis appuyez sur la pédale de frein pour le mettre à l'essai.	

Si une trousse de siège passager approuvée a été installée sur le véhicule, inspectez les éléments suivants avant de prendre la route.

Élément	Procédure	
Poids	Assurez-vous que la charge maximale sur le véhicule (y compris le conducteur, le passager, la charge et tout accessoire ajouté) ne dépasse pas la charge recommandée indiquée dans la section des <i>Caractéristiques techniques</i> .	
Repose-pieds	Assurez-vous que les repose-pieds du passager sont complètement déployés et que l'icône du passager figure sur le tableau de bord.	
Poignées de maintien	Vérifiez la solidité des poignées de maintien du passager	

ENTRETIEN

CALENDRIER D'ENTRETIEN

L'entretien est très important pour maintenir le véhicule en bon état de marche.

L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Une réclamation au regard de la garantie pourra être rejetée si, entre autres, le propriétaire ou l'opérateur a causé l'apparition de problèmes du fait d'un entretien ou d'une utilisation inapproprié(e).

Effectuez des vérifications périodiques et suivez le programme d'entretien. **L'entretien périodique ne dispense pas d'effectuer la vérification de préutilisation.**

Il est fortement recommandé de vérifier les codes de pannes comme première étape de l'entretien périodique.

AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas entretenu correctement conformément au programme et aux procédures d'entretien, celui-ci pourrait devenir dangereux à conduire.

Réglementation de l'EPA - véhicules canadiens et américains (É-U)

Un atelier de réparation ou une personne de votre choix peut effectuer l'entretien, le remplacement ou la réparation des dispositifs et systèmes de contrôle des émissions. Ces instructions ne nécessitent pas de composants ou un service assuré par BRP ou un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am.

Bien qu'un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am ait une connaissance technique approfondie et des outils pour l'entretien de votre véhicule, la garantie relative aux systèmes antipollution n'est pas conditionnée à l'utilisation d'un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am ou de tout autre établissement avec qui BRP a une relation commerciale.

L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Une réclamation au regard de la garantie pourra être rejetée si, entre autres, le propriétaire ou l'opérateur a causé l'apparition de problèmes du fait d'un entretien ou d'une utilisation inapproprié(e).

Pour les demandes de garantie concernant des systèmes antipollution, BRP limite le diagnostic et la réparation des pièces de systèmes antipollution aux concessionnaires autorisés de véhicules sur route Can-Am. Pour plus d'informations, reportez-vous à la **GARANTIE DU RENDEMENT DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION DE L'EPA DES É.-U.** de la section de ce document portant sur la *garantie*.

Suivez les instructions pour les exigences en essence dans la sous-section Essence de ce guide. Même si l'essence contenant plus de dix pour cent en volume d'éthanol est facilement disponible, l'EPA a publié une interdiction sur l'utilisation de l'essence contenant plus de 10 % en volume d'éthanol et elle s'applique à ce véhicule. L'utilisation d'une essence contenant plus de 10% vol d'éthanol avec ce moteur risque d'endommager le système de contrôle des émissions.

Conditions poussiéreuses ou humides sévères - Guide d'entretien des filtres à air

L'entretien du filtre à air du moteur et du filtre à air de la boîte de vitesses CVT doit être adapté aux conditions de conduite.

La fréquence d'entretien du filtre à air doit être augmentée lorsque vous roulez sur du sable sec, de la terre, du gravier ou des conditions similaires incluant une forte dispersion de poussière ou de particules. De même, la conduite fréquente sous la pluie et dans un trafic intense augmente les particules d'air piégées par le(s) filtre(s) à air.

La conduite en groupe dans de telles conditions fait en sorte qu'il faut entretenir le filtre à encore plus régulièrement.

Calendrier d'entretien

Assurez-vous d'effectuer l'entretien approprié aux intervalles recommandés comme indiqué dans les tableaux.

Le tableau d'entretien indique les éléments qui doivent être traités en fonction de 2 critères, selon la première éventualité :

- Durée au calendrier
- Lecture du kilométrage.

Vos habitudes de conduite déterminent les critères que vous devrez respecter. Par exemple :

- Une personne qui utilise son véhicule tous les jours ou pour de fréquentes fins de semaine prolongées suivra probablement le **kilométrage** pour déterminer l'intervalle d'entretien.
- Une personne qui utilise rarement son véhicule au cours de l'année ou seulement à quelques occasions (vacances, courts trajets tous les quelques longues fins de semaine) suivrait très probablement le **calendrier** pour déterminer l'intervalle d'entretien.

IMPORTANT : Les tableaux suivants indiquent les conditions d'entretien appropriées pendant les 2 premières années. Pour les années suivantes, répétez le même schéma alternativement.

Présentation de l'entretien		
Années civiles	Odomètre	Utilisation normale
1	10 000 km (6 000 mi)	A
2	20 000 km (12,000 mi)	A et B

Entretien régulier		A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Coupler		Une fois par an ou 10 000 km (6 000 mi)	Une fois tous les 2 ans ou 20 000 km (12 000 mi)
Alimentation d'air			
Filtre à air du moteur			R
	Conditions humides ou poussiéreuses : R Tous les 10 000 km (6 000 mi), quelle que soit la durée au calendrier		
Boîtier du filtre à air du moteur			C
	Conditions humides ou poussiéreuses : C Tous les 10 000 km (6 000 mi), quelle que soit la durée au calendrier		
Moteur			
Huile à moteur et filtre à huile		R	
Joints du moteur		I	
Bougies		R Tous les 40 000 km (24 800 mi), quelle que soit la durée au calendrier	
Refroidissement			
Composants du refroidissement du moteur (concentration du liquide de refroidissement, niveau du liquide de refroidissement, état des tuyaux, colliers de serrage, fuites).		I, A	
Radiateur		C	
Fluide de refroidissement		R Tous les 5 ans ou 50 000 km (30 000 mi)	
Échappement			
Anneaux de fixation de l'échappement		I, T	
Composants de l'échappement (joints, tuyaux, état du silencieux, fuites)		I	
Alimentation en essence			

Entretien régulier	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Coupler	Une fois par an ou 10 000 km (6 000 mi)	Une fois tous les 2 ans ou 20 000 km (12 000 mi)
Composants du système d'alimentation en carburant et fonctionnement (tuyaux de carburant, colliers, cartouche et conduites récupération des vapeurs, fuites)	I	
Filtre à carburant	R Tous les 4 ans ou 40 000 km (24 800 mi)	
Freins		
Fonction et composants de freinage	I	
Liquide de frein		R Tous les deux ans, quel que soit le kilométrage
Transmission		
Fonction et composants de transmission	I, L	
Pneus	I, A	
Huile entraînement final arrière		R
Huile de boîte de vitesses		R
Transmission à variation continue (CVT)		
Filtre à air de la boîte de vitesses CVT	R	
Fonction et composants de transmission CVT*	I, C, L Tous les 20 000 km (12 000 mi), quelle que soit la durée au calendrier, ou lorsque le message ENTRETIEN TRANSMISSION REQUIS est affiché.	
Courroie d'entraînement de la boîte de vitesses CVT	R Tous les 20 000 km (12 000 mi), quelle que soit la durée au calendrier, ou lorsque le message ENTRETIEN TRANSMISSION REQUIS est affiché.	
Système électrique		
Connexions de la batterie et état	I	
Modules et mises à jour logicielles applicables	I	

Entretien régulier	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Coupler	Une fois par an ou 10 000 km (6 000 mi)	Une fois tous les 2 ans ou 20 000 km (12 000 mi)
Fonctionnement des commutateurs de commande et de l'éclairage	I	
Guidon		
Fonction et composants de direction	I	
Boulons et collier du guidon	I, A, T	
Commandes		
Fonctionnement du levier de position de stationnement	I, A	
Fonctionnement de l'accélérateur	I	
Carrosserie et châssis		
Panneaux et équipements	I, T	
Pivots, loquets, charnières, boisseaux de clés	L	
Suspension		
Fonction et composants de suspension	I Tous les 5 ans ou 50 000 km (30 000 mi)	

Dossiers d'entretien

Envoyez une copie du dossier d'entretien à BRP si nécessaire.

Prélivraison	
Numéro de série : _____ Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Référez-vous au bulletin de prélivraison du véhicule pour les procédures d'installation détaillées	

PREMIÈRE inspection	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service

Kilométrage :		Signature :
Heures :		
Date :		
Numéro du concessionnaire :		
Remarques :		

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service

Kilométrage :		Signature :
Heures :		
Date :		
Numéro du concessionnaire :		
Remarques :		

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service

Kilométrage :

Heures :

Date :

Numéro du
concession
naire :

Remarques :

Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service

Kilométrage :

Heures :

Date :

Numéro du
concession
naire :

Remarques :

Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service

Kilométrage :		Signature :
Heures :		
Date :		
Numéro du concessionnaire :		
Remarques :		

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service

Kilométrage :		Signature :
Heures :		
Date :		
Numéro du concessionnaire :		
Remarques :		

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service

Kilométrage : Heures : Date : Numéro du concessionnaire : Remarques : 	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service

Kilométrage : Heures : Date : Numéro du concessionnaire : Remarques : 	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette section comprend des consignes d'entretien de base.

Étant donné la complexité de certaines procédures d'entretien, de bonnes compétences mécaniques sont requises.

Bon nombre de procédures doivent être effectuées par un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec la mécanique, n'hésitez pas à contacter un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

AVERTISSEMENT

Arrêtez le moteur et suivez ces procédures lors d'un entretien. Si vous ne suivez pas les procédures d'entretien appropriées, vous risquez d'être blessé par des pièces chaudes ou mobiles, l'électricité, des produits chimiques, etc.

Pneus

AVERTISSEMENT

Les pneus qui ne sont pas du type recommandé, qui sont endommagés, dont l'usure est inférieure à l'indicateur de limite d'usure minimale de la bande de roulement ou qui sont mal gonflés peuvent entraîner une perte de contrôle. Des freins neufs ne fonctionnent à leur pleine capacité qu'après une période de rodage. L'efficacité des freins et du VSS ainsi que la maniabilité peuvent être réduites; soyez donc très prudent. Les pneus sont rodés après environ 300 km (200 mi) de conduite avec freinages fréquents. Si vous conduisez sans freiner souvent, prolongez la durée le rodage.

Les pneus sont spécialement conçus pour ce véhicule. N'utilisez que des pneus à structure radiale recommandés par BRP vendus chez les concessionnaires autorisés de véhicules sur route Can-Am.

Pression des pneus

Pour obtenir les meilleures performances et limiter l'usure des pneus, utilisez la pression de gonflage à froid prescrite. Un gonflage insuffisant ou excessif des pneus risque d'entraîner l'usure irrégulière des sculptures.

La pression de gonflage prescrite est indiquée sur l'étiquette des pneus située à l'intérieur du couvercle de service droit.

Lorsque les températures extérieures changent, les pressions de gonflage varient également. Une chute de 6 °C (10 °F) peut entraîner une perte de pression de gonflage de 7 kPa (1 psi). Vérifiez fréquemment la pression de vos pneus et gonflez-les à la pression adéquate.

REMARQUE :

La différence de pression entre les pneus droit et gauche ne doit pas dépasser 3,4 kPa (0,5 lbf/in²).

État des pneus

Vérifiez si les pneus présentent :

- Des coupures, des fentes ou des craquelures
- Des bosses ou des boursoffures (partie latérale ou bande de roulement)
- Des clous ou d'autres corps étrangers (partie latérale ou bande de roulement)
- Des fuites d'air (sifflement) causées par une jante mal ajustée ou une valve de pneu défectueuse.

Si c'est le cas, faites réparer ou remplacer le pneu dès que possible par un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am.

Usure de la bande de roulement des pneus

Vérifiez la profondeur de la bande de roulement avec les indicateurs d'usure (lignes en caoutchouc dur dans la bande de roulement; voir l'élément 1 po sur la photo ci-dessous). Faites la vérification à trois endroits sur la surface du pneu :

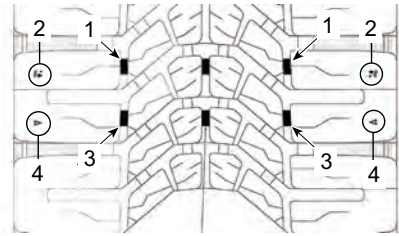
- Rebord extérieur
- Center
- Rebord intérieur.

Les indicateurs d'usure apparaîtront au même niveau que la bande de roulement lorsque celle-ci est usée. Lorsqu'au moins un indicateur d'usure est au même niveau que la bande de roulement, faites remplacer le pneu dès que possible par un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am.

Les pneus arrière présentent deux types d'indicateurs d'usure : un indicateur d'utilisation normale et un indicateur d'utilisation sur surface mouillée. Les indicateurs d'usure de la bande de roulement en condition d'utilisation normale sont représentés par un triangle et les indicateurs sur surface mouillée par une goutte d'eau.

AVERTISSEMENT

Il n'est pas recommandé d'utiliser le véhicule sur une route mouillée si les indicateurs d'usure sur surface mouillée indiquent que la limite est atteinte ou presque atteinte. Remplacer les pneus pour assurer votre sécurité.



PNEU ARRIÈRE ILLUSTRÉ

1. Indicateurs d'usure de la bande de roulement sur surface mouillée
2. Symbole des indicateurs d'usure de la bande de roulement sur surface mouillée
3. Indicateurs d'usure de la bande de roulement en condition normale
4. Symbole des indicateurs d'usure de la bande de roulement en condition normale

Il est normal que les pneus s'usent de façon inégale en fonction du type de conduite et des conditions de la chaussée. Les rebords intérieurs ou extérieurs des pneus avant et le centre du pneu arrière s'useront de façon inégale selon que vous conduisez le véhicule doucement ou énergiquement.

Rotation des pneus

Permutez les pneus avant lorsque la profondeur de la bande de roulement a atteint 4 mm (5/32 po). Vous optimiserez ainsi la durée des pneus.

ATTENTION

Ne tentez pas de faire tourner une roue par son rayon, car vous pouvez vous coincer les doigts entre la roue et l'étrier de frein.

Formulaire d'enregistrement de pneus

Si un pneu fait l'objet d'un rappel, nous ne pourrions communiquer avec vous que si nous connaissons vos nom et adresse. En tant que fabricant de véhicule, BRP enregistre le numéro d'identification de pneu (N.I.P.) qui correspond au numéro d'identification

du véhicule (N.I.V.) (voir *Identification du véhicule*) et les informations sur son propriétaire actuel.

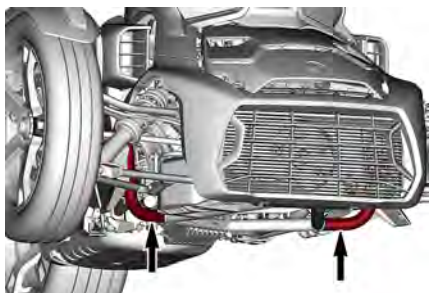
Si vous remplacez un pneu de votre véhicule, remplissez le formulaire d'enregistrement de pneus et faites-le parvenir au service à la clientèle du fabricant du pneu. Le formulaire d'enregistrement des pneus est disponible auprès des concessionnaires autorisés de véhicules sur route Can-Am.

Roue

Roues avant

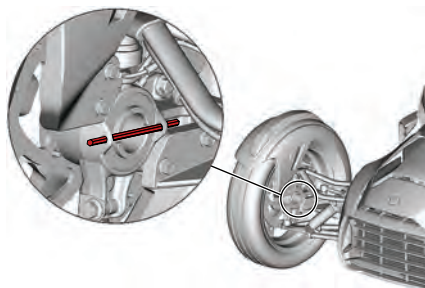
Retirer la roue avant

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Soulevez et soutenez l'avant du véhicule sur les emplacements suivants.



SERVEZ-VOUS DE CES CONDUITS POUR SOULEVER OU SOUTENIR LE VÉHICULE

3. Tournez le guidon et bloquez le moyeu de la roue avec, par exemple, une longue clé hexagonale ou une tige d'acier trempé.



4. Retirez le fermoir de blocage ROUGE.



5. Retirez le contre-écrou central de la roue et la rondelle conique.

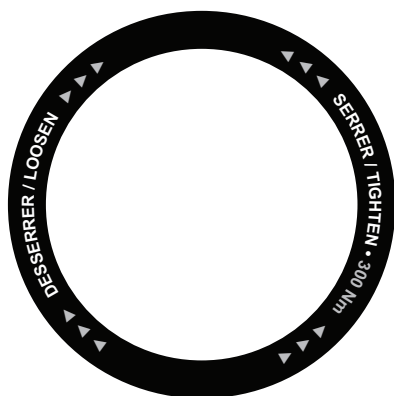
Douille 65mm

(N/P 529036457)

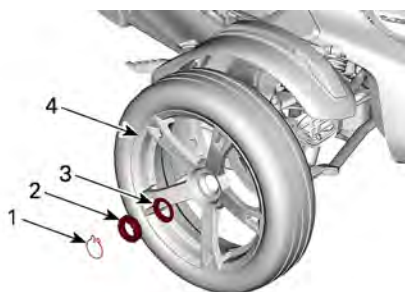


AVIS

Le filetage de l'écrou de la roue avant droite est à gauche. Vous devez tourner l'écrou dans le sens anti-horaire pour le serrer. Toujours se référer à l'étiquette sur l'écrou.



6. Retirez la roue du véhicule.



1. Agrafe de verrouillage ROUGE
2. Écrou de roue central
3. Rondelle conique
4. Roue

Pose des roues avant

AVIS

Respectez rigoureusement les instructions d'installation et les couples de serrage prescrits. Sinon, vous risqueriez d'endommager la jante.

Pour l'installation, inversez les étapes du retrait. Cependant, prêtez attention aux points suivants.

1. Alignez les trois goupilles de la jante avec les trous du disque de frein.

AVIS

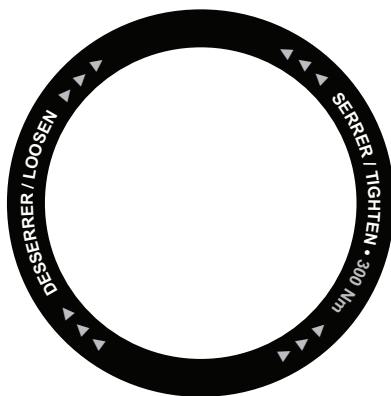
Toutes les surfaces de contact de la roue, de son moyeu, du disque de frein et du filetage à l'intérieur du moyeu doivent être exemptes d'abrasion, de sable, de poussière ou de copeaux. Ne jamais utiliser de fluide de quelque type que ce soit pour nettoyer les surfaces, uniquement utiliser un chiffon doux et sec.



2. Posez la rondelle conique et le contre-écrou central de la roue.

AVIS

Le filetage de l'écrou de la roue avant droite est à gauche. Vous devez tourner l'écrou dans le sens anti-horaire pour le serrer. Toujours se référer à l'étiquette sur l'écrou.



- Serrez le contre-écrou central de la roue conformément aux spécifications

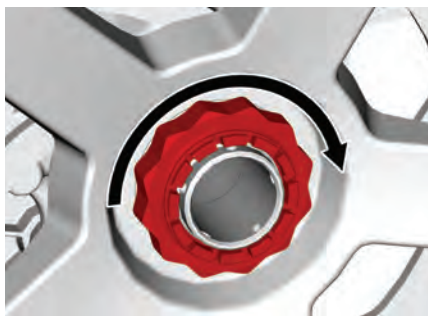
Douille 65mm (N/P 529036457)	
---------------------------------	---

AVIS

Ne jamais utiliser d'outil à percussion pour serrer les écrous de roue.

AVIS

Ne jamais desserrer l'écrou pour aligner le trou de l'agrafe de verrouillage ROUGE. Serrez l'écrou à la valeur nominale, puis le serrer davantage pour aligner le trou.



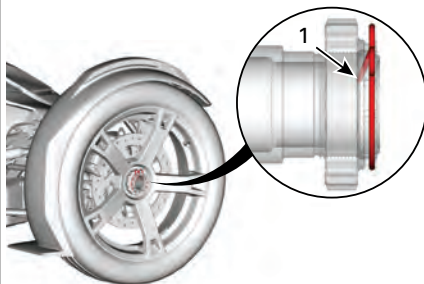
Couple de serrage

Écrou de roue central	300 ± 15 Nm (221 ± 11 lbf-pi)
-----------------------	----------------------------------

- Posez le fermoir de blocage ROUGE. L'extrémité pliée doit pointer vers l'intérieur de l'essieu moteur.

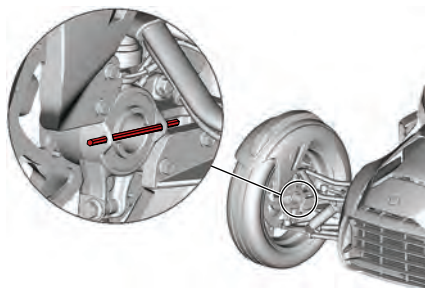
⚠ AVERTISSEMENT

Négliger de mettre en place les goupilles de verrouillage ROUGES pourrait occasionner la perte d'une roue si l'écrou de roue central venait à se détacher.



- Extrémité pliée pointant vers l'intérieur de l'essieu moteur

- Retirez le dispositif de verrouillage du moyeu de la roue.



Roue arrière

Retirer la roue arrière

- Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
- Placez le levier de position de stationnement en position de verrouillage.
- Retirez le fermoir de blocage ROUGE.



4. Desserrez le contre-écrou central de la roue.

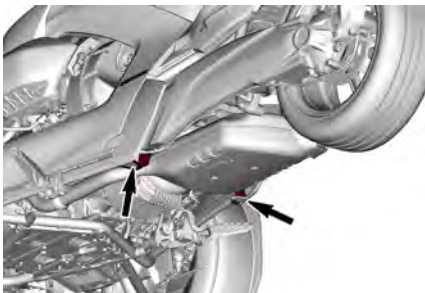
Douille 65mm

529 036 457



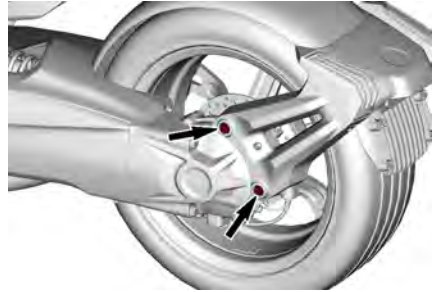
1. Agrafe de verrouillage ROUGE
2. Écrou de roue central

5. Soulevez l'arrière du véhicule et soutenez-le.



POINTS DE LEVAGE À L'ARRIÈRE

6. Dévissez les boulons de fixation de l'étrier et mettez l'étrier de côté.



7. Retirez le contre-écrou central de la roue et la rondelle conique.



1. Écrou de roue central
2. Rondelle conique

8. Retirez la roue du véhicule.

Installer la roue arrière

AVIS

Respectez rigoureusement les instructions d'installation et les couples de serrage prescrits. Sinon, vous risqueriez d'endommager la jante.

Pour l'installation, inversez les étapes du retrait.

Cependant, prêtez attention aux points suivants.

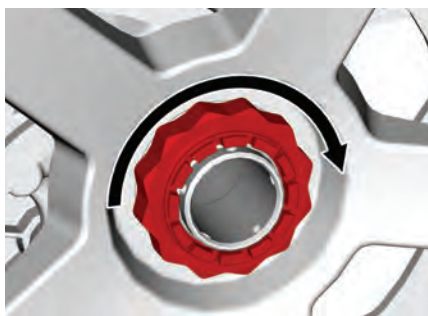
1. Appliquez de la graisse synthétique sur les cannelures des disques de frein, chaque fois que la roue arrière est retirée.

Graisse synthétique XPS

AVIS

Toutes les surfaces de contact de la roue, de son moyeu, du disque de frein et du filetage à l'intérieur du moyeu doivent être exemptes d'abrasion, de sable, de poussière ou de copeaux. Ne jamais utiliser de fluide de quelque type que ce soit pour nettoyer les surfaces, uniquement utiliser un chiffon doux et sec.

2. Posez la rondelle conique et le contre-écrou central de la roue.
3. Serrez le contre-écrou central de la roue conformément aux spécifications

**AVIS**

Ne jamais utiliser d'outil à percussion pour serrer les écrous de roue.

AVIS

Ne jamais desserrer l'écrou pour aligner le trou de l'agrafe de verrouillage ROUGE. Serrez l'écrou à la valeur nominale, puis le serrer davantage pour aligner le trou.

Couple de serrage

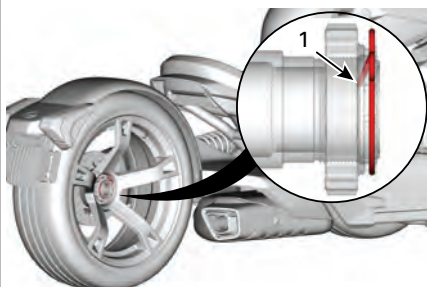
Écrou de
roue
central

300 ± 15 Nm
(221 ± 11 lbf-pi)

4. Posez le fermoir de blocage ROUGE. L'extrémité pliée doit pointer vers l'intérieur de l'essieu moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Négliger de mettre en place les goupilles de verrouillage ROUGES pourrait occasionner la perte d'une roue si l'écrou de roue central venait à se détacher.



1. Extrémité pliée pointant vers l'intérieur de l'essieu moteur

Huile à moteur**Huile moteur recommandée**

Les moteurs Rotax® ont été développés et validés à l'aide de l'huile XPS^{MC}. BRP recommande en tout temps l'utilisation de son huile XPS ou d'une huile équivalente. Ne pas ajouter d'additifs à l'huile recommandée. Les dommages causés par l'utilisation d'une huile qui ne convient pas pour ce moteur ou en ajoutant un additif peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée BRP.

Huile de moteur recommandée XPS

Huile mélange synthétique 5W40

Si l'huile recommandée n'est pas disponible

Utilisez une huile synthétique de moteur 4 temps 5W40 SAE qui respecte ou dépasse les spécifications industrielles suivantes.

Vérifiez toujours l'étiquette de certification de service API sur le récipient d'huile afin de vous assurer qu'elle comporte au moins l'une des classes ci-dessus.

- Classification de service API SN et JASO MA2

Vérification du niveau d'huile à moteur

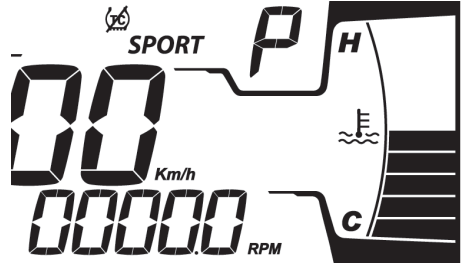
AVIS

L'utilisation du moteur avec un niveau d'huile inapproprié peut causer de graves dommages au moteur. Suivez cette procédure pour obtenir une indication précise du niveau d'huile.

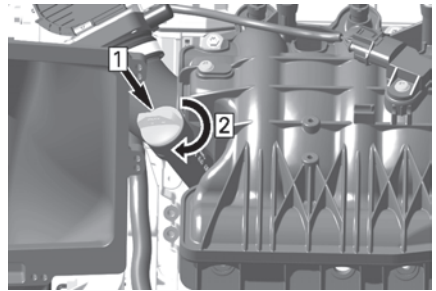
1. Chauffez le moteur jusqu'à sa température de fonctionnement normale (température d'huile moteur 90 °C (194 °F) et laissez-le tourner au ralenti pendant **au moins 60 secondes**. Placez le véhicule sur une surface horizontale et amenez le levier de verrouillage de stationnement à la position verrouillée.

REMARQUE :

Le moteur a atteint sa température de fonctionnement normale lorsque l'indicateur de température sur l'affichage latéral droit indique 5 bandes.



2. Ouvrez le couvercle d'entretien du côté droit pendant que le moteur tourne au ralenti.
3. Arrêtez le moteur et exécutez immédiatement les étapes suivantes.
 1. Dévissez la jauge de niveau d'huile pour la retirer et essuyez-la avec un chiffon.
 2. Insérez la jauge dans le goulot de remplissage et serrez-la.



1. Insérer la jauge
2. Serrer la jauge.

3. Sortez de nouveau la jauge et relevez le niveau d'huile. Il doit se situer entre les marques MIN et MAX.



TYPIQUE

1. MIN
2. MAX.
3. Plage de fonctionnement

Niveau d'huile entre les marques MIN et MAX

1. Réinsérez la jauge et serrez-la correctement.
2. Essuyez de renverser de l'huile.
3. Fermez le couvercle de service droit.

AVIS

Un niveau d'huile moteur au-dessus de la marque MAX peut gravement endommager le moteur.

Niveau d'huile sous la marque MIN

1. Placez un entonnoir dans le tube de remplissage et ajoutez environ 400 ml (14 fl oz (US)) d'huile recommandée.

REMARQUE :

La quantité d'huile entre les marques MIN et MAX est de 400 ml (14 fl oz (US)).

2. Démarrez le moteur pour qu'il atteigne sa température de fonctionnement normale et laissez-le tourner au ralenti pendant au moins 60 secondes.

AVIS

L'appoint du niveau d'huile sur un moteur qui n'est pas à sa température de fonctionnement normale pourra entraîner un remplissage excessif.

3. Arrêtez le moteur et exécutez immédiatement les 3 étapes suivantes:

AVIS

La vérification du niveau d'huile doit être effectuée dans les 10 secondes qui suivent l'arrêt du moteur.

4. Dévissez la jauge de niveau d'huile pour la retirer et essuyez-la avec un chiffon.
5. Insérez la jauge dans le goulot de remplissage et serrez-la.
6. Sortez de nouveau la jauge et relevez le niveau d'huile. Il doit se situer entre les marques MIN et MAX.
7. Répétez les étapes ci-dessus jusqu'à ce que le niveau d'huile se situe entre les marques MIN et MAX.

AVIS

Évitez tout remplissage excessif.

8. Réinsérez la jauge et serrez-la correctement.
9. Essuyez de renverser de l'huile.
10. Fermez le couvercle de service droit.

Vidange d'huile à moteur et remplacement du filtre à huile

ATTENTION

L'huile à moteur peut être brûlante. Attendez que l'huile du moteur refroidisse.

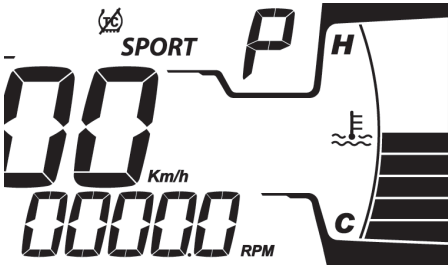
AVIS

L'huile moteur et le filtre à huile peuvent être remplacés simultanément.

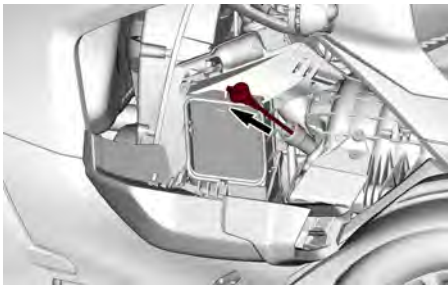
1. Laissez le moteur atteindre sa température de fonctionnement normale (90 °C (194 °F) à la surface du réservoir d'huile).

REMARQUE :

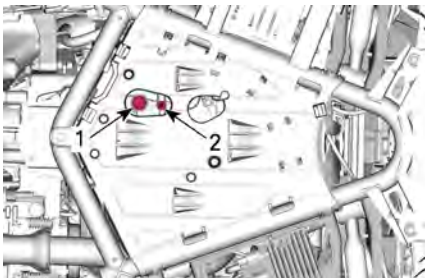
Le moteur a atteint sa température de fonctionnement normale lorsque l'indicateur de température sur l'affichage latéral droit indique 5 bandes.



2. Placez le véhicule sur une surface de niveau.
3. Ouvrez le couvercle de service droit.
4. Enlevez la jauge de niveau d'huile.

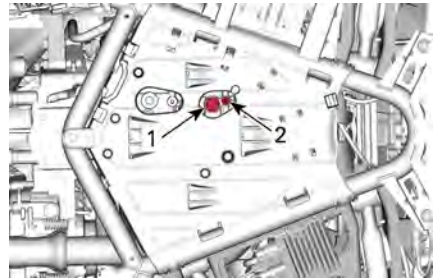


5. Nettoyez la zone des bouchons de vidange.
6. Placez un bac de récupération sous le moteur.
7. Enlevez le bouchon de vidange magnétique.
8. Enlevez le bouchon de vidange secondaire.



MOTEUR 600 ACE

1. Bouchon magnétique de vidange
2. Bouchon de vidange secondaire



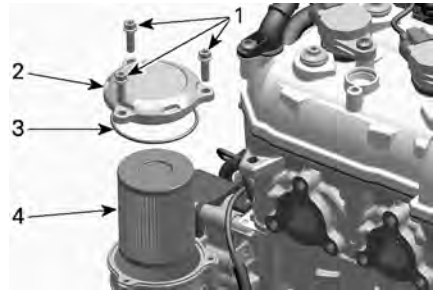
MOTEUR 900 ACE

1. Bouchon magnétique de vidange
2. Bouchon de vidange secondaire

9. Laissez l'huile s'écouler complètement.

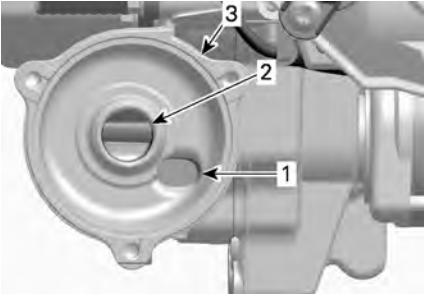
Entretemps, remplacez le filtre à huile du moteur.

10. Retirez le couvercle de service avant, reportez-vous à la section *Capot de service*.
11. Nettoyez la zone du filtre à huile à moteur.
12. Retirez le couvercle du filtre à huile.



1. Vis du couvercle de filtre à huile
2. Couvercle du filtre à huile
3. Joint torique (jeter)
4. Filtre à huile

13. Vérifiez l'absence de saleté et de résidus aux orifices d'entrée et de sortie du filtre à huile dans la cavité du filtre à huile (partie intégrante du couvercle du magnéto).



- 1. Orifice d'entrée de l'huile sous pression re-
foulée par la pompe à huile
 - 2. Orifice de sortie vers le circuit de lubrification
du moteur
 - 3. Logement du filtre à huile
14. Remplacez l'ancien joint torique
par un **NOUVEAU**.
15. Retirez le filtre à huile
16. Installez le **NOUVEAU** filtre à
huile dans le couvercle.
17. Appliquez de l'huile à moteur sur le
joint torique et à l'extrémité du
filtre.
18. Insérez le filtre à huile dans son
compartiment.

AVIS

Faites attention à ne pas pincer le
joint torique pendant l'installation
du filtre et du couvercle.

19. Serrez le filtre conformément aux
spécifications recommandées.

Couple de serrage	
Vis du couvercle de filtre à huile	9 ± 1 Nm (80 ± 9 lbf-po)

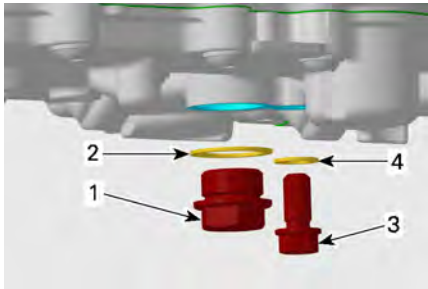
20. Essuyez toute huile renversée sur
le moteur.
21. Installez des rondelles d'étan-
chéité **NEUVES** sur les bouchons
de vidange.

AVIS

Ne réutilisez jamais une rondelle
d'étanchéité. Remplacez-la tou-
jours par une neuve.

22. Installez les bouchons de vidange
et serrez-les au couple spécifié.

Couple de serrage	
Bouchon magnétique de vidange	30 ± 3 Nm (22 ± 2 lbf-pi)
Bouchon de vidange secondaire	15 ± 2 Nm (133 ± 18 lbf-po)



MOTEUR 900 ACE ILLUSTRÉ

- 1. Bouchon magnétique de vidange
- 2. NOUVELLE rondelle d'étanchéité
- 3. Bouchon de vidange secondaire
- 4. NOUVELLE rondelle d'étanchéité

23. Remplissez le réservoir avec
l'huile recommandée jusqu'au ni-
veau adéquat.

Capacité approximative en huile moteur (avec filtre)	
600 ACE	2,5 l (2,64 quarts (liq.,US))
900 ACE	2,8 l (2,96 quarts (liq.,US))

24. Réinsérez la jauge et serrez-la correctement.
25. Faites démarrer le moteur et laissez-le tourner au ralenti pendant quelques minutes.
26. Vérifiez qu'il n'y a pas de fuite.
27. Arrêtez le moteur et vérifiez le niveau d'huile. Remplissez au besoin.
28. Mettez au rebut l'huile et le filtre conformément aux réglementations locales en matière d'environnement.

Filtre à air du moteur

Pour retirer le filtre à air du moteur

1. Retirez le couvercle de service gauche, reportez-vous à la section *Retrait du couvercle de service gauche*.
2. Retirez le filtre à air du couvercle.



Vérifier l'état du filtre à air du moteur

Vérifiez si le filtre à air est propre et exempt de dommage.

AVIS

Il n'est pas recommandé d'injecter de l'air comprimé sur le filtre en papier. Les fibres du papier pourraient être endommagées, ce qui réduirait sa capacité de filtration sur terrains poussiéreux.

AVIS

Ne nettoyez pas le filtre en papier avec une solution nettoyante.

AVIS

Inspecter le silencieux d'admission d'air et enlever toute poussière ou débris en prenant soin de ne rien déplacer (et de ne pas souffler) à l'intérieur du côté propre de l'admission d'air du moteur (passé le filtre à air).

AVIS

Enlever toute poussière ou débris qui auraient pu se déplacer à l'intérieur du côté propre du silencieux d'admission d'air (passé le filtre à air). Nettoyer en ramenant la poussière vers soi, et non en la poussant vers l'intérieur.

Remplacer le filtre au besoin selon le programme d'entretien recommandé et l'utilisation particulière du véhicule (surtout s'il est utilisé dans des environnements poussiéreux).

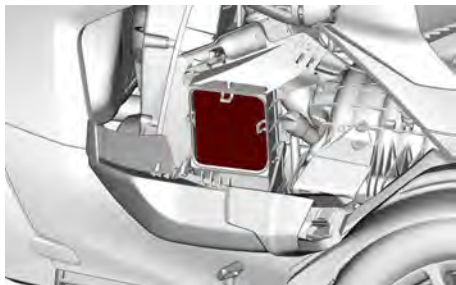
Installation du filtre à air du moteur

Pour l'installation, inversez les étapes du retrait. Cependant, prêtez attention aux points suivants :

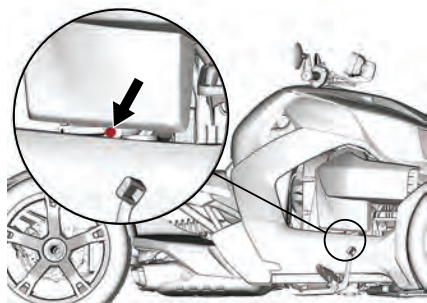
S'assurer que l'anneau sur lequel repose le filtre à air est à plat et qu'il est bien positionné avant d'installer le filtre à air.

Filtre à air de la boîte de vitesses CVT

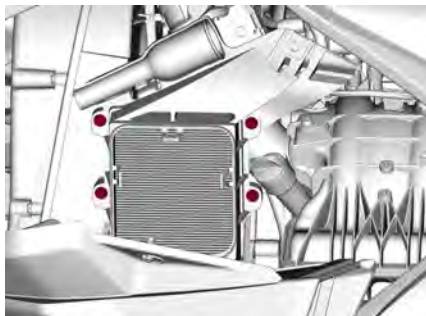
Pour retirer le filtre à air de la boîte de vitesses CVT



1. Retirez la vis de retenue au fond du logement du filtre à air de la boîte de vitesses CVT.



2. Retirez le couvercle de service droit, reportez-vous à la section *Retrait du couvercle de service droit*.
3. Retirez les vis de retenue du logement du filtre à air de la boîte de vitesses CVT.



4. Retirez le filtre à air de son logement.

Vérification de l'état du filtre à air de la boîte de vitesses CVT

Vérifiez si le filtre à air est propre et exempt de dommage.

AVIS

Il n'est pas recommandé d'injecter de l'air comprimé sur le filtre en papier. Les fibres du papier pourraient être endommagées, ce qui réduirait sa capacité de filtration sur terrains poussiéreux.

AVIS

Ne nettoyez pas le filtre en papier avec une solution nettoyante.

AVIS

Vérifiez l'état du logement du filtre à air et enlevez toute poussière ou débris en prenant soin de ne rien déplacer ou souffler à l'intérieur de la transmission à changement de vitesse continu (CVT).

AVIS

Enlever toute poussière ou débris qui auraient pu se déplacer à l'intérieur du côté propre du silencieux d'admission d'air (passé le filtre à air). Nettoyer en ramenant la poussière vers soi, et non en la poussant vers l'intérieur.

Remplacer le filtre au besoin selon le programme d'entretien recommandé et l'utilisation particulière du véhicule (surtout s'il est utilisé dans des environnements poussiéreux).

Installation du filtre à air de la boîte de vitesses CVT

Pour l'installation, inversez les étapes du retrait. Cependant, prêtez attention aux points suivants :

S'assurer que l'anneau sur lequel repose le filtre à air est à plat et qu'il est bien positionné avant d'installer le filtre à air.

Courroie d'entraînement de la transmission à changement de vitesse continu (CVT)

Remplacement de la courroie d'entraînement de la transmission à changement de vitesse continu (CVT)

Faites remplacer la courroie d'entraînement de la transmission à changement de vitesse continu (CVT) par un concessionnaire autorisé de véhicules Can-Am sur route, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

Nettoyage des poulies d'entraînement de la transmission à changement de vitesse continu (CVT)

Faites nettoyer les poulies d'entraînement de la transmission à changement de vitesse continu (CVT) par un concessionnaire autorisé de véhicules Can-Am sur route, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

Liquide de refroidissement

Liquide de refroidissement recommandé

AVIS

Utilisez un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Pour éviter que l'antigel se détériore, toujours utiliser la même marque et le même grade. Ne jamais mélanger différents grades ou marques à moins de purger complètement le système de refroidissement avant de le remplir.

Liquide de refroidissement XPS™ recommandé

Liquide de refroidissement prémélangé à durée de vie prolongée

Si le liquide de refroidissement XPS recommandé n'est pas disponible

Utilisez un liquide de refroidissement pré-mélangé (50 %, 50 %) à base d'éthylène glycol ayant une faible teneur en silicate et étant spécialement formulé pour les moteurs à combustion interne en aluminium.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

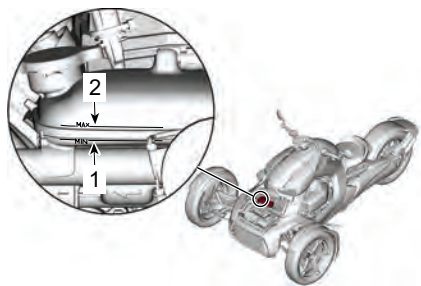
Lorsqu'on ouvre le réservoir, du liquide de refroidissement brûlant peut jaillir du réservoir si le moteur est chaud. Pour éviter de vous brûler, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement lorsque le moteur est froid.

Le moteur étant froid, vérifiez comme suit le niveau de liquide de refroidissement :

1. Garez le véhicule sur une surface dure et de niveau.
2. Retirez le couvercle de service avant. Consultez la rubrique *Couvercles d'entretien*.
3. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement (du côté droit du véhicule). Le niveau de liquide doit être visible et légèrement au-dessus de la marque « MIN ».

REMARQUE :

Si le moteur est chaud, le niveau de liquide doit être visible mais sans dépasser la marque « MAX ».



1. Marque « MIN » du liquide de refroidissement
2. Marque « MAX » du liquide de refroidissement
4. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'à ce que le niveau soit visible dans le réservoir et légèrement au-dessus de la marque « MIN ». Utilisez un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. **Ne remplissez pas excessivement.**
5. Remettez en place le couvercle de service.

REMARQUE :

Si vous devez souvent ajouter du liquide de refroidissement, il y a peut-être des fuites ou un problème de moteur. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am.

Remplacement du liquide de refroidissement

Faites remplacer le liquide de refroidissement par un concessionnaire autorisé Can-Am sur route, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

Pour effectuer un test de pression du système de refroidissement

Faites effectuer le test de pression du système de refroidissement par un concessionnaire autorisé Can-Am sur route, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

Entraînement final

Huile de l'entraînement final recommandée

Huile de transmission finale XPS™ recommandée
Huile synthétique pour engrenage 75W90
Si l'huile de l'entraînement final XPS recommandée n'est pas disponible
Utilisez une huile pour engrenage 75W90 conforme aux spécifications GL-5 de l'API.

Vérification du niveau d'huile de l'entraînement final

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Immobilisez le véhicule et placez le levier de position de stationnement en position de verrouillage.

3. Retirez le bouchon de remplissage de l'entraînement final situé à l'intérieur du boîtier de l'entraînement final.



1. Tournez la roue arrière jusqu'à ce que le bouchon de remplissage puisse être atteint par une ouverture du frein à disque.
2. Avec une longue clé hexagonale de 8 mm, retirez le bouchon.
4. Vérifier le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit être à égalité avec le bord de l'orifice de niveau d'huile.

AVIS

Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement l'entraînement final.

5. Au besoin, ajoutez l'huile recommandée à l'entraînement final.
6. Installez et serrez le bouchon de remplissage.

Couple de serrage

Bouchon de remplissage	16 ± 3 Nm (142 ± 27 lbf-po)
------------------------	--------------------------------

Remplacement de l'huile de l'entraînement final

1. Placez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Nettoyez la zone du bouchon magnétique de vidange par

en-dessous du logement de l'entraînement final.

3. Placez un bac de récupération sous le bouchon de vidange magnétique.
4. Retirez le bouchon de vidange d'huile de l'entraînement final et le joint torique. Mettez au rebut le joint torique.

⚠ ATTENTION

L'huile de l'entraînement final pourrait être chaude.



5. Retirez le bouchon de remplissage.



6. Laissez l'huile s'écouler complètement de l'entraînement final.
7. Nettoyez le bouchon magnétique de vidange et faites attention aux éventuels débris présents sur le bouchon de vidange.

REMARQUE :

La présence d'un excès de débris indique un problème au niveau de l'entraînement final.

8. Réinstallez le bouchon de vidange magnétique du système de refroidissement avec un joint torique **NEUF**, puis serrez au couple recommandé.

Couple de serrage	
Bouchon magnéti que de vidange	16 ± 3 Nm (142 ± 27 lbf-po)

9. Ajoutez de l'huile par le col de remplissage jusqu'à ce qu'elle soit à égalité avec le rebord inférieur de l'orifice de niveau d'huile.
10. Installez et serrez le bouchon de remplissage.

Couple de serrage	
Bouchon de remplissag e	16 ± 3 Nm (142 ± 27 lbf-po)

11. Éliminez l'huile de l'entraînement final conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

Boîte de vitesses

Huile de boîte de vitesses recommandée

Huile de boîte de vitesses XPS recommandée	
Usage général	Huile mélange synthétique 5W40
Haute température	Huile synthétique 4T 10W50 ou huile synthétique pour engrenage 75W140

Huile de boîte de vitesses XPS recommandée	
Si l'huile à boîte de vitesses XPS recommandée n'est pas disponible	
Usage général	Utilisez une huile pour moteur SAE 4 temps qui répond ou excède les exigences de l'industrie : classe de service SN ou JASO MA2 de l'API. Vérifiez toujours l'étiquette de certification API du conteneur, qui doit présenter au moins une des normes indiquées.
Haute température	Utilisez une huile pour engrenage 75W140 conforme aux spécifications GL-5 API.

Quantité d'huile de boîte de vitesses

Capacité d'huile maximale de la boîte de vitesses
500 ml (0,53 qt (liq.,US)) (le niveau d'huile doit être à égalité avec le bord de l'orifice du niveau d'huile)

Vérification du niveau d'huile de la boîte de vitesses

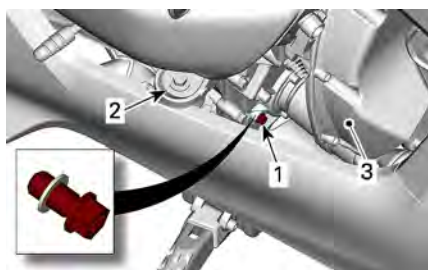
1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Immobilisez le véhicule et placez le levier de position de stationnement en position de verrouillage.
3. Retirez le bouchon de niveau d'huile de la boîte de vitesses et jetez la rondelle d'étanchéité.



1. Bouchon de niveau d'huile
2. Rondelle d'étanchéité

REMARQUE :

Le bouchon de niveau d'huile est situé derrière le support gauche du moteur, sous le boîtier de la courroie de transmission CVT.



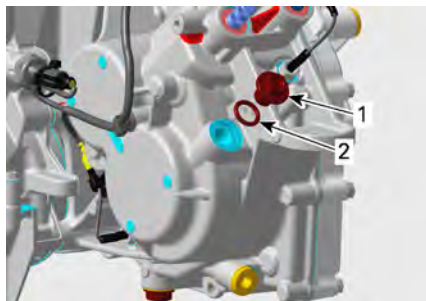
EMPLACEMENT DU BOUCHON DE NIVEAU D'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES

1. Bouchon de niveau d'huile
 2. Support gauche du moteur
 3. Boîtier de la courroie de transmission CVT
4. Vérifier le niveau d'huile. L'huile doit être à égalité avec l'orifice du niveau d'huile.

AVIS

Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement la boîte de vitesses.

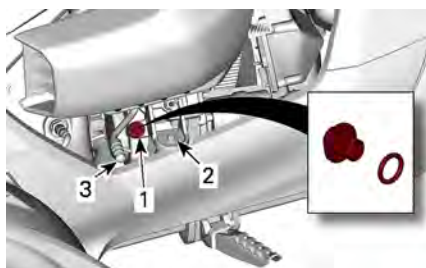
5. Au besoin, ajoutez de l'huile pour boîte de vitesses.
 1. Retirez le bouchon de remplissage d'huile et mettez le joint torique au rebut.



1. Bouchon de remplissage d'huile
2. Joint d'étanchéité

REMARQUE :

Le bouchon de remplissage d'huile est situé devant la boîte de vitesses, entre le support gauche du moteur et le levier de vitesse.



EMPLACEMENT DU BOUCHON DE REMPLISSAGE D'HUILE DE LA BOÎTE DE VITESSES

1. Bouchon de remplissage d'huile
 2. Support gauche du moteur
 3. Levier sélecteur
4. Ajoutez l'huile de boîte de vitesses en petite quantité, jusqu'à ce que l'huile ressorte par l'orifice du bouchon de niveau d'huile.
6. Revissez le bouchon de niveau d'huile et le bouchon de remplissage d'huile avec un joint d'étanchéité **NEUF** et un joint torique **NEUF**. Serrez au couple recommandé.

Couple de serrage	
Bouchon de niveau d'huile	15 ± 2 Nm (133 ± 18 lbf-po)
Bouchon de remplissage d'huile	$4,5 \pm 0,5$ Nm (40 ± 4 lbf-po)

Remplacement de l'huile de la boîte de vitesses

1. Démarrez le moteur et utilisez le véhicule pour réchauffer l'huile de boîte de vitesses.

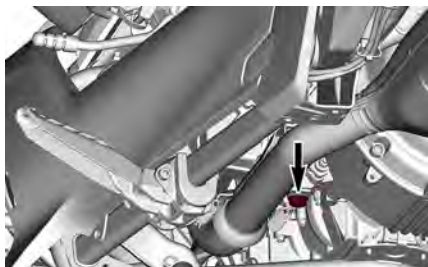
REMARQUE :

Faire tourner le moteur au ralenti n'est pas suffisant, il faut actionner la boîte de vitesses.

2. Placez le véhicule sur une surface de niveau.
3. Depuis le dessous du véhicule, nettoyez la zone du bouchon de vidange magnétique.

⚠ ATTENTION

Le système d'échappement peut être brûlant.



4. Placez un bac de récupération sous le bouchon de vidange magnétique.
5. Enlevez le bouchon magnétique de vidange et le joint d'étanchéité. Jetez la rondelle d'étanchéité.

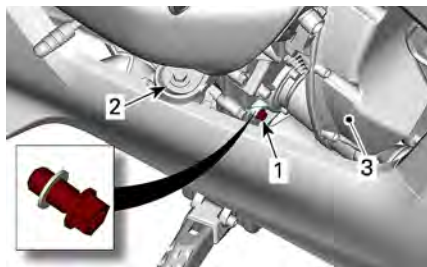
⚠ ATTENTION

L'huile de la boîte de vitesses peut être brûlante.

6. Enlevez le bouchon de niveau d'huile de la boîte de vitesses. Jetez la rondelle d'étanchéité.

REMARQUE :

Le bouchon de niveau d'huile est situé derrière le support gauche du moteur, sous le boîtier de la courroie de transmission CVT.



EMPLACEMENT DU BOUCHON DE NIVEAU D'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES

1. Bouchon de niveau d'huile
2. Support gauche du moteur
3. Boîtier de la courroie de transmission CVT

7. Laissez l'huile s'écouler complètement de la boîte de vitesses.
8. Nettoyez le bouchon magnétique de vidange et faites attention aux éventuels débris présents sur le bouchon de vidange.

REMARQUE :

La présence d'un excès de débris indique un problème au niveau de la boîte de vitesses.

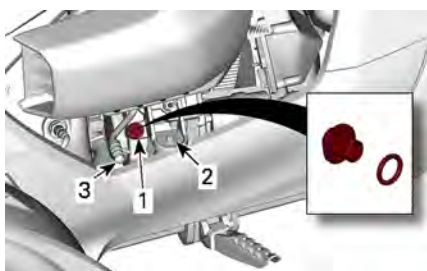
9. Réinstallez le bouchon de vidange magnétique avec un joint d'étanchéité **NEUF**, puis serrez au couple prescrit.

Couple de serrage	
Bouchon magnétique de vidange	30 ± 3 Nm (22 ± 2 lbf-pi)

10. Retirez le bouchon de remplissage d'huile et mettez le joint torique au rebut.

REMARQUE :

Le bouchon de remplissage d'huile est situé devant la boîte de vitesses, entre le support gauche du moteur et le levier de vitesse.



EMPLACEMENT DU BOUCHON DE REMPLISSAGE D'HUILE DE LA BOÎTE DE VITESSES

1. Bouchon de remplissage d'huile
2. Support gauche du moteur
3. Levier sélecteur

11. Remplissez la boîte de vitesses par l'orifice de remplissage d'huile jusqu'à ce que l'huile ressorte par l'orifice du bouchon de niveau d'huile.
12. Revissez le bouchon de niveau d'huile et le bouchon de remplissage d'huile avec un joint d'étanchéité **NEUF** et un joint torique **NEUF**. Serrez au couple recommandé.

Couple de serrage	
Bouchon de niveau d'huile	15 ± 2 Nm (133 ± 18 lbf-po)
Bouchon de remplissage d'huile	$4,5 \pm 0,5$ Nm (40 ± 4 lbf-po)

13. Éliminez l'huile de la boîte de vitesses conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

Freins

⚠ AVERTISSEMENT

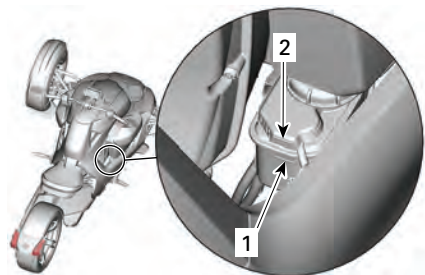
Des freins neufs ne fonctionneront à leur pleine capacité qu'après une période de rodage. La performance de freinage peut être réduite, vous devez donc redoubler de prudence. Les pneus sont rodés après environ 300 km (200 mi) de conduite avec freinages fréquents. Si vous conduisez sans freiner souvent, prolongez la durée le rodage.

Vérifier le niveau de liquide de frein

N'utilisez que du liquide pour frein DOT 4 provenant d'un contenant scellé.

Vérifiez le niveau de liquide de frein comme suit :

1. Garez le véhicule sur une surface dure et de niveau.
2. Faites glisser le repose-pied droit de manière à voir les repères sur la partie arrière du réservoir de maître-cylindre. Consultez la rubrique *Repose-pieds du conducteur et pédale de frein*.
3. Vérifiez le niveau de liquide de frein dans le réservoir. Dans les deux chambres, le fluide doit se trouver au-dessus de la marque MIN.



1. Marque de niveau minimum
2. Marque de niveau maximum

4. Ajoutez du liquide au besoin. Voir la rubrique *Ajout de liquide de frein*.

REMARQUE :

Un bas niveau de liquide de frein peut révéler la présence de fuites ou de plaquettes de frein usées. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am.

Ajout de liquide de frein

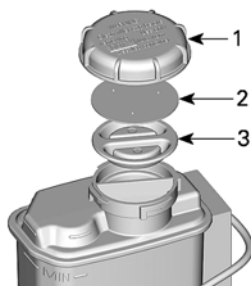
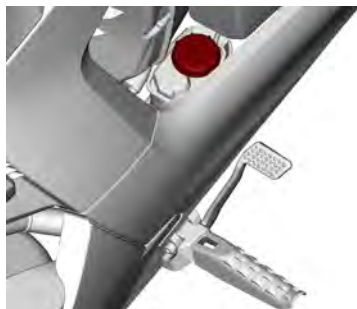
1. Faites glisser le repose-pied droit complètement vers l'arrière.
2. Nettoyez le bouchon de remplissage et le dessus du réservoir.



AVERTISSEMENT

Nettoyez le bouchon de remplissage et la zone environnante avant de le retirer pour éviter toute contamination du liquide du système de frein.

3. Retirez le bouchon de remplissage, la rondelle antifriction et le diaphragme.



1. Bouchon de remplissage
2. Rondelle antifriction
3. Diaphragme

4. Ajouter du liquide jusqu'à la marque de niveau maximum (MAX).

REMARQUE :

Le remplacement des plaquettes de frein fera augmenter le niveau du liquide de frein. Si on les remplace lorsque le liquide de frein est au niveau maximum (MAX), celui-ci pourrait déborder.

AVIS

Le liquide de frein peut endommager les surfaces peintes ou les pièces en plastique. Essuyer tout liquide répandu.

5. Réinstallez le bouchon de remplissage, la rondelle antifriction et le diaphragme.
6. Remplacez le repose-pied et la pédale de frein comme il est précisé

dans la rubrique *Repose-pieds du conducteur et pédale de frein*.

Vérifier le système de freinage

Les freins avant et arrière sont hydrauliques à disque. Les freins sont à rattrapage automatique d'usure; ils ne nécessitent aucun réglage.

⚠ AVERTISSEMENT

La pédale de frein doit être ajustée chaque fois que le repose-pied droit est déplacé.

Pour conserver les freins en bon état, vérifiez les éléments suivants conformément au *tableau d'entretien périodique* :

- Vérifiez tout le système de freinage à la recherche de fuites de liquide.
- Vérifiez si la pédale de frein est spongieuse.
- Si les disques sont très usés, ainsi que l'état de leur surface.
- Si les plaquettes de frein sont usées, endommagées ou desserrées.

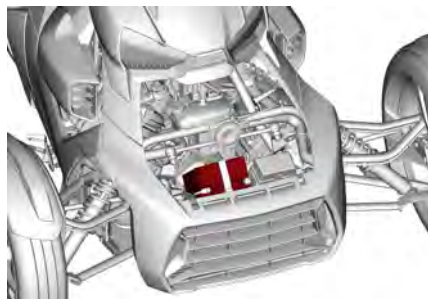
Adressez-vous à un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am s'il y a quelque problème que ce soit au niveau du système de freinage ou pour en faire l'entretien.

Faites faire l'entretien ou les réparations du système de freinage par un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

Batterie

Emplacement des batteries

La batterie est située dans la partie avant du véhicule, sous le couvercle de service avant.



Charge de batterie

Le véhicule est équipé d'une batterie complètement scellée qui ne nécessite aucun entretien. Il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'eau pour ajuster le niveau d'électrolyte.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas de batterie conventionnelle au plomb-acide. De l'acide pourrait couler par l'orifice de ventilation d'une batterie conventionnelle au plomb-acide. De l'acide pourrait également s'écouler si le bac de la batterie est fissuré ou endommagé, ce qui pourrait causer de graves brûlures.

Il sera peut-être nécessaire de charger la batterie si le véhicule demeure inutilisé pendant au moins un mois.

On peut charger la batterie sans la retirer du véhicule.

On peut utiliser un chargeur de batterie standard. Le régime de charge recommandée est 2A. Si la batterie est à plat, on peut la recharger avec une batterie d'automobile (consultez la section *Dépannage*).

AVIS

Suivez les instructions qui accompagnent le chargeur de batterie. Une charge inadéquate pourrait endommager la batterie.

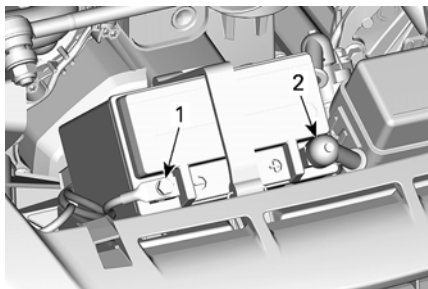
Pour recharger une batterie à domicile, pour vous pouvez utiliser un chargeur d'appoint qui charge lentement la batterie. Ce type de chargeur peut rester branché pendant une longue période sans que cela endommage la batterie. Respectez toujours le temps de charge recommandé dans les instructions qui accompagnent le chargeur.

Pour charger la batterie, procédez comme suit :

1. Retirez le couvercle de service avant.
2. Retirez l'isolateur de caoutchouc de la borne positive de la batterie.
3. Branchez d'abord le câble ROUGE (+) à la borne correspondante.
4. Branchez le câble NOIR (-) à la borne correspondante.

AVIS

Branchez toujours le câble ROUGE (+) en premier pour éviter d'endommager le système électrique du véhicule.



1. Borne NOIRE (-)
2. Borne ROUGE (+)

5. Mettez le chargeur de batterie en marche. La durée de la charge dépend du régime de charge.

Une fois la batterie chargée :

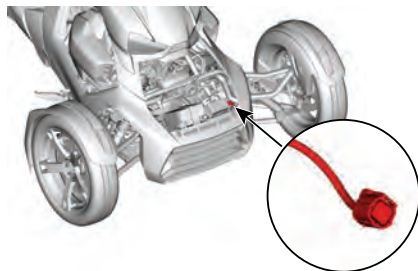
1. Débranchez le chargeur de la batterie.

2. Rebranchez les câbles de la batterie en inversant la procédure de débranchement.
3. Faites glisser l'isolateur de caoutchouc en place sur la borne positive de la batterie.
4. Installez le couvercle de service avant.

Position du connecteur de diagnostic embarqué (OBD)

Le connecteur de diagnostic embarqué est situé dans la partie avant du véhicule, sous le couvercle de service avant.

Reportez-vous aux instructions du fabricant du connecteur OBD pour les procédures de connexion et de diagnostic.



POSITION DU CONNECTEUR DE DIAGNOSTIC

Système d'échappement

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am pour faire vérifier ou réparer le système d'échappement.

Feux

Vérifier le faisceau des phares

La vérification du faisceau des phares doit être effectuée sans poids sur le véhicule.

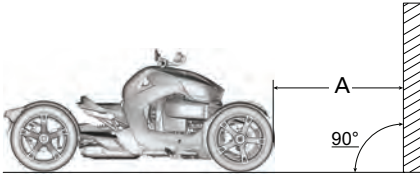
Canada et États-Unis

1. Assurez-vous que les pneus sont correctement gonflés. Consultez

l'étiquette relative aux pneus située à l'intérieur du couvercle de service droit.

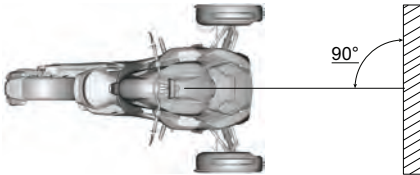
- Placez le véhicule à 10 m (33 ft) d'une surface de test.

Assurez-vous que le véhicule est immobilisé sur une surface plane et perpendiculairement à la surface d'essai.



TYPIQUE

A. Distance de la surface du test



TYPIQUE

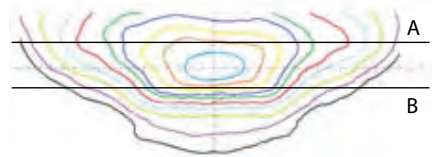
- Tracez sur la surface d'essai 2 lignes parallèles au sol en procédant de la façon indiquée dans le tableau ci-après :

Lignes sur la surface d'essai (au-dessus du sol)		
Ryker 600 ACE	Ligne A	486 mm (19,134 po)
	Ligne B	449 mm (17,677 po)
Ryker 900 ACE	Ligne A	481 mm (18,937 po)
	Ligne B	443 mm (17,441 po)

Lignes sur la surface d'essai (au-dessus du sol)

Ryker Rally 900 ACE Ryker Sport 900 ACE	Ligne A	466 mm (18,346 po)
	Ligne B	429 mm (16,89 po)

- Sélectionnez les feux de **ROUTE**.
- Le faisceau des phares est bien réglé lorsque le point focal (point le plus lumineux) de la réflexion des phares se situe entre les marques.

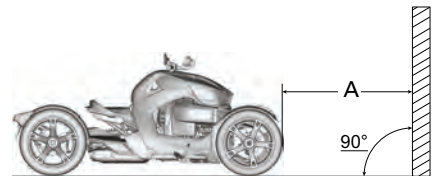


RÉFLEXION TYPE SUR UNE SURFACE D'ESSAI

Tous les autres pays

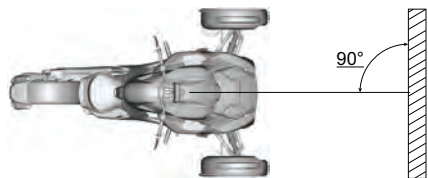
- Assurez-vous que les pneus sont correctement gonflés. Consultez *l'étiquette relative aux pneus* située à l'intérieur du couvercle de service droit.
- Placez le véhicule à 10 m (33 ft) d'une surface de test.

Assurez-vous que le véhicule est immobilisé sur une surface plane et perpendiculairement à la surface d'essai.



TYPIQUE

A. Distance de la surface du test

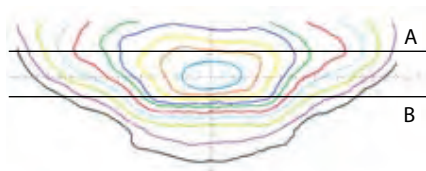
**TYPIQUE**

3. Tracez sur la surface d'essai 4 lignes parallèles au sol en procédant de la façon indiquée dans le tableau ci-après :

Lignes sur la surface d'essai (au-dessus du sol)		
Ryker 600 ACE	Ligne A	486 mm (19,134 po)
	Ligne B	449 mm (17,677 po)
	Ligne C	517 mm (20,354 po)
	Ligne D	466 mm (18,346 po)
Ryker 900 ACE	Ligne A	481 mm (18,937 po)
	Ligne B	443 mm (17,441 po)
	Ligne C	511 mm (20,118 po)
	Ligne D	461 mm (18,15 po)
Ryker Rally 900 ACE Ryker Sport 900 ACE	Ligne A	466 mm (18,346 po)
	Ligne B	429 mm (16,89 po)
	Ligne C	497 mm (19,567 po)
	Ligne D	446 mm (17,559 po)

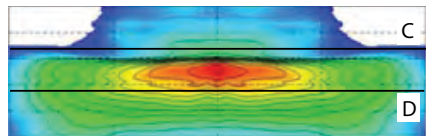
4. Sélectionnez les feux de **ROUTE**.

5. Le faisceau des phares est bien réglé lorsque le point focal (point le plus lumineux) de la réflexion des phares se situe entre les lignes A et B.

**RÉFLEXION TYPE SUR UNE SURFACE D'ESSAI**

6. Sélectionnez les feux de **CROISEMENT**.

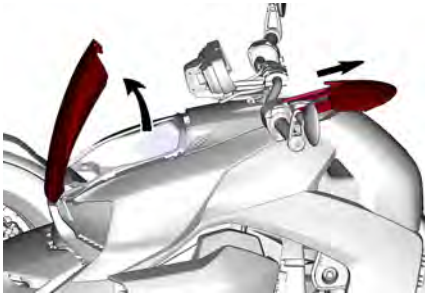
7. Le faisceau des phares est bien réglé lorsque le point focal (point le plus lumineux) de la réflexion des phares se situe entre les lignes C et D.

**RÉFLEXION TYPE SUR UNE SURFACE D'ESSAI****Ajustement du faisceau des phares**

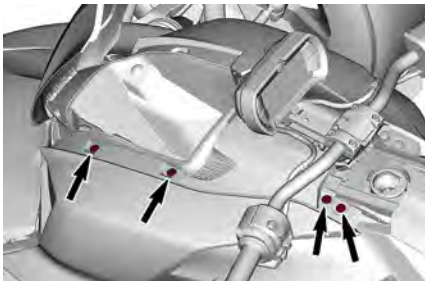
L'ajustement du faisceau des phares doit être effectué sans poids sur le véhicule.

Canada et États-Unis

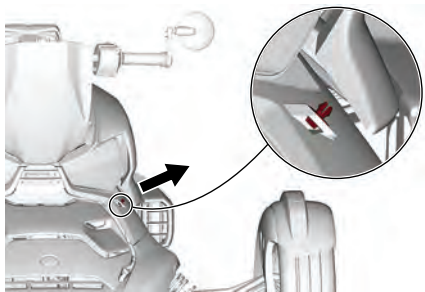
- Retirez le carénage latéral.
 - Ouvrez la boîte à gants et faites glisser la porte du réservoir vers l'arrière.

**TYPIQUE**

2. Retirez et conservez les rivets de plastique qui retiennent le carénage latéral.

**TYPIQUE**

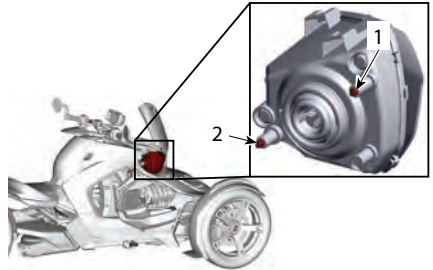
3. Tirez sur le coin inférieur avant pour dégager les pattes de retenue.



4. Retirez le carénage latéral.
2. Ouvrez le couvercle de service droit. Consultez la rubrique *Couvercles d'entretien*.
3. À l'aide du tournevis fourni avec le véhicule, tournez lentement le dispositif de réglage sur le logement de phare pour régler chaque phare.

⚠ AVERTISSEMENT

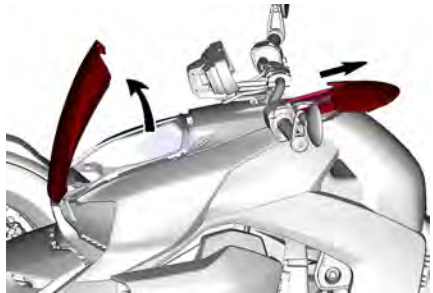
Régler les deux phares de la même manière.



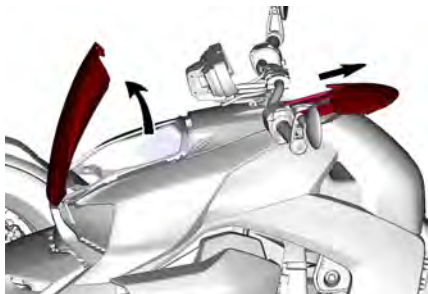
1. Dispositif de réglage horizontal des phares (à gauche et à droite)
2. Dispositif de réglage vertical des phares (en haut et en bas)
4. Après avoir terminé, remettez toutes les pièces en place.

Tous les autres pays**Feux de route**

1. Ouvrez la boîte à gants et faites glisser la porte du réservoir vers l'arrière.

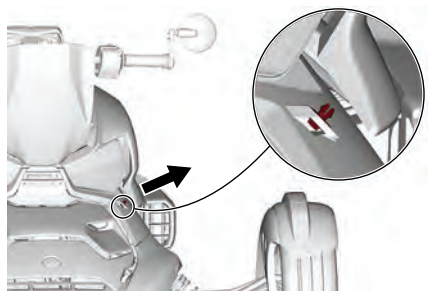
**TYPIQUE**

2. Retirez et conservez les rivets de plastique qui retiennent le carénage latéral.



TYPIQUE

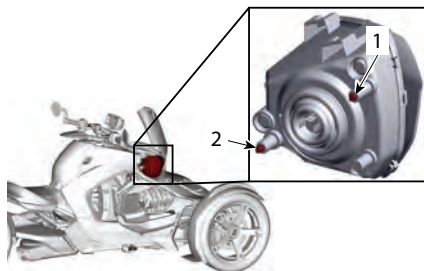
3. Tirez sur le coin inférieur avant pour dégager les pattes de retenue.



4. Retirez le carénage latéral.
5. Ouvrez le couvercle de service droit. Consultez la rubrique *Couvercles d'entretien*.
6. À l'aide du tournevis fourni avec le véhicule, tournez lentement le dispositif de réglage sur le logement de phare pour régler chaque phare.

⚠ AVERTISSEMENT

Régler les deux phares de la même manière.



1. Dispositif de réglage horizontal (à gauche et à droite)
2. Dispositif de réglage vertical (en haut et en bas)

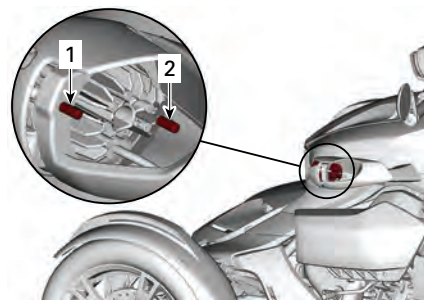
7. Après avoir terminé, remettez toutes les pièces en place.

Feu de croisement

À l'aide du tournevis fourni avec le véhicule, tournez lentement le dispositif de réglage sur le logement du projecteur pour régler chaque projecteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Régler les deux phares de la même manière.



1. Dispositif de réglage horizontal (à gauche et à droite)
2. Dispositif de réglage vertical (en haut et en bas)

Radiateur

Nettoyer les ailettes du radiateur

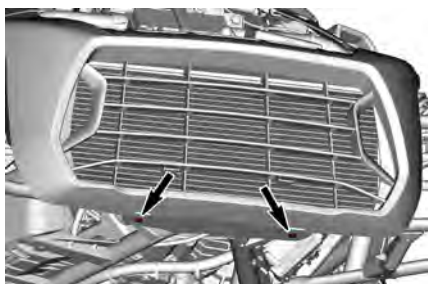
AVIS

N'utilisez pas de nettoyeurs à haute pression (comme ceux qu'on trouve dans les lave-autos), car ceux-ci pourraient endommager les ailettes du radiateur.

1. Retirez le couvercle de service avant, reportez-vous à la section *Retrait du couvercle de service avant*.
2. Sur les **modèles Rallye**, retirez le pare-chocs avant.



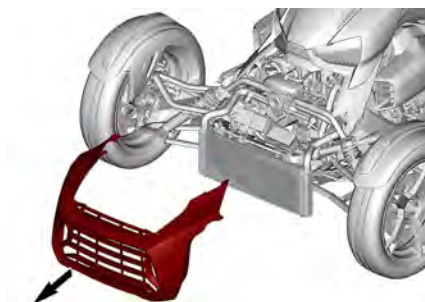
3. Retirez les vis sous le carénage avant.



4. Retroussez l'extrémité du prolongement du carénage avant pour dégager les pattes de retenue arrière.



5. Tirez le carénage vers l'avant pour le dissocier du véhicule.



6. Enlever les débris et la poussière.

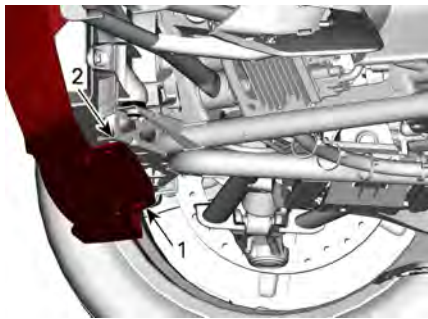
AVIS

N'utilisez pas de nettoyeurs à haute pression (comme ceux qu'on trouve dans les lave-autos), car ceux-ci pourraient endommager les ailettes du radiateur.

7. Reposez le carénage avant.

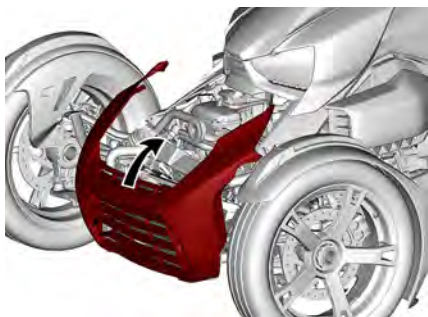
Installer la grille de calandre avant

1. Placez la bande inférieure de la calandre contre le support de radiateur.



1. Bande inférieure de la calandre
2. Support de radiateur

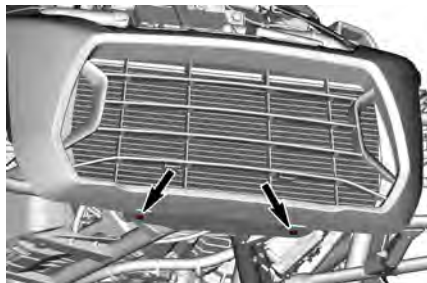
2. Inclinez la partie supérieure de la calandre contre le véhicule.



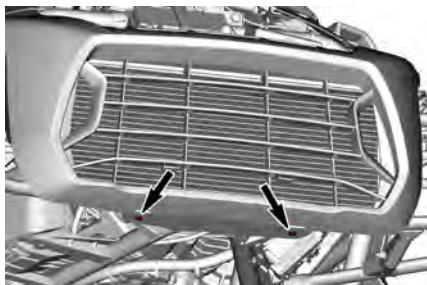
3. Retroussez les deux extrémités des prolongements du carénage avant.



4. Installez les vis situées sous la grille de calandre avant et serrez à la main uniquement.



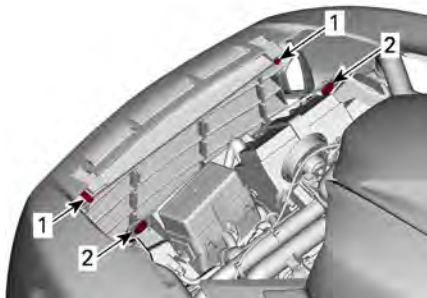
5. Serrez les vis sous la grille de calandre avant selon le couple spécifié.



Couple de serrage

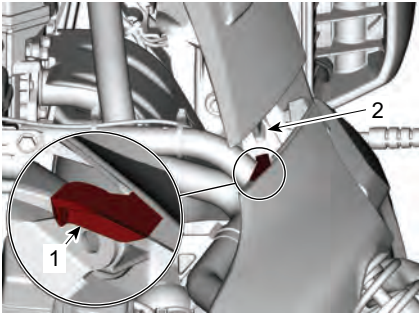
Vis du carénage avant	3,5 ± 0,5 Nm31 ± 4 lbf-po
-----------------------	---------------------------------

6. Assurez-vous que les ergots avant sont correctement insérés dans les rondelles isolantes de caoutchouc.



1. Ergots avant
2. Rondelles isolantes de caoutchouc

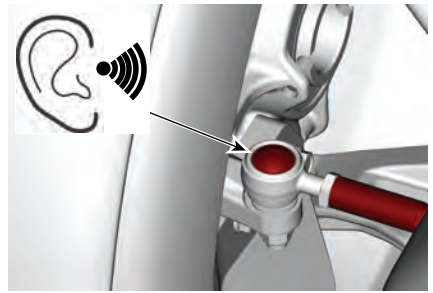
7. Poussez la calandre pour la mettre en place.
8. Insérez les ergots d'alignement supérieurs dans les fentes du cadre supérieur.



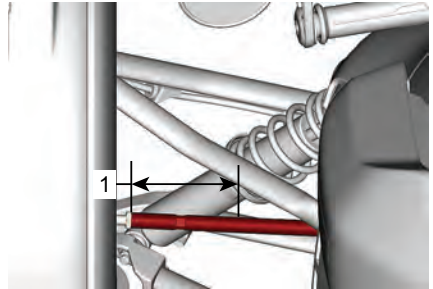
CÔTÉ GAUCHE ILLUSTRÉ

1. Ergot d'alignement supérieur
2. Fente du cadre supérieur

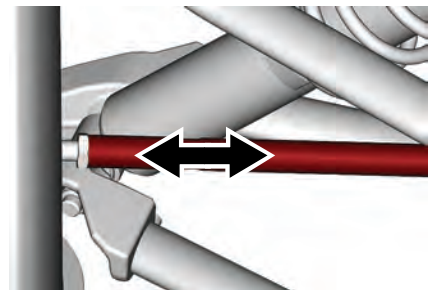
9. Assurez-vous que les ergots avant sont correctement insérés dans les rondelles isolantes de caoutchouc.
10. Relâchez les deux extrémités des rallonges de calandre. Les attaches de retenue doivent se trouver sous le cadre supérieur.



1. Saisissez la biellette de direction près de l'embout.



1. Saisissez la biellette de direction dans cette région
2. Essayez de faire bouger la biellette de direction dans son axe.



Système de direction

1. Vérifiez si le mécanisme d'ajustement du guidon est bien fixé, ajustez la pression des taquets de retenue au besoin. Consultez la rubrique *Ajuster la pression des taquets de retenue du guidon* de la section *Équipement*.
2. Faites bouger le guidon et vérifiez s'il montre un jeu anormal.
3. Vérifiez si les biellettes de direction sont courbées.
4. Vérifiez si les extrémités des biellettes de direction sont desserrées.

3. Soyez attentif à la présence d'un faible jeu ou d'un bruit provenant de la rotule de la biellette de direction.
5. Vérifiez la présence d'un jeu dans les roues avant et arrière.

Si vous décelez un problème concernant un composant de la direction, consultez un concessionnaire autorisé

Can-Am sur route, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour faire réparer le véhicule.

SOINS DU VÉHICULE

Nettoyage du véhicule

AVIS

Ne jamais utiliser de nettoyeur à haute pression (tel qu'un de ceux proposés dans les stations de lavage) car il risque d'endommager certains composants du véhicule.

Pour nettoyer le véhicule :

1. Rincez le véhicule à fond avec de l'eau pour déloger la saleté.
2. À l'aide d'un chiffon doux et propre, lavez le véhicule avec un mélange d'eau et de détergent doux comme les savons conçus spécialement pour les motocyclettes ou les automobiles.

REMARQUE :

De l'eau tiède est efficace pour éliminer les insectes sur le pare-brise et les panneaux avant.

3. Tout en lavant le véhicule, vérifiez s'il y a des traces de graisse ou d'huile. Vous pouvez utiliser le Nettoyant XPS Roadster ou un dégraissant doux pour automobiles. Suivez rigoureusement les instructions du fabricant.
4. Séchez le véhicule à l'aide d'un chamois ou d'une serviette douce.

Véhicules avec finitions mates

AVIS

Ne pas utiliser de cire, d'aérosol de retouche ni d'autres produits utilisés sur les peintures classiques. Ne pas nettoyer avec des substances abrasives. Ne pas utiliser de cireuses ni de nettoyeurs mécaniques, et ne pas frotter les surfaces rigoureusement.

Nettoyer manuellement à l'aide d'un gant de lavage souple et d'un produit de nettoyage doux ne risquant pas d'endommager la peinture matte.

Pour enlever les corps étrangers tels les insectes, utiliser un applicateur souple et un solvant doux. Bien mouiller la surface avant de la nettoyer. Frotter doucement.

Cette finition de peinture requiert des nettoyages plus fréquents.

Protection du véhicule

Appliquez de la cire non abrasive sur les pièces de plastique.

AVIS

Évitez d'appliquer de la cire ou de polir les surfaces mates (y compris les surfaces peintes mates).

Surface	Recommandation
Finis peints lustrés	Appliquer une cire non abrasive conçue pour les peintures recouvertes d'une couche transparente
Finis peints mats	Ne pas appliquer de cire
Finis mats	

AVERTISSEMENT

Ne pas appliquer de protecteur pour le vinyle ou le plastique sur le siège. Ces produits laissent un fini glissant et pourraient compromettre la stabilité du conducteur sur le siège durant la conduite.

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Rangement

Si le véhicule ne servira pas pendant un minimum de quatre mois, en hiver par exemple, effectuez la procédure de remisage pour que le véhicule demeure en bon état.

BRP vous recommande de faire préparer votre véhicule en prévision du remisage par un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix. Vous pouvez aussi procéder comme suit lorsque cela vous conviendra.

1. Inspectez le véhicule et, au besoin, adressez-vous à un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.
 - Résidents des États-Unis et du Canada : reportez-vous à la partie portant sur la GARANTIE DU RENDEMENT DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION DE L'EPA DES É.-U. de la section sur la *garantie* pour en savoir plus au sujet des réclamations de garantie.
2. Vidangez l'huile à moteur et remplacez le filtre. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.
3. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et du liquide de frein.
4. Faites le plein, ajoutez du stabilisant au carburant et faites rouler le moteur. Suivez les directives du fabricant à la lettre.
5. Gonflez les pneus à la pression prescrite.
6. Nettoyez le véhicule.
7. Recouvrez le véhicule d'une bâche imperméable. Évitez le plastique, les tissus enduits qui ne respirent pas ou les tissus analogues qui restreignent la circulation d'air et qui retiennent la chaleur et l'humidité.
8. Remisez le véhicule dans un endroit sec, à l'abri du soleil et où la température ambiante varie peu quotidiennement.
9. Rechargez la batterie une fois par mois. Appliquez une faible charge au régime recommandé de 2 A. Il n'est pas nécessaire de retirer la batterie.

Préparation présaisonnière

Après une période de remisage, on doit préparer et inspecter le véhicule avant de prendre la route. Procédez ainsi :

1. Retirez la housse de protection du véhicule.
2. Retirez les chiffons à l'entrée d'air du moteur, de la transmission TCV et sur l'ouverture du silencieux.
3. Nettoyez le véhicule.
4. Chargez la batterie au besoin.
5. Effectuez la vérification de préutilisation, puis faites l'essai du véhicule à basse vitesse.

DÉPANNAGE

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC

AVIS

Si le véhicule doit être transporté, ne le faites pas remorquer, car cela pourrait gravement l'endommager. Pour des instructions détaillées, consultez la rubrique *Transport du véhicule* dans la présente section.

Le véhicule est équipé d'un connecteur de diagnostic (OBD). Cela permet d'activer le système d'autodiagnostic des véhicules et le signalement des défaillances des systèmes électroniques.

Reportez-vous aux instructions du fabricant du connecteur OBD pour les procédures de connexion et de diagnostic.

Dépannage

1. Le véhicule émet un bip continu après l'arrêt du moteur et le retrait de la clé RF D.E.S.S. .

Le levier de position de stationnement n'est pas engagé.

- Placez le levier en position de verrouillage.

Le levier sélecteur n'est pas placé en position F ou R.

- Placez le levier sélecteur à la position F ou R.

2. Le moteur ne tourne pas

Lecture non confirmée du message de sécurité affiché sur le tableau de bord multifonction. (même si le message de sécurité n'apparaît plus).

- Ouvrez le couvercle de service droit et lisez la carte de sécurité.
- Tournez la manette des gaz loin de vous (soulevez votre poignet) pour accuser réception du message de sécurité.

Interrupteur d'arrêt du moteur à « OFF ».

- Assurez-vous que l'interrupteur d'arrêt du moteur est à « ON ».

Batterie à plat ou connexions de batterie défectueuses.

- Vérifiez la charge de la batterie. Rechargez au besoin (consultez la rubrique *procédures d'entretien*).
- Vérifiez les connexions de la batterie (consultez les *procédures d'entretien*).

Fusible brûlé.

- Vérifiez l'état des fusibles (consultez la rubrique *Remplacement des fusibles*).

La clé RF D.E.S.S. n'est pas lue.

- Réinstallez correctement la clé D.E.S.S.
- Essayez une autre clé D.E.S.S. programmée pour ce véhicule

3. Le moteur tourne mais ne démarre pas

Bas niveau d'essence.

- Remplissez le réservoir d'essence (consultez la rubrique *Procédures de base*).

Batterie faible.

- Vérifiez la charge de la batterie. Rechargez au besoin (consultez la rubrique *procédures d'entretien*).
- Vérifiez les connexions de la batterie dans le compartiment de rangement avant.

Problème de gestion du moteur.

- Vérifiez si le voyant du moteur est allumé au démarrage. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am, un atelier de réparation

ou une personne de votre choix pour l'inspection ou la réparation.

4. Accélération ou puissance insuffisante du moteur

Période de rodage du moteur inachevée.

- Allez au terme de la période de rodage.

Filtre à air du moteur obstrué ou sale.

- Vérifiez le filtre à air et remplacez-le au besoin.
- Vérifiez s'il y a des dépôts dans le boîtier du filtre à air du moteur.

Entretien nécessaire des poulies motrices et réceptrices.

- Adressez-vous à un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am.

Surchauffe du moteur.

- Consultez la rubrique Surchauffe du moteur ci-après.

Courroie d'entraînement usée, trop fine.

- Remplacez la courroie d'entraînement. — Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm (1/8 po) sur sa largeur d'origine, cela entraîne une baisse des performances du véhicule.

Manque d'essence

- Préfiltre du filtre à essence sale ou obstrué. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'inspection ou la réparation.

Si un siège de passager est installé, et qu'aucun passager n'est présent, le

repose-pied gauche peut être abaissé.

- Relevez et refermez le repose-pied gauche du passager.

5. Surchauffe du moteur

Bas niveau de liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement.

- Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et remplir. Voir la section Procédures d'entretien. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Résidents des États-Unis et du Canada : reportez-vous à la partie portant sur la GARANTIE DU RENDEMENT DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION DE L'EPA DES É.-U. de la section sur la garantie pour en savoir plus au sujet des réclamations de garantie.

Le ventilateur de refroidissement ne fonctionne pas.

- Assurez-vous que le ventilateur de refroidissement n'est pas bloqué et qu'il fonctionne correctement.
- Vérifiez le fusible du ventilateur. Consultez la rubrique Emplacement des fusibles dans la section Dépannage.

Ailettes de radiateur sales.

- Vérifiez et nettoyez les ailettes du radiateur. Consultez la rubrique Nettoyer les ailettes du radiateur dans la section Procédures d'entretien.

MESSAGES DE L'INDICATEUR MULTIFONCTION

Des renseignements importants sur l'état du véhicule sont affichés dans l'indicateur multifonction. Lors du démarrage, regardez toujours si des voyants ou des messages spéciaux sont affichés sur l'indicateur.

REMARQUE :

Une combinaison de deux avertissements différents peut se produire.

BRP recommande de faire transporter le véhicule lorsque celui-ci est en mode préservation (« LIMP HOME »). Si vous conduisez le véhicule en MODE PRÉ-SERVATION, évitez les manœuvres brusques et rendez-vous immédiatement chez le concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am le plus proche pour faire examiner votre véhicule avant de l'utiliser à nouveau. En mode d'urgence, le régime moteur est restreint et la vitesse maximale du véhicule est réduite.

voyants (défaillances)			
VOYANT(S)	AVERTISSEMENT NUMÉRIQUE	CAUSE	CORRECTION
Aucun	MAUVAISE CLÉ	Mauvaise clé ou clé défectueuse	– Utilisez la clé programmée pour le véhicule ou adressez-vous à un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am.
 MARCHE (ON)	TEMPÉRATURE MOTEUR ÉLEVÉE	Le moteur surchauffe.	– Arrêtez et attendez que le moteur refroidisse. – Vérifier l'étanchéité. – Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et complétez-le (reportez-vous aux <i>Procédures d'entretien</i>).
 MARCHE (ON)	« TENSION FAIBLE BATT » ou « TENSION ÉLEVÉE BATT »	Tension de la batterie faible ou élevée	– Rechargez la batterie (consultez la rubrique <i>procédures d'entretien</i>). – Faites transporter le véhicule chez le concessionnaire autorisé Can-Am sur route le plus près.
 MARCHE (ON)	ANOMALIE ABS	Dysfonctionnement de l'ABS. L'ABS ne fonctionne pas	– Faites transporter le véhicule chez le concessionnaire autorisé Can-Am sur route le plus près.

voyants (défaillances)			
VOYANT(S)	AVERTISSEMENT NUMÉRIQUE	CAUSE	CORRECTION
 MARCHE (ON)	ANOMALIE DU VSS	Dysfonctionnement du VSS	Faites transporter le véhicule chez le concessionnaire autorisé Can-Am sur route le plus près.
 MARCHE (ON)	ANOMALIE EBD	Anomalie du répartir de force de freinage (EBD)	Faites transporter le véhicule chez le concessionnaire autorisé Can-Am sur route le plus près.
	DEFAILLANCE FREINS	Bas niveau de liquide de frein ou capteur défectueux	- Vérifiez la présence de fuites du liquide de frein. - Vérifiez le niveau du liquide de frein et complétez-le (reportez-vous aux <i>Procédures d'entretien</i>).
 CLIGNOTANT + SIGNAL SONORE AU RETRAIT DE LA CLÉ	AUCUN	Levier de position de stationnement non verrouillé au retrait de la clé	Placez le levier de position de stationnement en position de verrouillage.
 MARCHE (ON)	ANOMALIE MOTEUR	Dysfonctionnement d'un composant de gestion moteur	Arrêtez le moteur. Le tableau de bord doit être complètement éteint.
 CLIGNOTANT	MODE PRÉSERVATION	Défaillance importante d'un composant de gestion moteur ou du système	Faites transporter le véhicule chez le concessionnaire autorisé Can-Am sur route le plus près.

voyants (défaillances)			
VOY ANT(S)	AVERTISSE MENT NUMÉRIQUE	CAUSE	CORRECTION
		de stabilité du véhicule	
 MARCHE (ON)	AUCUN	Basse pression d'huile	– Vérifiez la présence de fuites d'huile. – Vérifiez le niveau d'huile et complétez-le (reportez-vous aux <i>Procédures d'entretien</i>).
 MARCHE (ON)	Messages variables - Le message change selon le composant défectueux.		

QUE FAIRE DANS LES CIRCONSTANCES SUIVANTES

D.E.S.S. RF perdues Clés

Une clé RF D.E.S.S. est requise pour démarrer le véhicule.

Si vous perdez la clé lorsque vous êtes en route, le moteur continuera de rouler sans interruption ni ratés et le message CHECK KEY s'affichera. Vous pourrez arrêter le moteur mais vous devrez redémarrer le véhicule avec la clé de rechange.

Adressez-vous à un concessionnaire pour acheter une autre clé et la faire programmer.

Pneu à plat

Si un pneu présente une perforation **majeure** ou une entaille dans la bande de roulement, ou s'il est complètement dégonflé, faites transporter le véhicule chez le concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am le plus proche. Consultez la rubrique **TRANSPORT DU VÉHICULE (PAGE 177) TRANSPORT DU VÉHICULE** dans cette section pour obtenir les instructions de transport.

Si un pneu présente une perforation **mineure** due à un clou ou un caillou et n'est pas complètement dégonflé, on peut le réparer de façon temporaire. Pour réparer temporairement un pneu, utilisez un scellant à pneus autogonflant ou un nécessaire de réparation. Suivez les instructions qui accompagnent le nécessaire de réparation. Faites réparer ou remplacer le pneu par un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am **dès que possible**.

Lorsqu'un pneu est réparé de façon temporaire, conduisez lentement et avec prudence, et vérifiez souvent la pression du pneu jusqu'à ce qu'il soit remplacé ou réparé de façon permanente.

Batterie à plat

Si la batterie est à plat ou trop faible pour lancer le moteur, on peut la survolter à l'aide d'une batterie.

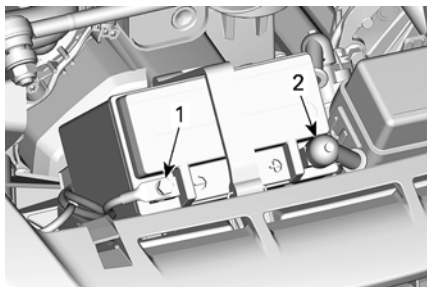
⚠ AVERTISSEMENT

Connectez les câbles de démarrage comme indiqué dans la procédure de démarrage. Les batteries peuvent émettre des gaz explosifs qui peuvent s'enflammer en cas de mauvaise connexion des câbles de démarrage.

AVIS

Ne débranchez pas la batterie à plat.

1. Immobilisez le véhicule de secours devant votre véhicule.
2. Retirez le couvercle de service avant. Consultez la rubrique *Couvercles d'entretien*.
3. Retirez le capuchon de la borne positive de la batterie et nettoyez la corrosion sur la batterie avant de relier les câbles de démarrage.



1. Borne NOIRE (-)
2. Borne ROUGE (+)
4. Reliez d'abord l'extrémité du câble ROUGE à la borne positive (+) de la batterie à plat.
5. Reliez ensuite l'autre extrémité du câble ROUGE à la borne positive

- (+) de la batterie du véhicule de secours.
6. Reliez une extrémité du câble NOIR à la borne négative (-) de la batterie à plat.
 7. Reliez ensuite l'autre extrémité du câble NOIR à la borne négative (-) de la batterie du véhicule de secours.
 8. Faites démarrer votre véhicule comme d'habitude; si le moteur ne démarre pas, attendez quelques minutes avant de recommencer pour protéger le démarreur et la batterie du véhicule de secours.

REMARQUE :

Si le moteur ne démarre toujours pas, il se peut que le démarreur soit en panne. Faites transporter le véhicule (consultez la section *Transport du véhicule*) chez un concessionnaire autorisé Can-Am sur route pour le faire réparer.

9. Une fois que le véhicule a démarré, laissez rouler les deux moteurs au ralenti quelques minutes avant de débrancher les câbles de démarrage.
10. Retirez les câbles dans l'ordre inverse de connexion.

REMARQUE :

Si le moteur s'arrête peu après que la batterie a été survoltée ou lorsqu'on débranche les câbles de survoltage, il peut y avoir un problème au niveau du système de charge. Faites transporter le véhicule (consultez la rubrique *Transport du véhicule*) chez un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am pour le faire réparer.

11. Dès que possible, faites recharger la batterie avec un chargeur de batterie (consultez les *procédures d'entretien*) ou adressez-vous à un service qualifié.

REEMPLACER UN FUSIBLE

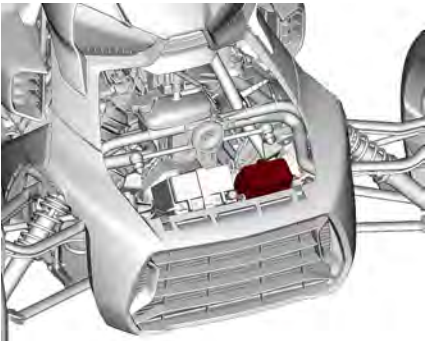
Si un accessoire électrique du véhicule cesse de fonctionner, vérifiez si un fusible est grillé et remplacez-le au besoin.

En cas de panne électrique persistante, faites examiner le véhicule par un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am.

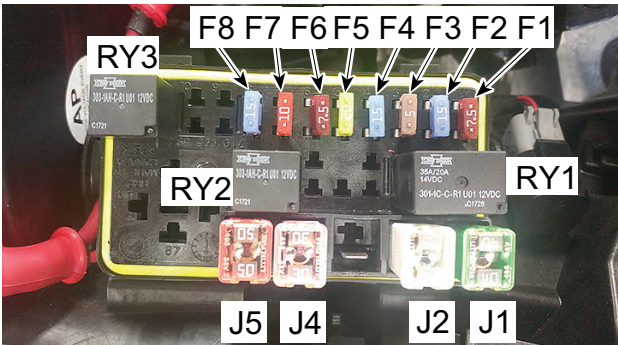
Emplacement des fusibles

La boîte à fusibles est située sur la partie avant du véhicule, à côté de la batterie

Pour accéder à la boîte à fusibles, retirez le couvercle de service avant. Consultez la rubrique *Couvercles d'entretien*.



Description du contenu de la boîte à fusibles

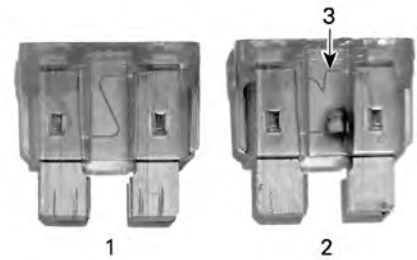


Description		Calibre
F1	Klaxon/Feux de détresse	7,5 A
F2	Phares	20 A
F3	USB / ACCESS	7,5 A
F4	Ventilateur de refroidissement	15 A

Description		Calibre
F5	Pompe à carburant / Sonde à oxygène / Bobines d'allumage / Injecteurs	20 A
F6	Feux de position et licence	7,5 A
F7	Module électronique / Combinés d'instruments / RFID / VCM / YRS / SAS	10 A
F8	Bouton Démarrer/ Combiné d'instruments / DLC	15 A
J1	Pompe du VCM	40 A
J2	Soupapes du VCM	25 A
J3	VIDE	-
J4	Devise	30 A
J5	Batterie	50 A
RY1	Relais principal	
RY2	Relais du ventilateur de refroidissement	
RY3	Relais des phares	

Remplacer un fusible

- 1. Coupez le moteur.
- 2. Retirez le fusible.
- 3. Vérifiez si le filament est fondu.



- 1. Fusible en bon état
 - 2. Fusible brûlé
 - 3. Filament fondu
4. Remplacez le fusible par un autre de même calibre. Des fusibles de rechange se trouvent dans le couvercle de la boîte à fusibles.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation d'un fusible de calibre supérieur pourrait causer de graves dommages et provoquer un incendie.

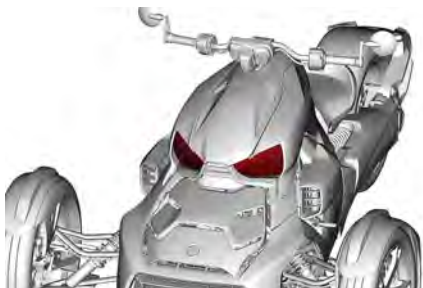
5. Pour fermer le couvercle de boîtes à fusibles, placer le couvercle sur les fusibles et pousser délicatement jusqu'à entendre un déclic.
6. Pour fermer les couvercles de service des fusibles, placez les couvercles sur les boîtes à fusibles et appuyez doucement jusqu'à ce qu'ils s'enclenchent.
7. Installez le panier et fermez le compartiment de rangement avant.

CHANGER UNE AMPOULEE

Les lampes suivantes sont composées de DEL (diodes électroluminescentes) et cette technologie a démontré sa fiabilité. Dans le cas peu probable où des DEL ne fonctionnent pas, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am.

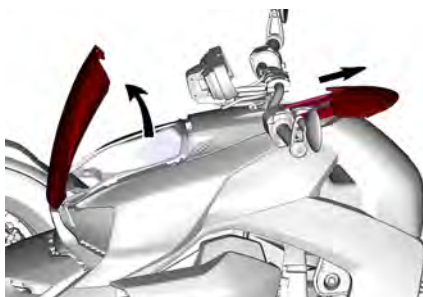
- Clignotants
- Feux de freinage
- Feux de position
- Ampoule de plaque d'immatriculation
- Feu de marche arrière (modèles australiens uniquement)
- Feux de détresse clignotants (modèles australiens).

Ampoule des phares de route / des phares de croisement (en Amérique du Nord)



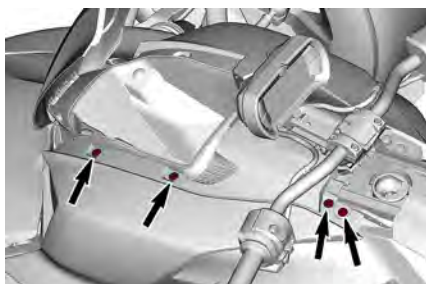
1. Retirez le carénage latéral.

1. Ouvrez la boîte à gants et faites glisser la porte du réservoir vers l'arrière.



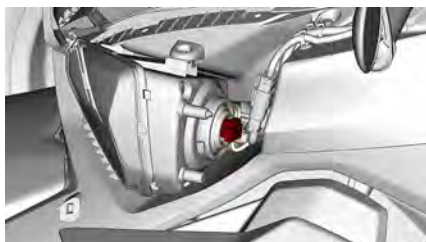
TYPIQUE

2. Retirez et conservez les rivets de plastique qui retiennent le carénage latéral.



TYPIQUE

3. Tirez sur le coin inférieur avant pour dégager les pattes de retenue.
4. Retirez le carénage latéral.
2. Débranchez le connecteur du phare.



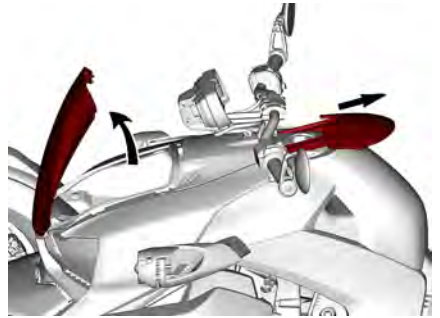
3. Retirez le couvercle de l'ampoule.



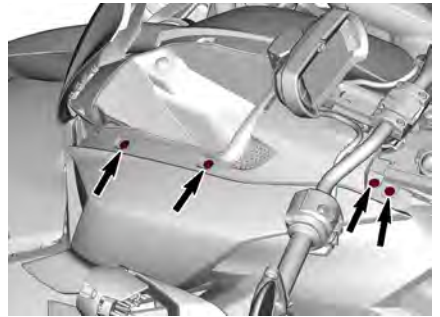
4. Tournez le butoir de l'ampoule vers la gauche pour le déverrouiller.



1. Ouvrez la boîte à gants et faites glisser la porte du réservoir vers l'arrière.

**TYPIQUE**

2. Retirez et conservez les rivets de plastique qui retiennent le carénage latéral.

**TYPIQUE**

3. Tirez sur le coin inférieur avant pour dégager les pattes de retenue.
4. Retirez le carénage latéral.
2. Débranchez le connecteur du phare.

5. Retirez l'ampoule grillée.
6. Posez la nouvelle ampoule. Alignez les pattes de l'ampoule avec les échancrures du compartiment de l'ampoule.

AVIS

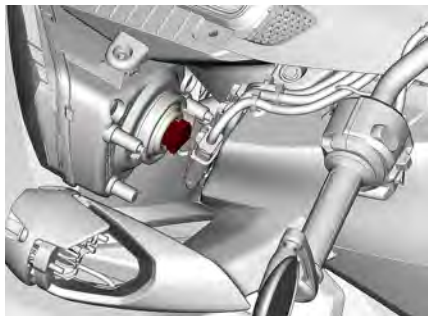
Ne jamais toucher la partie en verre d'une ampoule aux halogènes avec les doigts nus, car cela en réduit la durée de vie. Si on y a touché, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique et un chiffon propre.

7. Fixez l'ampoule en place en tournant le butoir vers la droite.
8. Réinstallez toutes les pièces dans l'ordre inverse de leur retrait.

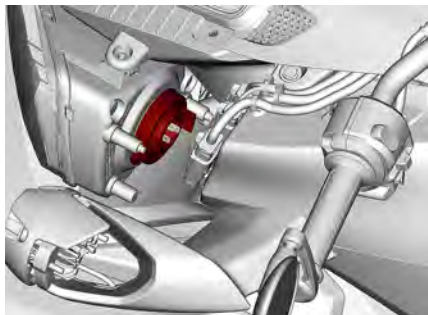
Ampoules des phares de route (extérieur de l'Amérique du Nord)



1. Retirez le carénage latéral.



3. Retirez le couvercle de l'ampoule.



4. Tournez le butoir de l'ampoule vers la gauche pour le déverrouiller.



5. Retirez l'ampoule grillée.
6. Posez la nouvelle ampoule. Alignez les pattes de l'ampoule avec les échancrures du compartiment de l'ampoule.

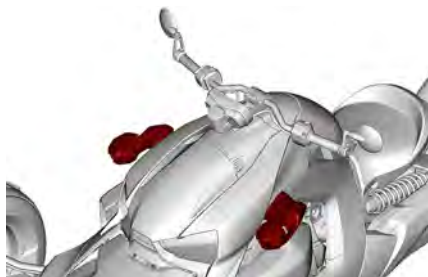
AVIS

Ne jamais toucher la partie en verre d'une ampoule aux halogènes avec les doigts nus, car cela en réduit la durée de vie. Si on y a touché, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique et un chiffon propre.

7. Fixez l'ampoule en place en tournant le butoir vers la droite.
8. Réinstallez toutes les pièces dans l'ordre inverse de leur retrait.

Projecteurs des feux de croisement (extérieur de l'Amérique du Nord)

L'ampoule des projecteurs de feux de croisement ne peut être remplacée. Dans le cas peu probable où des DEL ne fonctionnent pas, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am.



TRANSPORT DU VÉHICULE

Si le véhicule doit être transporté, le transport doit être effectué sur une remorque à plateau de la taille et de la capacité appropriée.

ATTENTION

Si vous devez pousser le véhicule, faites-le du côté droit pour pouvoir atteindre la pédale de frein.

Lorsque vous faites reculer le véhicule, prenez garde que la roue avant ne vous roule sur les pieds.

AVIS

Ne remorquez pas ce véhicule car cela pourrait sérieusement endommager la transmission.

AVIS

Évitez l'utilisation de chaînes pour attacher le véhicule— Elles peuvent endommager la finition de surface ou les composants en plastique.

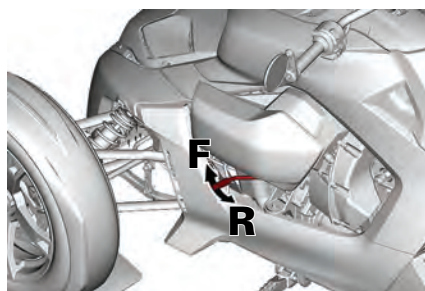
AVIS

Transportez toujours le véhicule en positionnant le carénage avant vers le véhicule de remorquage.

Lorsque vous communiquez avec un service de remorquage ou de transport, assurez-vous de demander si une remorque à plateau, une rampe de chargement ou une rampe hydraulique est disponible pour soulever le véhicule et attacher les sangles de façon sécuritaire. Assurez-vous que le véhicule est transporté comme spécifié dans cette section.

Chargement manuel du véhicule pour le transport

1. Placez le levier de la transmission à F



F = marche avant

R = marche arrière

2. Dégagez le levier de position de stationnement.
3. Poussez le véhicule sur la remorque ou sur la rampe.
4. Engagez le levier de position de stationnement.
5. Insérez une courroie dans la jante de chaque roue et fixez-la solidement à la remorque ou à la rampe.

AVIS

Pour éviter d'endommager le véhicule, n'utilisez pas d'autres points d'attache pour fixer le véhicule de façon sécuritaire



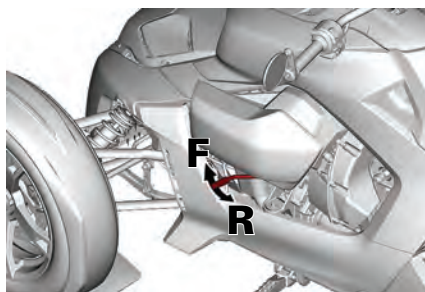
ROUE AVANT



ROUE ARRIÈRE

Chargement du véhicule avec un treuil

1. Placez le levier de la transmission à F



F = marche avant

R = marche arrière

2. Fixez une courroie autour de chaque bras de suspension inférieur.



3. Attachez les courroies au câble de treuil.

AVIS

Assurez-vous que les courroies sont suffisamment longues pour ne pas endommager l'avant du véhicule.



4. Dégagez le levier de position de stationnement.

5. Activez le treuil pour tirer le véhicule sur la remorque ou sur la rampe.
6. Engagez le levier de position de stationnement.
7. Détachez le treuil et retirez les courroies des bras de suspension inférieurs.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais un treuil pour fixer le véhicule de façon sécuritaire.

8. Insérez une courroie dans la jante de chaque roue et fixez-la solidement à la remorque ou à la rampe.

AVIS

Pour éviter d'endommager le véhicule, n'utilisez pas d'autres points d'attache pour fixer le véhicule de façon sécuritaire



ROUE AVANT



ROUE ARRIÈRE

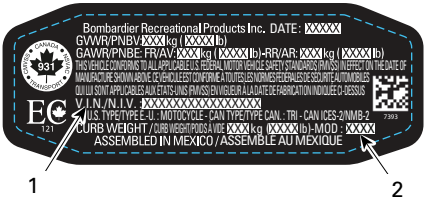
RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Les composants principaux de votre véhicule (moteur et châssis) sont identifiés par des numéros de série. Il sera utile de les avoir en mains lors d'une réclamation de garantie ou pour retracer le véhicule en cas de perte. Les concessionnaires ont besoin de ces numéros pour répondre correctement aux réclamations de garantie. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances.

Numéro d'identification du véhicule (NIV)

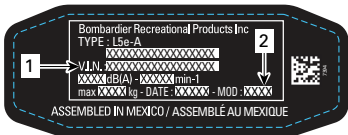
Modèles canadien et américain (É-U)



ÉTIQUETTE DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

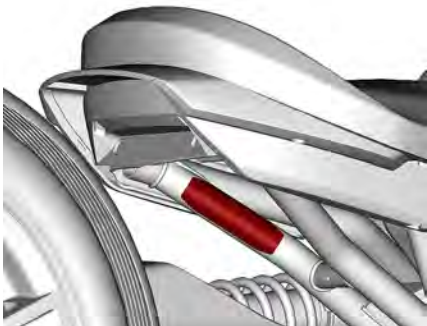
- 1. NIV (Numéro d'identification du véhicule)
- 2. Numéro de modèle

Tous les autres modèles



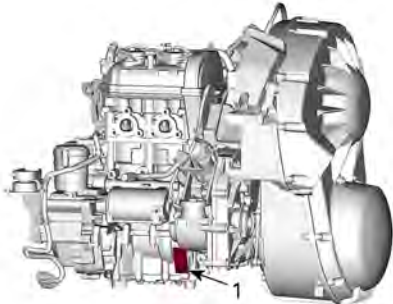
TYPIQUE - ÉTIQUETTE DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

- 1. NIV (Numéro d'identification du véhicule)
- 2. Numéro de modèle



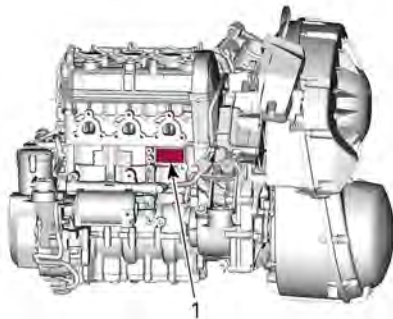
EMPLACEMENT HABITUEL SOUS LE SIÈGE, APPOSÉ SUR LE TUBE INFÉRIEUR ARRIÈRE GAUCHE

Numéro d'identification du moteur



MOTEUR 600 ACE

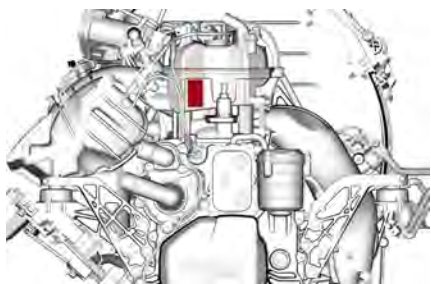
- 1. Emplacement du NIM (Numéro d'identification du Moteur)



MOTEUR 900 ACE

- 1. Emplacement du NIM (Numéro d'identification du Moteur)

Il existe également un deuxième NIM
situé à l'avant de la culasse.



ÉTIQUETTES DE CONFORMITÉ DU VÉHICULE

Étiquette de conformité à l'EPA (modèles nord-américains)

Cette étiquette est située au-dessus du filtre à air.



Conformité CARB

RENSEIGNEMENT SUR LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION

DOMAINE DES PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

CE VÉHICULE EST CONFORME AUX RÈGLEMENTS DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE APPLICABLES AUX MOTOCYCLES RELEVÉS DE L'ANNÉE MOBILE ET EST CERTIFIÉ À LA NORME ÉMISSIONS HC+N+NOx GRAMME / KILOMETRE

VEHICLE EMISSION CONTROL INFORMATION

DOMAINE DES PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

THIS VEHICLE CONFORMS TO U.S. EPA CALIFORNIA REGULATIONS APPLICABLE TO MOTOR VEHICLES AND IS CERTIFIED TO AN HC+N+NOx EMISSION STANDARD OF GRAMMS/KILOMETER

See operator's guide for maintenance specifications

ACHÈVEMENT DU TUYAU D'ASPIRATION

FAMILLE DE MOTEUR / FAMILLE D'ÉVAPORATION

CE MOTOCYCLE EST CONFORME AUX EXIGENCES DE L'EPA EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS SONORES À SAVOIR D'UN RÉGIME DE TRAVAIL, SELON LA PROCÉDURE D'ESSAI FÉDÉRALE. TOUTES MODIFICATIONS CAPABLES D'AGGRAVER CETTE MOTOCYCLE À DÉPASSER LES NORMES FÉDÉRALES EN MATIÈRE DE BRUIT SONT INTERDITES PAR LA LOI FÉDÉRALE. CONSULTEZ LE GUIDE DU CONDUCTEUR.

VEHICLE EMISSION CONTROL INFORMATION

DOMAINE DES PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

THIS VEHICLE CONFORMS TO U.S. EPA CALIFORNIA REGULATIONS APPLICABLE TO MOTOR VEHICLES AND IS CERTIFIED TO AN HC+N+NOx EMISSION STANDARD OF GRAMMS/KILOMETER

See operator's guide for maintenance specifications

ACHÈVEMENT DU TUYAU D'ASPIRATION

FAMILLE DE MOTEUR / FAMILLE D'ÉVAPORATION

CE MOTOCYCLE EST CONFORME AUX EXIGENCES DE L'EPA EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS SONORES À SAVOIR D'UN RÉGIME DE TRAVAIL, SELON LA PROCÉDURE D'ESSAI FÉDÉRALE. TOUTES MODIFICATIONS CAPABLES D'AGGRAVER CETTE MOTOCYCLE À DÉPASSER LES NORMES FÉDÉRALES EN MATIÈRE DE BRUIT SONT INTERDITES PAR LA LOI FÉDÉRALE. CONSULTEZ LE GUIDE DU CONDUCTEUR.

Label de conformité ADR pour l'Australie

Cette étiquette est apposée sur le tube inférieur arrière droit.

N° d'approbation : xxxxx CATÉGORIE LEM2

BRP AUSTRALIA PTY LTD

BRP CAN AM XXXXXX

VIN

xx/xx XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

CE VÉHICULE A ÉTÉ CONÇU POUR ÊTRE CONFORME AU MOTOR VEHICLE STANDARD ACT (LOI SUR LES VÉHICULES À MOTEUR) DE 1989

Non conformité CARB

RENSEIGNEMENT SUR LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION

DOMAINE DES PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

CE VÉHICULE EST CONFORME AUX RÈGLEMENTS DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE APPLICABLES AUX MOTOCYCLES RELEVÉS DE L'ANNÉE MOBILE ET EST CERTIFIÉ À LA NORME ÉMISSIONS HC+N+NOx GRAMME / KILOMETRE

VEHICLE EMISSION CONTROL INFORMATION

DOMAINE DES PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

THIS VEHICLE CONFORMS TO U.S. EPA CALIFORNIA REGULATIONS APPLICABLE TO MOTOR VEHICLES AND IS CERTIFIED TO AN HC+N+NOx EMISSION STANDARD OF GRAMMS/KILOMETER

See operator's guide for maintenance specifications

ACHÈVEMENT DU TUYAU D'ASPIRATION

FAMILLE DE MOTEUR / FAMILLE D'ÉVAPORATION

CE MOTOCYCLE EST CONFORME AUX EXIGENCES DE L'EPA EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS SONORES À SAVOIR D'UN RÉGIME DE TRAVAIL, SELON LA PROCÉDURE D'ESSAI FÉDÉRALE. TOUTES MODIFICATIONS CAPABLES D'AGGRAVER CETTE MOTOCYCLE À DÉPASSER LES NORMES FÉDÉRALES EN MATIÈRE DE BRUIT SONT INTERDITES PAR LA LOI FÉDÉRALE. CONSULTEZ LE GUIDE DU CONDUCTEUR.

VEHICLE EMISSION CONTROL INFORMATION

DOMAINE DES PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

THIS VEHICLE CONFORMS TO U.S. EPA CALIFORNIA REGULATIONS APPLICABLE TO MOTOR VEHICLES AND IS CERTIFIED TO AN HC+N+NOx EMISSION STANDARD OF GRAMMS/KILOMETER

See operator's guide for maintenance specifications

ACHÈVEMENT DU TUYAU D'ASPIRATION

FAMILLE DE MOTEUR / FAMILLE D'ÉVAPORATION

CE MOTOCYCLE EST CONFORME AUX EXIGENCES DE L'EPA EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS SONORES À SAVOIR D'UN RÉGIME DE TRAVAIL, SELON LA PROCÉDURE D'ESSAI FÉDÉRALE. TOUTES MODIFICATIONS CAPABLES D'AGGRAVER CETTE MOTOCYCLE À DÉPASSER LES NORMES FÉDÉRALES EN MATIÈRE DE BRUIT SONT INTERDITES PAR LA LOI FÉDÉRALE. CONSULTEZ LE GUIDE DU CONDUCTEUR.

E13 – Label de conformité

E13

9561

RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS SONORES

Il est interdit de trafiquer le système de réduction des émissions de bruit!

En vertu de la loi fédérale américaine et des lois provinciales canadiennes, il peut être interdit d'effectuer les opérations suivantes :

1. La dépose ou la mise hors d'usage par quiconque n'ayant pas pour intention de procéder à l'entretien, à la réparation ou au remplacement d'un dispositif incorporé à un véhicule neuf dans le but d'en contrôler le bruit avant la vente ou la livraison à l'acheteur, ou en cours d'utilisation, ou encore
2. L'utilisation du véhicule après qu'un tel dispositif ou élément de conception a été enlevé ou rendu inopérant par toute personne.

Les opérations suivantes sont considérées comme des actes de trafiquage :

1. La dépose, l'altération ou la perforation du silencieux ou d'un composant du moteur acheminant les gaz d'échappement du moteur.
2. La dépose, l'altération ou la perforation d'une partie du système d'admission d'air.
3. Le remplacement de pièces mobiles du véhicule ou de pièces du système d'échappement ou d'admission d'air par des pièces non conformes.
4. Un entretien inadéquat.

BORNE DESS RF BRP GEN3 (MOWP)

États-Unis et Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la FCC partie 15 et aux CNR applicables aux appareils radio exempts de licence d'Industrie Canada. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences, et
2. cet appareil doit accepter toute interférence, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable de l'appareil.

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites imposées aux appareils numériques de classe B, conformément à la section 15 de la réglementation de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre des fréquences radio. S'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Cependant, il n'y a aucune garantie que des interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet équipement provoque des interférences nuisibles à la réception de la radio ou de la télévision, ce qui peut être déterminé en éteignant et en allumant l'équipement, l'utilisateur peut essayer de corriger les interférences avec une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception;
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- Brancher l'appareil sur une prise de courant appartenant à un circuit où le récepteur n'est pas branché.
- Consultez le revendeur ou un technicien radio/TV expérimenté pour obtenir de l'aide.

Le dispositif a été évalué et déclaré conforme aux exigences générales de l'exposition aux radiofréquences. L'appareil peut être utilisé dans des conditions d'exposition mobiles sans restriction.

Le dispositif a été évalué et déclaré conforme aux exigences générales de l'exposition aux radiofréquences. L'appareil peut être utilisé dans des conditions d'exposition mobiles sans restriction.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Tout changement ou modification effectuée sans l'autorisation expresse de la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'usage de l'équipement.

IC : 12006A-1001317030 Pour variante 1001316155 (MOWP)

ID FCC : 2ACER 1001317030 Pour variante 1001316155 (MOWP).

Mexique



IFETEL

Marca: BRP Megatech

Número : BRME1023-28191

Numéro de certificat BRP Megatech : 1450979

Modelo : 1001316155

NOM-208-SCFI-2016 (Disposición Técnica IFT-008-2015)

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. Es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. Este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

Brésil



Número : 05254-23-15603

Numéro de certificat BRP Megatech : 1450991

Modelo : 1001316155

Este equipamento não tem direito à proteção contra interferência prejudicial e não pode causar interferência em sistemas devidamente autorizados. Para maiores informações, consulte o site da ANATEL.

Japon

Ce dispositif est autorisé conformément à la loi japonaise sur la radio (電波法) et à la loi japonaise sur le commerce des télécommunications (電気通信事業法). Ce dispositif ne doit pas être modifié (sinon le numéro de désignation attribué deviendra invalide).

Europe

Déclaration de conformité

Déclaration de conformité simplifiée de l'UE selon la directive relative aux équipements hertziens 2014/53/EU



DE

Hiermit erklärt BRP Megatech, dass der Funkanlagentyp 1001316154 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

FR

Le soussigné, BRP Megatech, déclare que l'équipement radioélectrique du type 1001316154 est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

BG

С настоящото BRP Megatech декларира, че този тип радиосъоръжение 1001316154 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.

Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

EL

Με την παρούσα ο/η BRP Megatech, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός 1001316154 πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

CS

Tímto BRP Megatech prohlašuje, že typ rádiového zařízení 1001316154 je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

DA

Hermed erklærer BRP Megatech, at radioudstyrstypen 1001316154 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.

EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

ET

Käesolevaga deklareerib BRP Megatech, et käesolev raadioseadme tüüp 1001316154 vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele.

ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

ES

Por la presente, BRP Megatech declara que el tipo de equipo radioeléctrico 1001316154 es conforme con la Directiva 2014/53/UE.

El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

FI

BRP Megatech vakuuttaa, että radiolaitetyyppi 1001316154 on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

EN

Hereby, BRP Megatech declares that the radio equipment type 1001316154 is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

HR

BRP Megatech ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa 1001316154 u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

HU

BRP Megatech igazolja, hogy a 1001316154 típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

IT

Il fabbricante, BRP Megatech, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio 1001316154 è conforme alla direttiva 2014/53/UE.

Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

LT

Aš, BRP Megatech, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas 1001316154 atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

LV

Ar šo BRP Megatech deklarē, ka radioiekārta 1001316154 atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

MT

B'dan, BRP Megatech, niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju 1001316154 huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE. It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

NL

Hierbij verklaar ik, BRP Megatech, dat het type radioapparatuur 1001316154 conform is met Richtlijn 2014/53/EU.

De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

PL

BRP Megatech niniejszym oświadczam, że typ urządzenia radiowego 1001316154 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

PT

O(a) abaixo assinado(a) BRP Megatech declara que o presente tipo de equipamento de rádio 1001316154 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.

O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

RO

Prin prezenta, BRP Megatech declară că tipul de echipamente radio 1001316154 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

SV

Härmed försäkrar BRP Megatech att denna typ av radioutrustning 1001316154 överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

SL

BRP Megatech potrjuje, da je tip radijske opreme 1001316154 skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

SK

BRP Megatech týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu 1001316154 je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ. Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

IS

BRP Megatech lýsir því hér með yfir að þráðlausi fjarskiptabúnaðurinn 1001316154 er í samræmi við tilskipun 2014/53/ESB. Óstyttan texta ESB-samræmisfirlýsingarinnar er að finna á veffanginu: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

Liechtenstein

Hiermit erklärt BRP Megatech, dass der Funkanlagentyp 1001316154 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

NO

Hermed erklærer BRP Megatech at radioutstyretypen 1001316154 er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Hele teksten i EU-samsvarserklæringen finnes på følgende internetadresse: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

RU

Компания BRP Megatech настоящим заявляет, что радиотехническое оборудование категории 1001316154 отвечает требованиям Директивы 2014/53/EU.

Полный текст декларации соответствия ЕС доступен на сайте <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - COMMUNAUTÉ
ÉCONOMIQUE EURASIATIQUE**

Laisser vide pour la marquage de
conformité eurasiatique le cas échéant

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dédiée à l'amélioration continue de la qualité et à l'innovation, BRP se réserve le droit de changer le design ou les caractéristiques de ses produits, ou d'y effectuer des ajouts ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

Moteur - 600 ACE	
Type de moteur	ROTAX® 600 ACE, refroidi par liquide, 4-temps, double arbre à cames en tête (DOHC), carter sec
Nombre de cylindres	2
Nombre de soupapes	8 soupapes (poussoirs de soupape hydrauliques à réglage automatique)
Alésage	74 mm (2,91 po)
Course	69,7 mm (2,74 po)
Cylindrée	599 cm ³ (36,55 po ³)
Taux de compression	12:1
Puissance maximale	6750 tr/min
Système d'échappement	Collecteur d'échappement 2 en 1, silencieux avec convertisseur catalytique
Filtre à air	Élément filtrant en papier

Moteur - 900 ACE	
Type de moteur	ROTAX 900 ACE, refroidi par liquide, 4-temps, double arbre à cames en tête (DOHC), carter sec
Nombre de cylindres	3
Nombre de soupapes	12 soupapes (poussoirs de soupape hydrauliques à réglage automatique)

Moteur - 900 ACE	
Alésage	74 mm (2,91 po)
Course	69,7 mm (2,74 po)
Cylindrée	899 cm ³ (54,86 po ³)
Taux de compression	11:1
Puissance maximale	7750 tr/min
Système d'échappement	Collecteur d'échappement 3 en 1, silencieux avec convertisseur catalytique
Filtre à air	Élément filtrant en papier

SYSTÈME DE LUBRIFICATION		
Type	Carter sec	
Filtre à huile	Cartouche de filtre à huile remplaçable	
Capacité du réservoir d'huile à moteur (huile à moteur et remplacement du filtre)	600 ACE	2,5 l (2,64 quarts (liq.,US))
	900 ACE	2,8 l (2,96 quarts (liq.,US))
Huile moteur		Consultez la rubrique <i>Huile moteur recommandée</i> dans la section <i>Procédures d'entretien</i>

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT		
Liquide de refroidissement		Consultez la rubrique <i>Liquide de refroidissement recommandé</i> dans la section <i>Procédures d'entretien</i>
Contenance	600 ACE	2,2 l (58 gal (liq., US))
	900 ACE	2,45 l (65 gal (liq., US))

SYSTÈME D'ALIMENTATION			
Alimentation en essence			Injection multipoint de carburant, corps de papillon 46 mm
Pompe à essence			Électrique (à l'intérieur du réservoir d'essence)
Carburant	Type		Ordinaire sans plomb Consultez la rubrique <i>Spécifications d'essence</i> dans la section <i>Procédures de base</i>
	Indice d'octane minimum	Amérique du Nord	87 (R+M)/2
		Ailleurs qu'en Amérique du Nord	92 RON
	Indice d'octane recommandé	Amérique du Nord	91 (R+M)/2
		Ailleurs qu'en Amérique du Nord	95 RON
Contenance du réservoir d'essence			20 l (5,28 gal [liq., É.-U.])
Quantité d'essence qui reste dans le réservoir lorsque le voyant de faible niveau d'essence S'ALLUME			± 3,8 l (1 gal [liq., É.-U.])
Régime de ralenti		600 ACE	1100 tr/min ± 50 (non réglable)
		900 ACE	850 tr/min ± 50 (non réglable)

SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Sortie magnéto		400 Watts à 7000 tr/min
Bougie	Type	NGK CR8EB ou équivalent
	Écartement des électrodes	0,7 à 0,8 mm (0,028 à 0,031 po)
Batterie	Type	EB14F-3 VRLA sans entretien, scellée
	Fabricant	LEOCH
	Tension	12 volts
	Capacité nominale	12 Ah
Phare	CA/É.-U.	H4, 12 V 55/60 W
	Autre pays	CROISEMENT : projecteur DEL ROUTE : H4, 12 V 55/ 60 W
Ampoules (clignotants, feux de freinage, feux de position, plaque d'immatriculation)		LED
Feu de marche arrière	Australie	LED
Fusibles et relais		Consultez la rubrique <i>Description du contenu de la boîte à fusibles</i> dans la section <i>Remplacement des fusibles</i>

SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT		
Transmission		Transmission à variation continue (CVT)
Régime d'embrayage		1800 tr/min
Entraînement final		Arbre d'entraînement avec roues coniques
Huile de l'entraînement final	Contenance	335 ml (35 qt (liq.,US))

SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT		
	Recommandée	Consultez la rubrique <i>Huile de transmission finale recommandée</i> dans la section <i>Procédures d'entretien</i>
Rapport d'entraînement arrière		3,15 : 1
Boîte de vitesses		Marche avant et marche arrière
Huile de boîte de vitesses	Contenance	500 ml (53 qt (liq.,US))
	Recommandée	Consultez la rubrique <i>Huile de boîte de vitesses recommandée</i> dans la section <i>Procédures d'entretien</i>

DIRECTION	
Type	Bielle pendante
Volant	Volant ajustable
Rayon de braquage	4 435 mm (174,61 po)

SUSPENSION AVANT			
Type de suspension		Bras de suspension double avec barre stabilisatrice	
Course	600 ACE 900 ACE		137 mm (5,39 po)
	Sport 900 ACE		162 mm (6,38 po)
	Rally 900 ACE		185 mm (7,3 po)
Amortisseur	QTÉ		2
	Type	600 ACE 900 ACE	Type d'huile
		Sport 900 ACE	Amortisseurs HPG

SUSPENSION AVANT			
		Rally 900 ACE	Amortisseurs HPG avec réservoir monté sur le côté
Type de réglage de la précharge		600 ACE 900 ACE	Aucun réglage
		Sport 900 ACE Rally 900 ACE	Bagues filetées

SUSPENSION ARRIÈRE			
Type de suspension			Bras oscillant simple
Course	600 ACE 900 ACE		150 mm (5,91 po)
	Sport 900 ACE		175 mm (6,89 po)
	Rally 900 ACE		179 mm (7,05 po)
Amortisseur	QTÉ		1
	Type	600 ACE 900 ACE	Amortisseurs HPG
		Sport 900 ACE Rally 900 ACE	Amortisseurs HPG avec réservoir monté sur le côté
Type de réglage de la précharge	600 ACE 900 ACE		Came à 5 positions
	Sport 900 ACE Rally 900 ACE		Bague filetée

FREINS		
Type	Avec commande au pied, système de freinage hydraulique sur les 3 roues entièrement intégré avec ABS et EBD	
Frein avant	Double disque 70 mm (11 po), étrier flottant Nissin avec 2 pistons de 27mm	
Frein arrière	Simple disque 220 mm (9 po) avec étrier de frein flottant à un piston	
Liquide de frein	Type	DOT 4

FREINS		
	Contenance	200 ml (6,8 onces liquides (É.-U.))
Étrier		Flottant
Matériau de la plaquette de frein		Organique
Épaisseur minimale des plaquettes de frein		0,5 mm (0,02 po)
Épaisseur minimale des disques de frein		5 mm (0,197 po)
Gauchissement maximal des disques de frein		0,2 mm (0,01 po)

PNEUS			
Type (utiliser seulement les pneus à structure radiale recommandés par BRP)	Avant	Rally 900 ACE	XPS Rally 145/60R16 MC 66T
		Tous les autres modèles	XPS 145/60R16 MC 66T
	Arrière	Rally 900 ACE	XPS Rally 205/55R15 MC 81T
		Tous les autres modèles	XPS KR391 205/45R16 MC 77T
Pression			La pression de gonflage recommandée figure sur l'étiquette relative aux pneus
Hauteur minimale de la bande de roulement du pneu	Avant et arrière		1,6 mm (0,063 po)

ROUES			
Type			Jantes en aluminium
Dimensions de la jante	Avant		406 mm x 114 mm (16 x 4,5 po)
	Arrière	Rally 900 ACE	381 mm x 165 mm (15 x 6,5 po)

ROUES			
		Tous les autres modèles	406 mm x 165 mm (16 x 6,5 po)
Écrou de roue central			300 ± 15 Nm (221 ± 11 lbf-pi)

DIMENSIONS			
Longueur hors tout			2 352 mm (92,6 po)
Largeur hors tout			1 522 mm (59,9 po)
Hauteur hors tout	600 ACE		1 063 mm (41,9 po)
	900 ACE		1 060 mm (41,7 po)
	Rally 900 ACE		1 090 mm (42,9 po)
	Sport 900 ACE		1,073 mm (42,2 po)
Hauteur de la selle	600 ACE		599 mm (23,6 po)
	900 ACE		597 mm (23,5 po)
	Rally 900 ACE		676 mm (26,6 po)
	Sport 900 ACE		626 mm (24,7 po)
Empattement			1 709 mm (67,3 po)
Garde au sol (à l'avant et sous le moteur)	600 ACE 900 ACE		97 mm (3,8 po)
	Sport 900 ACE		100 mm (4 po)
	Rally 900 ACE		122 mm (4,8 po)

POIDS ET CAPACITÉ DE CHARGE			
Poids humide (avec tous les liquides)		600 ACE	270 kg (594 lb)
		900 ACE	280 kg (616 lb)
		Rally 900 ACE	303 kg (668 lb)
		Sport 900 ACE	291 kg (642 lb)
Boîte à gants			2 kg (4,4 lb)
Structure arrière (montage MAX)		Rally 900 ACE	10 kg (22 lb)
Charge totale admissible (y compris le poids du conducteur, des passagers, des autres charges et des accessoires ajoutés)			204 kg (449 lb)
Poids nominal brut du véhicule (PNBV)		600 ACE	489 kg (1 078 lb)
		Tous les autres modèles	499 kg (1 100 lb)
Poids maximal autorisé sur essieu (PMSE)	Avant	600 ACE	239 kg (527 lb)
		Tous les autres modèles	248 kg (547 lb)
	Arrière	600 ACE	250 kg (551 lb)
		Tous les autres modèles	251 kg (553 lb)

Cette page est intentionnellement
vide

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP – ÉTATS-UNIS ET CANADA : SÉRIE CAN-AM® RYKER® 2026

1) Portée de la garantie limitée

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« **BRP** ») garantit ses trois roues Ryker Can-Am 2026 (le « **Produit** ») vendus par les concessionnaires BRP autorisés aux États-Unis (**USA**) et au Canada (un « **Concessionnaire BRP** ») contre tout défaut de matériau ou de fabrication pour la période et les conditions décrites ci-dessous.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si :

1. le Produit a été utilisé pendant des courses ou autres compétitions, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur,
2. le Produit a été altéré ou modifié de manière à pénaliser son fonctionnement, ses performances ou sa durabilité, ou a été altéré ou modifié d'une manière visant à modifier son usage prévu.
3. Le compteur kilométrique a été enlevé ou modifié ; ou
4. Le Produit a été utilisé hors route.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

2. Limitation de Responsabilité.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, CETTE GARANTIE EST EXPRESSEMENT ACCORDÉE ET ACCEPTÉE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS/PROVINCES N'AUTORISENT PAS LES RENONCIATIONS, LIMITATIONS ET EXCLUSIONS IDENTIFIÉES CI-DESSUS. ELLES PEUVENT PAR CONSÉQUENT NE PAS S'APPLIQUER. LA PRÉSENTE GARANTIE CONFÈRE DES DROITS PRÉCIS, AINSI QUE D'AUTRES DROITS ET RECOURS POUVANT VARIER SELON LES ÉTATS OU LES PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un Distributeur/Concessionnaire BRP, ni aucune autre personne est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – hors garantie

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- l'usure normale;
- les éléments d'entretien de routine, les mises au point et les réglages;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'entretien ou de service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire/distributeur BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'introduction de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.
- Les dommages résultant de la corrosion causée par du sel de voirie, de l'acide de batterie, des facteurs environnementaux ou d'un traitement contraire aux indications du Guide du conducteur.
- Les dommages liés à l'apparence du Produit, y compris entre autres les égratignures, le bossellement, les décolorations, l'écaillage et les dommages au matériau de la housse de siège.
- Les dommages résultant de l'installation de pièces dont les caractéristiques sont différentes de celles des pièces d'origine du Produit, y compris entre autres des pneus, un système d'échappement, des roues ou des freins différents.

4) Période de la garantie

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour la période suivante :

1. **DOUZE (12) mois consécutifs**, pour les utilisateurs à des fins privées, récréatives et commerciales, à l'exception des articles couverts au points (2) à (5) ci-après.
2. Pour la batterie, **SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS**.
3. Pour les pneus, **SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS** ou jusqu'à ce que les pneus soient usés jusqu'aux derniers trois trente-deuxièmes d'un pouce (3/32 po ou 2,38 millimètres) à l'avant et de cinq trente-deuxièmes d'un pouce (5/32 po ou 3,97 millimètres) à l'arrière, selon la première éventualité.

4. Pour les composants du système des gaz d'échappement, se reporter à *Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.)* du présent document.
5. Pour les composants du système des émissions par évaporation des modèles de Californie équipés du système de contrôle des émissions par évaporation produits par BRP et vendus dans l'État de la Californie à un résident ou dont la garantie est ensuite enregistrée à un résident de l'État de la Californie, veuillez vous reporter à la Déclaration de garantie de contrôle des émissions par évaporation en Californie figurant aux présentes.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5) Conditions d'application de la garantie

La présente garantie s'applique seulement si chacune des conditions suivantes est respectée :

- Le Produit doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire/distributeur BRP autorisé à distribuer des Produits BRP dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être exécuté, documenté et signé par l'acheteur.
- le produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/Concessionnaire BRP agréé;
- Le produit doit être acheté dans le pays où le propriétaire réside.
- l'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas satisfaite, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) Comment bénéficier de la protection de la garantie

Le client doit cesser d'utiliser le Produit dès la découverte d'une anomalie. Il doit aviser un distributeur/concessionnaire BRP dans les trois (3) mois suivant la découverte d'une anomalie ou vice. Il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai suffisant pour le réparer.

L'utilisateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire agréé une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie.

Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) Obligations de BRP

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à sa seule discrétion, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales

d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice ou anomalie, ou soit à remplacer ces pièces sans frais pour les pièces et la main d'œuvre par tout concessionnaire BRP autorisés pendant la période de garantie et les conditions décrites dans les présentes. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du produit au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) Transfert

Si la propriété d'un Produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses termes et conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un Concessionnaire/distributeur BRP autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) Assistance client

Face à un conflit ou à un problème de service lié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. BRP vous recommande de discuter du problème avec le propriétaire, ou gérant du service du concessionnaire/distributeur BRP autorisé.

Si le problème ne peut pas être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur **www.brp.com** ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique **NOUS CONTACTER** de ce guide.

GARANTIE DU RENDEMENT DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION DE L'EPA DES É.-U.

Bombardier Produits Récréatifs inc. (« BRP ») garantit que si :

1. Le véhicule est entretenu et utilisé conformément aux instructions écrites d'entretien et d'utilisation, et
2. Le Produit ne satisfait pas, à n'importe quel moment de sa durée de vie utile, aux normes antipollution ou aux limites d'émissions de familles applicables tel que déterminé par un essai de mesure des émissions approuvé par l'EPA, et
3. Une telle non-conformité oblige le propriétaire du Produit à faire face à une pénalité ou à toute autre sanction (y compris la perte du droit d'utiliser le Produit) en vertu de la loi locale, d'État ou fédérale, alors BRP remédiera à la non-conformité sans frais pour le propriétaire, sauf si le Produit est utilisé depuis plus de 5 ans ou 30 000 kilomètres (18 641 miles). BRP devra remédier uniquement aux non conformités résultant d'une défaillance de composants qui ont été installés sur ou dans le véhicule dans le seul et unique but de réduire les émissions du véhicule et qui n'étaient pas généralement utilisés avant l'année modèle 1968.

La période de garantie débute à la date où le Produit est livré à son dernier acheteur, ou si le Produit est d'abord mis en service comme « démonstrateur » ou motocyclette « d'entreprise » avant la livraison, à la date de la première mise en service.

Les éléments suivants sont couverts par la Garantie du rendement du système antipollution pour toute la durée de vie utile du Produit :

Systèmes d'alimentation et d'admission d'air

- Injecteurs, module de pompe à carburant, filtre à carburant (complet), carter de papillon (y compris le capteur de position d'accélérateur), tubulure d'admission d'air

Composants de l'allumage et sondes/capteurs

- Module de commande du moteur (ECM), faisceau de fils du moteur, bobines d'allumage, bougies (couvertes seulement jusqu'au remplacement du premier entretien), capteur de bruit (détecteur de détonation), capteur de position d'arbre à cames, capteur de position de vilebrequin, sonde de température (liquide de refroidissement), sonde de température et de pression, capteurs d'oxygène

Système d'échappement

- Silencieux principal (comprenant le convertisseur catalytique), collecteurs d'échappement
- Colliers, joints et anneaux (du moteur jusqu'au silencieux principal)

Système de ventilation du carter

- Reniflard de l'aération du carter, conduit d'aération du carter, bouchon de remplissage d'huile

Système de contrôle des émissions par évaporation

- Réservoir de carburant, bouchon du réservoir de carburant, conduit de carburant, absorbeur de vapeurs, support de fixation de l'absorbeur de vapeurs,

soupape de purge, soupape unidirectionnelle, filtres, support de fixation des composants relatifs aux émissions par évaporation

- Colliers, joints, anneaux et raccords (associés au système d'alimentation)

Pour assurer un entretien approprié, consultez les informations dans la section Entretien de ce guide.

Ce Guide du conducteur contient aussi des informations sur l'utilisation de ce véhicule.

En vertu de la Garantie du rendement du système antipollution, BRP est responsable du coût total des mesures de réparation pour tout véhicule valablement présenté à des fins de réparation à tout concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am, à moins qu'il s'agisse de réparations d'urgence requises par l'article 2 de la liste ci-après. Les contraintes d'État ou locales relatives à la pénalité ou sanction infligée au propriétaire d'un Produit ayant présenté une défaillance n'auront aucun effet sur cette responsabilité.

En aucun cas BRP ne pourra refuser de réclamation de garantie du rendement du système antipollution fondée sur :

1. Tout travail sous garantie ou opération de prélivraison fait par toute installation autorisée par BRP à effectuer ce genre de travail ou d'opération; ou
2. Tout travail effectué en urgence pour remédier à une situation dangereuse, y compris un comportement routier dangereux, imputable à BRP, pour autant que le propriétaire du Produit a pris les mesures nécessaires au moment voulu pour que le Produit redevienne conforme; ou
3. L'utilisation de toute pièce non certifiée ou non conforme aux instructions écrites d'entretien et d'utilisation mais n'ayant aucun rapport avec la raison pour laquelle le Produit n'a pas satisfait aux normes antipollution applicables; ou
4. Toute cause attribuable à BRP; ou
5. L'utilisation de tout carburant habituellement disponible dans la zone géographique où se trouve le Produit, à moins que les instructions d'entretien et d'utilisation écrites stipulent que l'utilisation de ce carburant pourrait endommager les dispositifs et les systèmes de contrôle des émissions du Produit, et que le propriétaire dispose de renseignements habituellement disponibles pour identifier le carburant approprié à utiliser. Reportez-vous aux sections Entretien et Exigences du carburant et sa manipulation.

À l'exception de ce qui est énoncé dans les éléments précédents, BRP peut refuser une réclamation de garantie du rendement du système antipollution fondée sur l'utilisation d'une pièce de rechange non certifiée pour l'entretien ou la réparation d'un véhicule, si l'utilisation de la pièce non certifiée empêche le véhicule de se conformer aux normes antipollution. L'utilisation de pièces n'équivalant pas aux pièces originales ou de pièces de rechange non certifiées pourrait avoir une incidence négative sur l'efficacité du système de contrôle des émissions et pourrait faire en sorte que le véhicule ne satisfasse pas les normes antipollution. L'utilisation de pièces certifiées n'a aucune incidence sur la garantie du rendement du système antipollution. **L'entretien, le remplacement ou la réparation de dispositifs et de systèmes de contrôle des émissions peut être fait par tout établissement de réparation de motocyclettes ou par toute personne utilisant des pièces certifiées.**

Dès que vous prenez connaissance d'un défaut, vous êtes tenu d'amener votre véhicule chez un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am. Le concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am procédera à la réclamation au titre de la garantie.

Dans le cas où un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am se trouve dans l'incapacité (pour des raisons non imputables au propriétaire du véhicule ou en raison d'événements échappant au contrôle de BRP ou d'un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am) de réparer un véhicule dans les 30 jours qui suivent sa présentation initiale à un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am, le propriétaire sera alors autorisé à faire effectuer les réparations au titre de la garantie, aux frais de BRP, par tout réparateur de son choix.

Toutes les pièces défectueuses remplacées au titre de cette garantie deviennent la propriété de BRP.

Adressez-vous au directeur des opérations sur le terrain et de la division de soutien (6406J) de l'Environmental Protection Agency, au 401 "M" Street SW., Washington, DC 20460 (Attention: Réclamation de garantie) pour obtenir plus de renseignements sur la garantie du rendement du système antipollution ou pour signaler toute violation des conditions de la garantie du rendement du système antipollution.

De plus, Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP »)* garantit au dernier acheteur et à tout acheteur subséquent que ce véhicule neuf, y compris toutes les pièces de son système de contrôle des émissions d'échappement et de son système de contrôle des émissions par évaporation, remplit deux conditions:

- Il est conçu, fabriqué et équipé de façon qu'il soit conforme au moment de la vente au dernier acheteur aux exigences du règlement 40 CFR 86 et du règlement 40 CFR 1051 sur les normes en matière d'émissions par évaporation, telles qu'applicables aux motocyclettes routières.
- Il est exempt de tout vice de fabrication et de main-d'œuvre qui pourrait l'empêcher de satisfaire les exigences du règlement 40 CFR 86 et du règlement 40 CFR 1051 sur les normes en matière d'émissions par évaporation, telles qu'applicables aux motocyclettes routières.

Lorsqu'une condition de garantie est satisfaite, BRP réparera ou remplacera, à sa discrétion, toute pièce ou composant avec un défaut de matériau ou de fabrication qui augmenterait les émissions du moteur de tout polluant réglementé pendant la période de garantie indiquée, sans frais pour le propriétaire, y compris les dépenses relatives au diagnostic et la réparation ou le remplacement des pièces liés aux émissions.

Période de garantie liée aux émissions

La garantie liée aux émissions est valide pour la période suivante selon la première éventualité :

	Nombre d'heures	Mois	Kilomètres/milles
Composants liés aux émissions d'échappement et aux émissions par évaporation	S. O.	60	30 000/18 641

GARANTIE FÉDÉRALE DE L'EPA DES É.-U. SUR LES ÉMISSIONS SONORES

Bombardier Produits Récréatifs inc. (« BRP ») garantit au dernier acheteur et à tout acheteur subséquent que ce véhicule neuf, au moment de la vente, était conçu, fabriqué et équipé de façon qu'il soit conforme à tous les standards fédéraux applicables de l'EPA des É.-U. sur le contrôle du bruit, et qu'il est exempt de tout vice de fabrication et de main-d'œuvre qui pourrait l'empêcher, lorsqu'il est adéquatement entretenu et utilisé, de satisfaire les exigences de tous les standards sonores fédéraux applicables de l'EPA des É.-U. pour la période suivante, selon la première éventualité :

Kilomètres/milles	année
6 000/3 730	1

GARANTIE DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION CALIFORNIEN

DÉCLARATION DE GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS EN CALIFORNIE

Vos obligations et droits de garantie

Le California Air Resources Board (« CARB ») et BRP US Inc. (« BRP »), au nom de Bombardier Produits Récréatifs inc., sont heureux de vous expliquer la garantie du système de contrôle d'émissions pour votre véhicule sur route Can-Am 2026. En Californie, les nouveaux moteurs de véhicules doivent être conçus, construits et équipés pour satisfaire aux normes anti-smog strictes de l'État. BRP doit garantir le système de contrôle des émissions de votre véhicule pendant la durée indiquée ci-après, en supposant que le véhicule n'ait pas fait l'objet d'abus, de négligence ou d'un mauvais entretien.

Votre système de contrôle d'émissions peut inclure des pièces tel que le système d'injection de carburant, le système d'allumage, le convertisseur catalytique et l'ordinateur du moteur. Il peut également comprendre des boyaux, connecteurs et autres assemblages reliés aux émissions. Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, BRP réparera votre véhicule sans frais incluant le diagnostic, les pièces et la main-d'œuvre.

Protection de la garantie du fabricant

5 ans ou 30 000 km (18 641 mi), selon la première éventualité.

Responsabilités du propriétaire au titre de la garantie

- En tant que propriétaire du véhicule, vous êtes responsable de

l'exécution des travaux d'entretien obligatoires énumérés dans votre manuel du propriétaire. BRP recommande que vous conserviez tous les reçus relatifs à l'entretien de votre véhicule; toutefois, BRP ne peut refuser la garantie uniquement sur la base d'absence de reçus ou l'incapacité du propriétaire à s'assurer que toutes les mesures d'entretien planifiées ont été exécutées.

- Il vous incombe de présenter votre véhicule à un concessionnaire BRP dès qu'un problème se présente. Les réparations sous garantie doivent être complétées dans un délai raisonnable, ne dépassant pas 30 jours.
- N'oubliez pas que BRP peut refuser la couverture de garantie si la défaillance du véhicule ou d'une pièce est due à un abus, une négligence, un entretien inapproprié ou des modifications non approuvées.

Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités en matière de garantie, vous devez contacter :

- Centre d'assistance client BRP : 1 888 272-9222 ou
- The California Air Resource Board, 4001 Iowa Avenue, Riverside, CA 92507. États-Unis.

GARANTIE DES DÉFAUTS DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS EN CALIFORNIE

Couverture de la garantie générale des défauts d'émissions

BRP garantit au propriétaire que le véhicule :

- est conçu, construit et équipé de manière à être conforme, au

moment de la vente, à tous les règlements applicables adoptés par l'Air Resources Board en vertu de son autorité stipulée dans les chapitres 1 et 2, partie 5, division 26 du code de la santé et de la sécurité ; et

- qu'il est exempt de défauts de matériaux et de fabrication qui entraînent la défaillance d'une pièce garantie identique à tous égards importants à cette pièce telle que décrite dans la demande de certification du constructeur du véhicule.

Cette garantie est valide à partir de la date à laquelle le véhicule est livré au premier acheteur, autre qu'un concessionnaire agréé, ou à la date à laquelle il est utilisé pour la première fois comme véhicule de démonstration, de location ou de société, selon la première éventualité, et se poursuit pendant la durée ou le kilométrage indiqués ci-dessous.

La garantie contre les défauts du système antipollution s'ajoute à la garantie limitée de BRP.

La garantie des pièces liées aux émissions fonctionne comme suit :

1. Toute pièce garantie dont le remplacement n'est pas prévu par le programme d'entretien obligatoire dans les instructions écrites sera garantie pendant la période de garantie définie ci-dessous. Si une telle pièce tombe en panne pendant la période de garantie, elle sera réparée ou remplacée par BRP. Toute pièce réparée ou remplacée sous garantie sera garantie pendant la période de garantie restante.
2. Toute pièce garantie dont l'inspection régulière est prévue dans les instructions écrites sera garantie pendant la période de garantie définie ci-dessous. Une déclaration incluse dans ces instructions pour "réparer ou remplacer si

nécessaire" ne réduit pas la période de couverture de la garantie. Toute pièce réparée ou remplacée sous garantie sera garantie pendant la période de garantie restante.

3. Toute pièce garantie dont le remplacement est prévu par le programme d'entretien et les instructions écrites sera garantie pendant la période ou le kilométrage, selon la première éventualité, avant le premier point de remplacement prévu pour cette pièce. Si la pièce tombe en panne avant le premier point de remplacement prévu, la pièce sera réparée ou remplacée par BRP. Toute pièce réparée ou remplacée sous garantie sera garantie pendant le reste de la période avant le premier point de remplacement prévu pour la pièce.
4. La réparation ou le remplacement de toute pièce garantie doit être effectué sans frais pour le propriétaire du véhicule, dans un centre de garantie, sauf en cas d'urgence lorsqu'une pièce garantie ou un centre de garantie n'est pas raisonnablement accessible au propriétaire du véhicule. En cas d'urgence, les réparations peuvent être effectuées dans tout établissement de service disponible, ou par le propriétaire, en utilisant toute pièce de rechange. BRP remboursera le propriétaire pour ses dépenses, ainsi que les frais de diagnostic pour une telle réparation ou remplacement d'urgence, sans dépasser le prix de détail suggéré par le fabricant pour toutes les pièces remplacées sous garantie et les frais de main-d'œuvre basés sur le délai recommandé par le fabricant pour la réparation sous garantie et le taux horaire de main-d'œuvre approprié dans la région concernée. Le propriétaire d'un véhicule peut raisonnablement être tenu de conserver les

reçus et les pièces défectueuses afin de recevoir une indemnisation pour les réparations sous garantie remboursables en raison d'une urgence, à condition que les instructions écrites du fabricant informent le propriétaire de son obligation.

5. Les services ou les réparations sous garantie seront assurés par les concessionnaires BRP franchisés pour l'entretien des véhicules en question.
6. Le propriétaire du véhicule ne doit pas être facturé pour le travail de diagnostic qui permet de déterminer qu'une pièce garantie est en fait défectueuse, à condition que ce travail de diagnostic soit effectué dans une station de garantie.
7. BRP sera responsable des dommages causés à d'autres composants du véhicule par la défaillance d'une pièce garantie.
8. Le manque de disponibilité des pièces nécessaires ou le caractère incomplet des réparations dans un délai raisonnable, sans dépasser 30 jours à compter du moment où le véhicule est initialement présenté au centre de garantie pour réparation, constitue une urgence.
9. Toute pièce de rechange peut être utilisée pour exécuter toute autre opération d'entretien ou réparation. Toute pièce de rechange désignée par un fabricant peut être utilisée pour les réparations sous garantie, sans frais pour le propriétaire du véhicule. Cette utilisation ne réduira pas les obligations de garantie du fabricant du véhicule ou du moteur, sauf que BRP ne peut pas être responsable de la réparation ou du remplacement d'une pièce de rechange qui n'est pas couverte par la garantie (sauf dans les cas prévus au paragraphe (7)).
10. Toute pièce ajoutée ou modifiée conformément aux exemptions de l'Air Resources Board applicables aux interdictions de la section

27156 du Code des véhicules peut être utilisée sur un Produit. Une telle utilisation, en soi, ne constitue pas un motif de rejet d'une demande de garantie faite conformément au présent article. En vertu de cet article, BRP ne peut pas être responsable des défaillances des pièces garanties causées par l'utilisation d'une pièce ajoutée ou modifiée.

Période de garantie

5 ans ou 30 000 km (18 641 mi), selon la première éventualité.

Exclusions

La réparation ou le remplacement de toute pièce garantie autrement admissible à la couverture de la garantie sera exclue de cette couverture si BRP démontre que le véhicule a fait l'objet d'un abus, d'une négligence ou d'un entretien inadéquat et que cet abus, cette négligence ou cet entretien inadéquat était la cause directe de la nécessité de la réparation ou du remplacement.

Sauf dans les cas prévus ci-dessus, tout réglage d'un composant qui constitue un dispositif de limitation du réglage installé en usine et fonctionnant correctement peut bénéficier de la garantie.

Protection de la garantie du fabricant

5 ans ou 30 000 km (18 641 mi), selon la première éventualité.

Pièces couvertes

Systèmes d'alimentation en carburant et d'admission d'air

- Injecteurs de carburant, module de pompe à carburant, filtre à carburant, corps de papillon (y compris le capteur de position du papillon), tubulure d'admission d'air.

Composants de l'allumage et son- des/capteurs

- Module de commande du moteur (ECM), faisceau de câbles du moteur, bobines d'allumage, bougies d'allumage (couvertes uniquement jusqu'au premier remplacement d'entretien), capteur de bruit (capteur de cliquetis), capteur de position de l'arbre à cames, capteur de température (liquide de refroidissement), capteur de pression et de température, capteurs d'oxygène.

Système d'échappement

- Silencieux principal (comprenant le convertisseur catalytique), collecteurs d'échappement
- Colliers, joints et anneaux (du moteur jusqu'au silencieux principal)

Système de ventilation du carter de vilebrequin

- Reniflard de l'aération du carter, conduit d'aération du carter, bouchon de remplissage d'huile

Système de contrôle des émissions par évaporation

- Réservoir de carburant, bouchon du réservoir de carburant, conduit de carburant, absorbeur de vapeurs, support de fixation de l'absorbeur de vapeurs, soupape de purge, soupape unidirectionnelle, filtres, support de fixation des composants relatifs aux émissions par évaporation
- Colliers, joints, anneaux et raccords (associés au système d'alimentation en carburant)

Voir la section "Informations sur l'entretien" dans ce guide du conducteur pour effectuer un entretien correct. Ce guide du conducteur contient des informations pour une utilisation correcte du véhicule.

GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : SÉRIE CAN-AM® RYKER® 2026

1) Portée de la garantie limitée

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (BRP) garantit ses trois roues Ryker Can-Am 2026 (le « **Produit** ») vendus par des Distributeurs ou des Concessionnaires autorisés par BRP à distribuer les Produits à l'extérieur des États-Unis 'Amérique (« **États-Unis** »), du Canada, des États membres de l'Espace économique européen (« **EEE** »), (ce qui inclut les États membres de l'Union Européenne, Royaume-Uni, Norvège, Islande et Liechtenstein), les pays membres de la Communauté des États indépendants (« **CEI** ») (incluant l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie (un « **Distributeur/Concessionnaire BRP** ») contre tout vice dans les matériaux ou la fabrication pendant la période décrite et selon les conditions décrites ci-dessous.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si :

1. le Produit a été utilisé pendant des courses ou autres compétitions, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur,
2. le Produit a été altéré ou modifié de manière à pénaliser son fonctionnement, ses performances ou sa durabilité, ou a été altéré ou modifié d'une manière visant à modifier son usage prévu.
3. Le compteur kilométrique a été enlevé ou modifié ; ou
4. Le Produit a été utilisé hors route.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

2. Limitation de Responsabilité.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, CETTE GARANTIE EST EXPRESSEMENT ACCORDÉE ET ACCEPTÉE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. LES EXONÉRATIONS, LIMITES ET EXCLUSIONS MENTIONNÉES PLUS HAUT NE SONT PAS RECONNUES DANS CERTAINES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES. ELLES PEUVENT PAR CONSÉQUENT NE PAS S'APPLIQUER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS. BRP NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE SI LES PRODUITS OU LES PIÈCES SOUS GARANTIE NE SONT PAS DISPONIBLES DANS CERTAINS PAYS POUR DES RAISONS INDÉPENDANTES DE LA VOLONTÉ DE BRP.

Pour les Produits achetés en Australie, voir la section spécifique à la Australie ci-dessous.

Ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des

conditions garanties à propos du Produit, qui sont autres que celles stipulées par la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – Hors garantie

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- l'usure normale;
- les éléments d'entretien de routine, les mises au point et les réglages;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'entretien ou de service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire/distributeur BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'introduction de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.
- Les dommages résultant de la corrosion causée par du sel de voirie, de l'acide de batterie, des facteurs environnementaux ou d'un traitement contraire aux indications du Guide du conducteur.
- Les dommages liés à l'apparence du Produit, y compris entre autres les égratignures, le bossellement, les décolorations, l'écaillage et les dommages au matériau de la housse de siège.
- Les dommages résultant de l'installation de pièces dont les caractéristiques sont différentes de celles des pièces d'origine du Produit, y compris entre autres des pneus, un système d'échappement, des roues ou des freins différents.

4) Période de la garantie

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou;

(2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour la période suivante :

1. **DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS**, pour les utilisateurs à des fins privées, récréatives et commerciales, à l'exception des éléments couverts aux points (2) et (3) ci-après.
Australie et Nouvelle-Zélande uniquement : **VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS**, pour des utilisations récréatives et privées.
2. Pour la batterie, **six (6) mois consécutifs**.
3. Pour les pneus, **SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS** ou jusqu'à ce que les pneus soient usés jusqu'aux derniers trois trente-deuxièmes d'un pouce (3/32 po ou 2,38 millimètres) à l'avant et de cinq trente-deuxièmes d'un pouce (5/32 po ou 3,97 millimètres) à l'arrière, selon la première éventualité.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

La période identifiée ci-dessus est une durée minimale de garantie limitée, qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie applicable, selon le cas.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE SEULEMENT

Nos produits bénéficient de garanties qui ne peuvent pas être exclues en vertu de la loi australienne sur la protection des consommateurs.

Vous avez droit à un remplacement ou un remboursement pour une défaillance majeure et une compensation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible.

Vous avez également droit au remplacement ou à la réparation des produits dont la qualité n'est pas acceptable et lorsque la défaillance ne constitue pas une défaillance majeure.

Rien dans les dispositions de cette garantie ne peut être utilisé pour exclure, restreindre ou modifier l'application de toute condition, garantie, droit ou recours conféré ou implicite en vertu de la loi sur la concurrence et les utilisateurs de 2010 (Cth), ou de la loi australienne sur la protection des consommateurs ou toute autre loi, alors que cela serait contraire à cette loi, ou causer l'invalidation d'une partie des présentes modalités. Les avantages conférés par cette garantie limitée s'ajoutent aux autres droits et recours que vous avez sous la loi australienne.

5) Conditions d'application de la garantie

La présente garantie s'applique seulement si chacune des conditions suivantes est respectée :

- le Produit doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire/distributeur BRP agréé à distribuer des produits BRP dans le pays où la vente a été conclue;

- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être exécuté, documenté et signé par l'acheteur.
- le produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire BRP agréé;
- Le produit doit être acheté dans le pays où le propriétaire réside.
- l'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas satisfaite, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) Comment bénéficier de la protection de la garantie

Le client doit cesser d'utiliser le Produit dès l'apparition d'une anomalie ou défaut. Il doit aviser le distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d'une anomalie ou défaut. Il doit également lui donner un accès raisonnable au Produit ainsi qu'un délai suffisant pour le réparer.

Le délai de notification est déterminé par la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire BRP autorisé une preuve d'achat du Produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie.

Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) Obligations de BRP

Dans toute la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de cette garantie sont limitées, à sa seule discrétion, à réparer les pièces trouvées défectueuses après une utilisation normale, à l'entretien ou au remplacement de telles pièces, sans frais de pièces et de main d'œuvre, chez tout distributeur/concessionnaire BRP autorisé pendant la période de garantie et conformément aux conditions décrites dans les présentes. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du produit au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) Transfert

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses conditions, sera également transférée et valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur BRP autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) Assistance client

Dans l'éventualité d'un différend ou d'un conflit lié à cette garantie limitée, BRP vous recommande de tenter de résoudre le problème au niveau du distributeur/concessionnaire BRP. Il est recommandé de parler du problème avec un distributeur/concessionnaire BRP agréé en présence du responsable de service ou du propriétaire.

Si le problème ne peut pas être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur **www.brp.com** ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : SÉRIE CAN-AM® RYKER® 2026

1) Portée de la garantie limitée

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« **BRP** ») garantit ses trois roues Ryker Can-Am 2026 (le « **produit** ») vendues par des distributeurs ou des concessionnaires agréés par BRP à distribuer les produits dans les pays membres de l'Espace économique européen (ce qui comprend les États membres de l'Union européenne, le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) (« **EEE** »), les pays membres de la Communauté des États indépendants (« **CEI** ») (ce qui comprend l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie (« **distributeur/concessionnaire BRP** ») contre tout défaut dans les matériaux et la fabrication pendant la période et selon les conditions décrites ci-dessous.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si :

1. le Produit a été utilisé pendant des courses ou autres compétitions, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur,
2. le Produit a été altéré ou modifié de manière à pénaliser son fonctionnement, ses performances ou sa durabilité, ou a été altéré ou modifié d'une manière visant à modifier son usage prévu.
3. Le compteur kilométrique a été enlevé ou modifié ; ou
4. Le Produit a été utilisé hors route.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

2. Limitation de Responsabilité.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, CETTE GARANTIE EST EXPRESSEMENT ACCORDÉE ET ACCEPTÉE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. LES EXONÉRATIONS, LIMITES ET EXCLUSIONS MENTIONNÉES PLUS HAUT NE SONT PAS RECONNUES DANS CERTAINES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES. ELLES PEUVENT PAR CONSÉQUENT NE PAS S'APPLIQUER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS. BRP NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE SI LES PRODUITS OU LES PIÈCES SOUS GARANTIE NE SONT PAS DISPONIBLES DANS CERTAINS PAYS POUR DES RAISONS INDÉPENDANTES DE LA VOLONTÉ DE BRP.

Pour les Produits achetés en France, voir la section spécifique à la France ci-dessous.

Ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du Produit, qui sont autres que celles stipulées par la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, ce-la n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – Hors garantie

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- l'usure normale;
- les éléments d'entretien de routine, les mises au point et les réglages;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'entretien ou de service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire/distributeur BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'introduction de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.
- Les dommages résultant de la corrosion causée par du sel de voirie, de l'acide de batterie, des facteurs environnementaux ou d'un traitement contraire aux indications du Guide du conducteur.
- Les dommages liés à l'apparence du Produit, y compris entre autres les égratignures, le bossellement, les décolorations, l'écaillage et les dommages au matériau de la housse de siège.
- Les dommages résultant de l'installation de pièces dont les caractéristiques sont différentes de celles des pièces d'origine du Produit, y compris entre autres des pneus, un système d'échappement, des roues ou des freins différents.

4) Période de la garantie

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour la période suivante :

1. **VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS**, pour les utilisateurs à des fins privées à l'exception des éléments couverts aux points (3) et (4) ci-après.
2. **DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS**, pour les utilisateurs à des fins professionnelles à l'exception des éléments couverts aux points (3) et (4) ci-après.
Un Produit est utilisé à des fins commerciales lorsqu'on l'utilise dans le cadre de tout travail ou emploi qui génère des revenus, à n'importe quel moment de la période de garantie. Un Produit est également utilisé à des fins commerciales lorsque, à n'importe quel moment de la période de garantie, il est immatriculé à des fins commerciales.
3. Pour la batterie, **six (6) mois consécutifs**.
4. Pour les pneus, **SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS** ou jusqu'à ce que les pneus soient usés jusqu'aux derniers trois trente-deuxièmes d'un pouce (3/32 po ou 2,38 millimètres) à l'avant et de cinq trente-deuxièmes d'un pouce (5/32 po ou 3,97 millimètres) à l'arrière, selon la première éventualité.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

La période identifiée ci-dessus est une durée minimale de garantie limitée, qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie applicable, selon le cas.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) POUR LES PRODUITS VENDUS EN FRANCE UNIQUEMENT

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts existants lors de la livraison. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque c'est de sa responsabilité par le contrat ou réalisé sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être conforme à l'usage normal de produits similaires à cet égard et, le cas échéant :
 - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eut égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le fabricant ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage; ou

2. présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties, ou conformes à tout usage spécial recherché par l'acheteur, présentées à la connaissance du vendeur et acceptées par lui.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés du bien vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis, ou en aurait donné un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

6) Conditions d'application de la garantie

La présente garantie s'applique seulement si chacune des conditions suivantes est respectée :

- Le Produit doit être acheté neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BRP autorisé à distribuer les Produits dans le pays ou, dans le cas de l'EEE, l'union de pays, où la vente a eu lieu;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être exécuté, documenté et signé par l'acheteur.
- le produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire BRP agréé;
- Le Produit doit être acheté dans le pays (ou, dans le cas de l'EEE, l'union de pays) où l'acheteur réside.
- l'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas satisfaite, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

7) Comment bénéficier de la protection de la garantie

Le client doit cesser d'utiliser le Produit dès l'apparition d'une anomalie ou défaut. Il doit aviser le distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d'une anomalie ou défaut. Il doit également lui donner un accès raisonnable au Produit ainsi qu'un délai suffisant pour le réparer.

Le délai de notification est déterminé par la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire BRP autorisé une preuve d'achat du Produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie.

Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

8) Obligations de BRP

Dans toute la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de cette garantie sont limitées, à sa seule discrétion, à réparer les pièces trouvées défectueuses après une utilisation normale, à l'entretien ou au remplacement de telles pièces, sans frais de pièces et de main d'œuvre, chez tout distributeur/concessionnaire BRP autorisé pendant la période de garantie et conformément aux conditions décrites dans les présentes. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du produit au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si la prestation de service est requise ailleurs que dans le pays où le Produit a été acheté, ou à l'extérieur de l'EEE dans le cas de résidents de l'EEE, le propriétaire assumera les frais supplémentaires encourus en raison de conditions et pratiques locales, y compris, entre autres, le transport, les assurances, les taxes, les droits d'immatriculation, les droits à l'importation et tous les autres droits dont ceux perçus par les administrations publiques, les états, les territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

9) Transfert

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses conditions, sera également transférée et valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur BRP autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

10) Assistance client

Dans l'éventualité d'un différend ou d'un conflit lié à cette garantie limitée, BRP vous recommande de tenter de résoudre le problème au niveau du distributeur/concessionnaire BRP. Il est recommandé de parler du problème avec un distributeur/concessionnaire BRP agréé en présence du responsable de service ou du propriétaire.

Si le problème ne peut pas être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur **www.brp.com** ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique **NOUS CONTACTER** de ce guide.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Bombardier Produits Récréatifs Inc., ses filiales et ses sociétés affiliées (« BRP ») s'engagent à protéger vos renseignements personnels. Le présent avis a pour but de vous informer de la manière dont nous recueillons, utilisons et partageons vos renseignements personnels dans le cadre de la gestion de notre relation avec vous. Vous trouverez plus de détails en consultant la politique de confidentialité de BRP : <https://www.brp.com/fr/politique-de-confidentialite.html> ou en scannant le code QR ci-dessous.

Soyez assuré(e) que nous avons mis en place des mesures de sécurité appropriées afin de conserver vos renseignements personnels en toute sécurité et de les protéger contre tout accès, utilisation ou divulgation non autorisés.

Les renseignements personnels que nous détenons à votre sujet sont collectés soit directement auprès de vous, soit par l'intermédiaire de nos concessionnaires agréés et de tiers (ex : avec lesquels nous offrons des services ou participons à des activités de marketing conjointes), et comprennent :

- Vos coordonnées, vos renseignements démographiques et les données d'enregistrement de votre produit BRP (ex : nom, adresse complète, numéro de téléphone, courriel, sexe, historique d'achat de véhicule, langue de communication).
- Renseignements transactionnels (ex : informations nécessaires au traitement des retours, informations relatives au paiement lorsque vous achetez des produits ou services de BRP par le biais de ses sites Web ou applications mobiles et d'autres questions liées à votre achat de produits BRP).
- Renseignements sur le véhicule (ex : numéro de série, numéro d'identification du véhicule, kilométrage, date d'achat et de livraison, utilisation du véhicule, emplacement du véhicule et ses déplacements).
- Vos commentaires, opinions et critiques sur nos produits et services.
- Renseignements recueillis automatiquement lorsque vous naviguez sur les sites Web ou les applications mobiles de BRP ou des concessionnaires, recueillis au moyen de témoins de connexion et de technologies similaires (ex : adresse IP, type de navigateur, type d'appareil, système d'exploitation, pages Web consultées).

Nous pouvons également recevoir des renseignements à votre sujet provenant de plateformes de médias sociaux, lorsque vous interagissez avec nous sur ces plateformes.

Nous utilisons vos renseignements personnels pour diverses raisons, principalement pour :

- Gérer votre commande de produits et services BRP (ex : pour compléter ou livrer votre commande, ou entretenir votre produit BRP);
- Fournir un soutien à la clientèle, une assistance et un service après-vente (ex : compléter ou assurer le suivi de votre commande ou de l'entretien, vous aider en cas de problèmes de livraison, gérer les retours et autres questions liées à votre achat de produits BRP);
- Gérer l'enregistrement de vos produits BRP, la garantie, la sécurité, les rappels de sécurité et la résolution des litiges (ex : pour vous offrir la garantie et

le service après-vente, protéger votre sécurité et votre sûreté, effectuer des rappels de sécurité);

- Vous envoyer des communications commerciales sur nos produits et services (ex : vous informer sur les nouveaux produits, services ou caractéristiques de BRP; partager des nouvelles sur les concours, les promotions et les événements ou discuter des produits ou services offerts par BRP qui pourraient vous intéresser);
- Vous offrir une expérience, un contenu ou des offres et services personnalisés basés sur des technologies de profilage ou de géolocalisation (ex : pour vous informer lorsque votre véhicule pourrait avoir besoin d'un entretien, pour localiser le concessionnaire le plus proche de chez vous);
- Effectuer des analyses de données et des statistiques qui ne vous identifient plus personnellement, à des fins d'intelligence économique et pour avoir des idées sur la manière d'améliorer nos produits et services;
- Prévenir, détecter et contrôler la fraude et toute activité non autorisée ou illégale (ex : détecter et contrôler la fraude liée à l'achat de produits ou de services BRP; gérer les activités illégales ou non autorisées et les cybermenaces);
- Nous conformer aux lois et réglementations applicables.

Vos renseignements personnels peuvent être partagés aux personnes suivantes : BRP, concessionnaires autorisés de BRP, distributeurs, fournisseurs de services, partenaires en publicité et en études de marché et autres tiers autorisés.

Selon les circonstances, vos renseignements personnels peuvent être communiqués en dehors de la région où vous résidez. Vos renseignements personnels ne sont conservés que pendant la durée nécessaire à la réalisation de l'objectif pour lequel nous les avons obtenus et conformément à nos politiques de conservation

Pour exercer vos droits en matière de protection des renseignements personnels (ex. : droit d'accès, droit de rectification), pour retirer votre consentement afin de ne plus vous retrouver sur notre liste d'adresses à des fins de marketing ou pour le sondage de satisfaction ou pour toute question sur la protection des renseignements personnels, veuillez communiquer avec la Responsable de la protection des renseignements personnels de BRP à l'adresse privacyofficer@brp.com ou par courrier à l'adresse suivante : Service juridique de BRP, 726 St-Joseph, Valcourt, Québec, Canada, J0E 2L0

BRP traite vos renseignements personnels en conformité avec sa Politique de confidentialité accessible à l'adresse suivante : <https://www.brp.com/fr/politique-de-confidentialite.html> ou en utilisant le code QR suivant.



NOUS CONTACTER

www.brp.com

Asie-Pacifique

BRP Asie

107D & 107E, 17/F, Tower 1,
Grand Century Place, Mongkok,
Kowloon, Hong Kong

BRP Australie

Level 26
477 Pitt Street
Sydney, NSW 2020

BRP Chine

上海市徐汇区衡山路10号6号楼301
Rm 301, Building 6,
No.10 Heng Shan Rd,
Shanghai, Chine

BRP Japon

21F Shinagawa East One Tower
2-16-1 Konan, Minato-ku-ku,
Tokyo 108-0075

BRP Nouvelle-Zélande

Suite 1.6, 2-8 Osborne Street,
Newmarket, Auckland 2013

Europe, Moyen-Orient et Afrique

Belgique

Oktrooiplein 1
9000 Gent

République tchèque

Stefanikova 43a
Prague 5
150 00

Allemagne

Alte Papierfabrik 16
D-40699 Erkrath

Finlande

Isoaavantie 7
PL 8040
96101 Rovaniemi

France

Arteparc Bâtiment B
Route de la Côte d'Azur,

13 590 Meyreuil

Norvège

Ingvald Ystgaardsvei 15
N-7484 Trondheim
Salg, marketing, ettermarked

Suède

Spinnvägen 15
903 61 Umeå
Sweden 90821

Suisse

Avenue d'Ouchy 4-6
1006 Lausanne

Amérique latine

Brazil

Rua Odila Maia Rocha Brito, 25
Edifício Beaumont, andar 1 ao 5
CEP 13092-110 Campinas -SP

Mexique

Av. Ferrocarril 202
Parque Industrial Querétaro
Santo Rosa Jauregui, Querétaro
C.P. 76220

Amérique du Nord

Canada

3200A, rue King Ouest,
Suite 300
Sherbrooke (Québec) J1L 1C9

États-Unis

10101 Science Drive
Sturtevant, Wisconsin
53177

CHANGEMENT D'ADRESSE/PROPRIÉTAIRE

Si votre adresse a changé ou si vous êtes le nouveau propriétaire du véhicule, assurez-vous d'en aviser BRP :

- En communiquant avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
- **Amérique du Nord seulement:** en appelant au 1 888 272-9222.
- Postez l'une des cartes de changement d'adresse indiquées aux pages suivantes à l'une des adresses BRP indiquées dans la section *CONTACTEZ--NOUS* de ce guide.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Même après l'expiration de la garantie limitée, il est très important d'informer BRP qui pourra ainsi contacter le propriétaire du véhicule si nécessaire, par exemple lorsque des rappels de sécurité sont effectués. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

VÉHICULES VOLÉS : Si votre véhicule est volé, vous devriez aviser BRP ou un concessionnaire Can-Am autorisé. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle le véhicule a été volé.

CHANGEMENT D'ADRESSE				CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE			
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE							
Numéro de modèle				Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)			
ANCIENNE ADRESSE							
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE :				NOM			
				N°		RUE	
						APP.	
				VILLE		ÉTAT/PROVINCE	
				ZIP/CODE POSTAL			
				PAYS		TÉLÉPHONE	
NOUVELLE ADRESSE							
OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :				NOM			
				N°		RUE	
						APP.	
				VILLE		ÉTAT/PROVINCE	
				ZIP/CODE POSTAL			
				PAYS		TÉLÉPHONE	
				COLIBRIEL			

CHANGEMENT D'ADRESSE	CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE	
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
Numéro de modèle	Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)	
ANCIENNE ADRESSE OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE : NOM N° RUE VILLE ÉTAT/PROVINCE PAYS ZIP/CODE POSTAL TÉLÉPHONE APP.		
NOUVELLE ADRESSE OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE : NOM N° RUE VILLE ÉTAT/PROVINCE PAYS ZIP/CODE POSTAL TÉLÉPHONE COURRIEL APP.		

Cette page est
vierge intentionnellement

Cette page est
vierge intentionnellement

Note : _____

[illegible]

Note : _____

Note : _____

[illegible]

Note : _____

N° MODÈLE _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU **VÉHICULE** (N.I.V.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU **MOTEUR** (N.I.M.) _____

Propriétaire : _____

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

ZIP/CODE POSTAL

Date d'achat _____

ANNÉE

MOIS

JOUR

**Date d'expiration
de la garantie** _____

ANNÉE

MOIS

JOUR

Doit être complété par le concessionnaire au moment de la vente.

MARQUE DU CONCESSIONNAIRE

⚠ AVERTISSEMENT

Ce produit Can-Am sur route est un type de véhicule différent. Sa conduite exige des habiletés et des connaissances particulières. Sachez ce qui le distingue des autres véhicules.

- **LISEZ LE PRÉSENT GUIDE DU CONDUCTEUR, LES ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ APPOSÉES SUR LE VÉHICULE ET REGARDEZ LA VIDÉO DE SÉCURITÉ AVANT DE CONDUIRE LE VÉHICULE.**



- Suivez une formation **COMPLÈTE** (si disponible), entraînez-vous, maîtrisez les commandes et obtenez un permis de conduire approprié.
- **LISEZ** la Carte de sécurité avant de conduire ce véhicule.

- **TOUJOURS PORTER UN CASQUE ET DES VÊTEMENTS DE PROTECTION.** Avec ce type de véhicule, les passagers sont exposés à plus de risques que dans une voiture. Même les conducteurs les plus expérimentés peuvent être heurtés par d'autres véhicules ou perdre la maîtrise de leur véhicule. Ce véhicule ne vous protégera pas lors d'une collision.
- **CONDITIONS ROUTIÈRES ET LIMITES DE LA CONDUITE.** Le système de stabilité du véhicule (VSS) ne peut vous empêcher de perdre le contrôle, de vous renverser ou de tomber si vous dépassez les limites de ce véhicule. Apprenez à connaître les limites dans diverses conditions routières. Ne circulez pas sur la glace, la neige ou hors route. Évitez les flaques et les ruissellements d'eau. Ce type de véhicule peut faire de l'aquaplanage sur les chaussées détrempées et déraiser sur les routes recouvertes de gravier, de terre ou de sable. Si vous devez conduire dans ces conditions, ralentissez.

® MC et le logo BRP sont des marques de commerce de BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. ou de ses sociétés affiliées.

©2025 BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. TOUS DROITS RÉSERVÉS

www.brp.com

ALUMACRAFT®

MANITOU®

SEA-DOO®

CAN-AM®

QUINTREX®

SKI-DOO®

LYNX®

ROTAX®